

MERCURE SUISSE,
O U
RECUEIL
D E

*Nouvelles Historiques , Poli-
tiques , Littéraires & Curieuses.*

A V R I L 1 7 3 6.



A N E U F C H A T E L

DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS.

— — — — —
M D C C X X V I.

Avec Aprobation.

A V I S.

L'Adresse du Mercure Suisse, est au Sr. Daniel Wavre à Neuchâtel. On est prié de lui adresser francò les Pièces que l'on souhaitera d'y faire inserer, sans quoi elles resteront au rebut. Le Prix est Cinq Livres tournois par année, pris en cette Ville, ou Quatre L. dix sols argent courant de Geneve, & Cinq Livres dix sols monnoie de Berne, rendus franco dans toutes les Villes de Suisse. Les Personnes ci-apres indiquées recevront les Souscriptions pour ce Journal.

A Zurich le Bureau des Postes & Mrs. Orrel & C Imp	A Arbois Mr. Cretin Directeur des Postes.
A Berne Mrs Gortschal & Comp. & Mr. Haller, Libraires	A Strasbourg Mr. Dulsecker le Fils Lib
A Lucerne Mr Goldlin au Cheval blanc.	A Nanci Mr. Antoine Lib.
A Bâle le Bureau des Postes & le Bureau d Ad	A Francfort Mr. François Varentrap Lib.
A Fribourg Mr Fontaine	A Leipzig Mr Gleditsch Lib
A Soleure Mrs. Joseph Schmidt & Comp.	A Ratisbonne le Bur. des L ^{es} .
A Schafouse le Bureau des Post. & Mrs Jean & Alexandre Hurter	A Vienne Mrs Lehman & Monath
A St. Gal Mr Dan Hogger.	A Augsburg Mrs Schletter & Happach.
A Lausanne Mr Martin Lib.	A Ulm Mrs Barthelomei & Fils.
A Morges Mrs les freres Blanchenai.	A Nuremberg Mrs Paul & J. G. Loettner.
A Nion Mr. le Chatel Feuillet.	A Berlin Mr. Du Sarrat Lib
A Yverdi Mr Roussariei	A Amsterdam Mr. Jaques Desbordes Lib.
A Yverdun Mr Neubrand	A Londres Mis. Goffe, Prevost & Comp.
A Neuchâtel Mr Boive Lib	A Rome Mr Dubuiffon Recev. des Postes de Fr
A Genève Mr Gabriel Aubert.	A Genes Mr. Regni Direct. des Postes
A Paris Mr Fuen Ganeau Lib.	A Milan le Bureau des Postes.
A Lion Mr P'aignard Lib	A Pavie Mrs. les Freres Giudotti
A Marseille Mr. Jertin.	A Turin Mrs. Succarel & Folsan au Bureau des Postes.
A Dijon Mrs Dioque & Tirant.	A Venise Mr. Bonhomo Algoti.
A Besançon Mr Charmet Lib.	
A Salins Mr Vuillard	
A Pontarl. Mr. Parguez le Cadet.	



MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL DE NOUVELLES

HISTORIQUES , POLITIQUES ,
LITTERAIRES ET CURIEUSES.

A V R I L 1 7 3 6.

*NOUVELLES HISTORIQUES
ET POLITIQUES.*

ALLEMAGNE.



V I E N N E. Le Général *Lasci*, après un séjour fort court en cette Ville , prit congé de l'Empereur & de toute la Cour le 23. du passé. S. M. I. le gracieuxa fort, & lui fit présent de son Portrait enrichi de Diamans. Ce Général partit le 24. pour *Neuhauss* en *Bohème*, où étoit le Quartier

Général des Troupes Russiennes, qu'il commande en Chef. Le Baron de *Gotter*, Ministre du Roi de Prusse a eu son Audience de conge de S. M. I. qui la gratifié aussi de son Portrait enrichi de Diamans. Il doit être relevé par Mr. *Brandt*.

Le Prince de *Saxe-Hildbourghausen* a été pourvû par l'Empereur du Commandement en Chef des Troupes Imperiales destinees pour la *Toscane*. Le Baron de *Hillebrandt de Prandau*, Conseiller des Finances, a ordre de se rendre à *Milan*, des que les Troupes Alliées auront évacué le Duché de ce Nom, pour y établir une nouvelle Chambre des Finances, afin que les Revenus de ce Pais la soient administrés avec plus de soin & d'exactitude que par le passé.

L. M. I. ont célébré les Fêtes de Pâques avec beaucoup de dévotion. Le Jeudi Saint, Elles reçurent la Communion dans l'Eglise Aulique des Augustins Déchaussés, par les mains du Nonce *Passionei*. L'Empereur étant de retour au Palais, fit la Cérémonie de laver les piés à 12. Pauvres Vieillards, & de les servir à Table dans la Sale des Chevaliers. L'Imperatrice régnante, & l'Imperatrice Doüairiere firent la même chose dans leur Appartement, chacune à l'égard de 12. pauvres Femmes.

Le 27. du passé, le Général *Stampa*, Administrateur provisionel du Gouvernement de *Mantoue*, arriva en cette Ville; & le 28. il eut l'honneur de rendre ses respects à S. M. I. de qui il fut reçu très gracieusement.

S. M. I. pour faire sentir à ses Sujets les premiers fruits de la Paix, a donné ordre qu'on discon-

discontinua de percevoir la Taxe qui avoit été établie sur les Emolumens des Charges , à l'occasion des dépenses de la Guerre. L'Imposition mise en même tems sur les Biens en Fonds de terre sera pareillement supprimée vers la fin de l'année.

Le 3. de ce Mois après midi , le Chevalier *André Erizzo* , nouvel Ambassadeur de la République de Venise , fit son Entrée publique en cette Capitale. Le Prince d'*Aversperg* , Grand Maréchal de la Cour, alla prendre ce Ministre au Couvent de *St. François de Paule* , qui est hors de la Ville. La Marche se fit avec beaucoup d'ordre & de magnificence. Il y avoit 70. Carosses à 6. Chevaux , appartenans aux Chambellans de l'Empereur & aux Conseillers privez , dont plusieurs étoient remplis par les Gentils-hommes de l'Ambassadeur. Le Carosse de l'Impératrice suivoit. Après cela venoit le Carosse de l'Empereur , dans lequel étoit l'Ambassadeur avec le Prince d'*Aversperg*. Le Suisse du Chevalier *Erizzo* , suivi de 4. Laquais & de 12. Coureurs alloient ensuite. Le Maître d'Hôtel de l'Ambassadeur à Cheval précédoit le premier Carosse de parade , à chaque côté duquel il y avoit 3. Pages aussi à Cheval , suivis de 6. Chevaux de main , caparaçonnés à la Vénitienne , & conduits par autant de Palfréniens. La Marche étoit fermée par les Carosses du Cardinal de *Collonitz*, Archevêque de cette Ville , par ceux du Nonce du Pape , du Grand Ecuier de l'Empereur , & par 3. Carosses de l'Ambassadeur , dans lesquels il y avoit encore plusieurs de ses Gentils-hommes , tous habillez superbement. La Livrée étoit

étoit jaune avec des Passemens d'argent en plein. Le 4. cet Ambassadeur se rendit à la Cour, avec le même Cortège ; & il eut ses premières Audiences de l'Empereur & de l'Impératrice, avec les Cérémonies acoutumées.

La Duchesse de *Lorraine* s'est trouvée incommodée ; mais son indisposition n'a pas eu de suite. Le Prince de *Craon* partit le 5. de ce Mois pour retourner en *Lorraine*, & les autres Seigneurs de ce Pais là, qui étoient venus ici pour le Mariage du Duc leur Souverain, sont retournés chez Eux.

On écrit de *Ratisbonne* du 12. de ce Mois, que les Etats de l'Empire devoient se rassembler dans peu, pour délibérer sur le contenu du Décret Impérial, concernant les Préliminaires de la Paix, qui a été communiqué à la Diette. On assure même que la plupart des Ministres ont reçu à ce sujet des Instructions favorables, & qu'il y a aparence que les Délibérations de la Diette prendront une tournure convenable à la Pacification générale & aux vuës de S. M. I. Ce Décret est une Pièce trop importante pour ne pas trouver sa place ici.

TRADUCTION du Décret de Commission Impériale, concernant les Préliminaires de la Paix, communiqué à la Diette de l'Empire, tenant ses Séances à *Ratisbonne*.

JOSEPH-GUILLAUME, Prince de Furstenberg &c. &c. Conseiller-Privé de S. M. I., & son principal Commissaire à la Diette de l'Empire &c.

IL est connu à tous & à chacun combien S. M. I. a pris à cœur, dès le commencement de son Règne, de rétablir non-seulement la Tranquillité générale, mais aussi d'afermir en particulier le Repos du St. Empire Romain, & que S. M. I., pour parvenir à un but si salutaire, a souvent négligé ses propres Interêts & les Droits incontestables de sa Maison Archi-Ducale. On se souvient aussi avec combien de reconnoissance l'Empire a approuvé les Préliminaires règlez à Rastadt au commencement de l'Année 1714. afin d'arrêter plus promptement les maux de la Guerre, qui auroient pû acabler de plus en plus la chère Patrie. Les matières qui faisoient dans ce tems-là le sujet des Négociations regardoient immédiatement l'Empire. Et comme l'intention constante de S. M. I. a toujours été, non seulement de conserver & de maintenir en leur entier, les Droits & les Libertez des Etats de l'Empire, mais aussi d'y pourvoir de la manière la plus efficace, S. M. I. auroit fort souhaité que lesdits Etats eussent pû participer à toute la Négociation dès son commencement, au cas que la chose eut pû se faire sans porter du préjudice aux Interêts même des Etats & du Bien Public; C'est pourquoi, l'Empire en ayant reconnu l'impossibilité, fit non seulement remercier l'Empereur de ses soins paternels, mais l'autorisa de conclure le Traité de Paix dans les formes, en le suppliant de recommander à ses Plénipotentiaires d'avoir soin des Interêts de l'Empire; Ce qui fut exécuté au moien du Traité de Paix conclu à Bade, dans l'Ærgaw, & le 9. Octobre 1714. l'Empire en fit remercier S. M. I. La même chose arriva lorsque le 9. Décembre 1722. l'Empire donna le consentement demandé par rapport au contenu du 5. Article de la Quadruple Alliance, & qu'il pria en même tems

l'Em-

l'Empereur de conclure sur ce pié-là la Paix avec l'Espagne.

Le desir sincère que l'Empereur a toujours eu, d'éloigner à tems tout ce qui pourroit troubler la Tranquilité publique, a été l'unique motif qui l'ont engagé de tems en tems à sacrifier quelque chose, autant qu'il a pu le faire sans préjudicier à la Lignité & aux Prérogatives de l'Empire; Cependant, la suite n'a pas toujours répondu aux desirs de S. M. I. quoique les circonstances des Affaires permissent de l'espérer, & il y a aparence que ses desseins auroient eu tout le succès désiré, si des Personnes qui se plaisent dans le desordre & ne cherchent qu'à brouiller les Affaires, n'eussent trouvé moyen d'exciter de la méfiance.

Si les efforts que S. M. I. a faits pour maintenir la Paix ont été grands, ceux qu'Elle a employez pour soutenir la Guerre, après qu'on la lui eut dernièrement déclarée, n'ont pas été moindres, nonobstant le nombre & la Puissance des Couronnes Alliées & les circonstances où l'Empire & l'Empereur se sont trouvez. On ne sauroit contester que S. M. I. pour secourir l'Empire, a non seulement fait plus que n'exigeoit d'Elle l'obligation commune, mais que même Elle a employé plus de forces que n'avoit jamais fait aucun de ses Prédécesseurs, afin d'éloigner de l'Empire les maux de la Guerre. Ces maux, après une courte durée, viennent de finir par la Grace Divine. Les 2. Puissances Maritimes, pour parvenir à un but si salutaire, avoient projeté un Plan de Pacification. La Déclaration faite à ce sujet au nom de S. M. I. n'a point laissé de doute de son amour sincère pour la Paix, & comme la Cour de France de son côté ne souhaitoit pas avec moins d'ardeur & de bonne foi de voir finir les Troubles, ce Plan n'a pas peu contribué à la
récon-

réconciliation des Esprits ; Cependant , les circonstances des Affaires étoient telles , que le succès de la Négociation dépendoit en partie du secret , sans lequel , vu lesdites circonstances , & l'état où se trouvoient les Affaires de l'Europe , il n'auroit pas été possible d'accélérer le grand Ouvrage de la Paix ; Il étoit même à craindre , que pour peu qu'on en eut retardé le cours , il auroit pu survenir des incidens , qui auroient peut être interrompu & mis dans une grande incertitude tout le succès de la Négociation.

Comme S. M. ne pouvoit ignorer combien les Electeurs , Princes & Etats de l'Empire souhaitoient un prompt rétablissement d'une Paix désirée & durable , Elle n'a point manqué d'y travailler avec ardeur , afin de remplir leurs souhaits à cet égard , & Elle a dirigé les Affaires d'une manière , que la Dignité & les Prérogatives de l'Empire n'en souffrent aucun préjudice , & qu'on a obvié à tout ce qui pourroit à l'avenir donner lieu à de nouveaux Troubles.

Les Articles Préliminaires dont on est convenu à la satisfaction réciproque , & dont on joint ici une Copie , sont presque tous conformes au Plan projeté par les 2. Puissances Maritimes , & ce qui y a été ajouté par rapport à la Lorraine & le Barrois est pareillement fondé sur leur approbation, donnée devant & après. Quant au consentement de l'Empire , on a pris à cet égard les mêmes précautions que celles qui ont été prises du tems des Préliminaires de Rastadt & de l'Etablissement de la Quadruple Alliance.

Les Droits de l'Empire par rapport à la Toscane , Parme & Plaisance ne courent plus , suivant le nouveau Système , les mêmes dangers que ci-devant ; Et par les seuretez qu'on a prises à cet égard , il en revient un plus grand avantage à l'Empire , que ne pour-

roit lui causer de prejudice le peu de Pais qui en dépend, & que l'on cède à la France, d'autant plus que S. M. I., pour prévenir les inconveniens qui en pourroient résulter à l'avenir, a non seulement obtenu de la Cour de France, qu'Elle ne se mêleroit point en aucune manière des Affaires de l'Empire, & ne formeroit aucune prétention contre les Etat ou Pais médiats de l'Empire, sous prétexte de Réunion ou Dépendance, mais qu'Elle a aussi eû la prévoyance de régler d'une manière avantageuse les inconveniens qui pourroient survenir par rapport au peu de Pais cédé à la France, qui se trouve mêlé parmi les Etats de l'Empire, & qui pourroit leur causer quelque ombrage.

D'ailleurs, l'Empire se trouve considerablement soulagé par rapport à ses engagements antérieurs, au moien de ce qui a été réglé, tant à cause de la nature & de la situation des Pais qui y sont compris, que parce que la Garantie de la France est jointe à tant d'autres, & que la bonne foi de cette Couronne & ses Interêts, exigent qu'Elle la remplisse fidèlement; Desorte qu'on peut se promettre pour l'avenir une Tranquilité durable sur un fondement solide.

Quand à ce qui regarde les avantages acordez au Roi de Sardaigne, les Droits de l'Empereur & de l'Empire sont à cet égard conservez en leur entier, & S. M. I. par un effet de son Amour naturel pour la Justice, a pris sur Elle de contenter ceux qui possèdent actuellement ce qu'on appelle les Langhes; D'ailleurs, Elle a égard aux Promesses & Concessions faites ci-devant à la Maison de Savoie, particulièrement par les Empereurs Ferdinand II. & Léopold de glorieuse mémoire.

On auroit dû s'attendre à des plaintes plutôt qu'à un consentement, si ces dificultez avoient arrêté ou arrêté

rêtoient encore la conclusion de la Paix : Ainsi, S. M. I. se promet, vû les Circonstances présentes des Affaires, que les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire reconnoîtront avec gratitude ses soins paternels, qui dans toute cette Négociation n'ont eu pour but que le Bien général de la Patrie, & que l'Empire donnera d'autant plutôt son consentement aux Articles Préliminaires, qu'il paroît avec évidence que S. M. I. non seulement n'a prétendu porter aucun préjudice à l'Empire, mais qu'au contraire Elle l'assure constamment, comme Elle le fait par le Présent, de la manière la plus efficace, qu'Elle conservera inviolablement les Etats de l'Empire, tant pour le présent que pour l'avenir, dans leurs Droits de suffrage aux Négociations de Paix, ex Forma Reipublicæ, & conformément au Traité de Westphalie & autres Constitutions fondamentales de l'Empire ; De sorte que S. M. I. ne demanderoit point des Electeurs, Princes & Etats de l'Empire le même Pouvoir, qui lui fut acordé en 1714. pour la conclusion de la Paix en forme, si Elle n'étoit pleinement persuadée, que le Bien général de l'Empire exige à présent, plus que dans ce tems là, qu'on se serve d'une voie aussi courte, le tout néanmoins sans préjudicier aux susdits Droits de Suffrage de l'Empire. L'Empereur ne souhaite rien plus, au moien de l'Accession des Alliez de la France, & en vertu d'un Acte, dont on est convenu avec le Ministre de France à la Cour Impériale, par raport à l'Évacuation du Plat Pais de l'Empire, que de voir la Paix non seulement assurée, mais aussi, que l'Empire puisse jouir des premiers fruits de la Tranquilité rétablie, après la publication du présent Décret.

Outre les Sacrifices que S. M. I. a fait pour le Repos public, celui que fait le Duc de Lorraine est si

sensible, que Son Altesse n'y auroit pas donné les mains, si le desir de voir les fideles Etats délivrez d'autant plutôt des maux de la Guerre, n'eut point prévalu sur Elle; Et il ne seroit pas juste qu'Elle fut privée par la de son droit de Sufrage a l'Assemblée générale de l'Empire. Et comme il paroît évidemment qu'il importe beaucoup à l'Empire, & en particulier aux fideles Cercles, qui se trouvent les plus disposez, que tout ce qui a été réglé, soit au plutôt effectué, & que les Forteresses de l'Empire, qui sont encore au pouvoir de la France, soient incessamment restituées, ce qui dépend d'une prompte Résolution de l'Empire; S. M. I. ne fait aucun doute que les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, vû leur zèle pour le véritable Bien de la Patrie, ne délibèrent sans diséver là-dessus, & ne prennent une Résolution unanime & convenable à ce sujet, &c.

Fait à Ratisbonne le 25, Mars 1736. Etoit signé JOSEPH Prince de Furstemberg.

L'Acte de Cession du Duché de Lorraine a été enfin confirmé & approuvé par S. M. I. Le Comte de Zinzendorf Grand Chancelier de la Cour, & Mr. Du Teil, Ministre de S. M. T.C. envoient de concert vers le milieu du Mois un Expres à la Cour de France pour lui donner part de cet important Article. Les conditions n'en sont pas entièrement connues. On sait cependant, que cette Cession fait beaucoup de peine au Duc de Lorraine par la perte qu'il fait des Sujets qui lui étoient très affectionnez.

L. Prince de Saxe - Hildbourghausen partit le 14. avec le Colonel de Bahrensklau, pour les Frontières

Frontières de *Croatie* & d'*Esclavonie* , afin de racher d'y éteindre le feu de la division qui continuë de désoler ces Païs là.

Le Baron de *Mörman* , Ministre de l'Electeur de *Bavière* , le plus ancien & l'un des plus expérimentés du Conseil de S. A. E. mourut en cette Ville le 16. de ce Mois d'une Maladie très douloureuse.

Le 21. de ce Mois , la Mort enleva d'une attaque d'Apoplexie EUGENE - FRANÇOIS , DE SAVOIE , Fils d'EUGENE MAURICE de SAVOIE , Comte de Soissons. Ce Prince étoit Chevalier de la Toison d'Or , Généralissime des Armées de l'Empereur , Conseiller d'Etat , Président du Conseil de Guerre & Gouverneur des Pais-Bas. Il nâquit le 18. Octobre 1663. Il fut d'abord connu sous le Nom de *Chevalier de Carigan* ; & ensuite sous celui d'*Abé de Savoie* , à cause des Abaïes de *Cazenova* & de *St. Michel de la Cluze* qu'il possédoit ; & enfin il s'est aquis une Gloire immortelle sous celui de Prince EUGENE. Nous nous étendrions trop si nous raportions routes les Actions mémorables de l'un des plus Grands Héros que nôtre Siècle ait produit : On se contentera d'en indiquer quelques unes. Il s'est distingué dans le service Militaire , depuis 1684. s'étant trouvé dès lors à divers Sièges & Batailles ; mais il s'est signalé sur tout au Passage du Tibisque près de *Centa* où il défit 30000. Turcs le 11. Septembre 1697 ; à la Bataille de *d'Hochstett* en 1704 ; à *Turin* en 1706. ; à *Tannières* en 1709. ; en *Hongrie* en 1716. & 1717. Dans tous ces Endroits il a remporté de célèbres Victoires , & dans route la

conduite, il a marqué une prudence & une capacité extraordinaire dans l'Art militaire. La Valeur & les Actions Héroïques de ce Grand Prince ne s'effaceront jamais de la Mémoire de la Postérité. Il est universellement regretté, sur tout de l'Allemagne, qui le regardoit comme l'Ange Gardien de l'Empire. Il n'a pas montré moins de capacité dans les Négociations & dans le maniement des Affaires, que dans la Guerre. Nonobstant ses Inclinations martiales, & ses grandes qualités pour le Militaire, il a toujours cherché avec empressement à procurer la Paix à l'Europe. Les Traitez de *Bade*, de *Pas-sarovitz*, & en dernier lieu celui de *Vienne*, où il a eu bonne part, en sont des preuves parlantes. Son attachement & sa fidélité à l'Empire & aux Empereurs LEOPOLD & JOSEPH, demême qu'à CHARLES VI. aujourd'hui régnant, ont paru constamment jusques à sa fin. Il l'a fait paroître surtout, dans les deux dernières Campagnes qu'il voulut encore faire, quoi que dans un âge avancé, & dans un grand épuisement de ses forces. Aussi est-ce avec bien de la Justice que la Cour Impériale & toute l'Allemagne regrette la perte infinie que l'on vient de faire de ce Grand Prince.

BERLIN. L'Electeur de *Maïence* aiant en-voïé au Roi trois Hommes d'une haute taille & très bien faits, pour être incorporés dans ses Grands Grénadiers; ils lui furent présentés le 27. du Mois dernier à *Potsdam*, de la part de S. A. E. par un Lieutenant Colonel. S. M. en parut très contente, & fit un Présent magnifique

que à cet Officier. Ce même jour la Princesse Roiale donna un Bal magnifique à l'ocasion de l'Anniversaire de la Naissance de la Reine, qui entra alors dans la 50^{me} année de son âge.

Le Marquis de la Chétardie, Ministre de France, a fait de grands préparatifs pour recevoir le Roi STANISLAS, qui doit passer en cette Ville *incognito*. La Cour a donné ordre, d'escorter & de défraier ce Prince par tout aux dépens du Roi, & de lui fournir tous les relais nécessaires. Le Ministre de France partit d'ici le 12. pour aller à sa rencontre. Il restera peu de tems ici, & nonobstant l'*incognito* qu'il garde, il recevra de grands honneurs de la part de toute la Maison Roiale.

HANAU. JEAN RHEINHARD, Comte de *Hanau*, de *Rhineck* & de *Deux Ponts* &c. mourut en cette Ville le 28. du passé dans la 71. année de son âge. Ce Prince étant le dernier Mâle de sa Maison, la succession de ses Etats est dévolüe au Prince GUILLAUME DE HESSE-CASSEL, & au Landgrave de HESSE-DARMSTADT, en vertu d'un Traité de Confraternité, que les Maisons de *Saxe*, de *Hesse*, & de *Hanau* avoient conclu ensemble pour se succéder l'une l'autre, selon leur rang d'ancienneté. Le feu Roi de Pologne AUGUSTE II. comme Electeur de *Saxe*, ceda ses droits sur la succession de *Hanau* au Landgrave de *Hesse-Cassel* & le Roi de *Suède*, à qui elle devoit parvenir a cédé les siens au Prince GUILLAUME son Frère puîné. S. A. S. a d'abord envoié ici un Représentant, qui a pris possession en son Nom du Comté de *Hanau*

nan & de ses dépendances. Un Détachement des Troupes de Hesse est venu en même tems occuper cette Ville, & la plûpart des autres lieux de ce Comté. Le Landgrave de Hesse-Darmstadt, a fait aussi de son côté prendre possession par ses Troupes du Plat Pais de Bobenhausen, tant parce que ce Fief relève du Roiaume de Bohême, que pour maintenir les Droits du Prince LOUIS son Fils Héritaire, qui en vertu de son Mariage avec CHRISTINE-CHARLOTE DE HANAU, Fille du Comte JEAN RHEINHARDT, laquelle mourut en 1726., a aquis le droit de succéder à toutes les Terres que ce Prince possédoit en Alsace, demême qu'à ses Biens allodiaux, qui sont très considérables.

Le Prince GUILLAUME DE HESSE-CASSEL, étant arivé le 4. de ce Mois à *Philips Ruhe*, Chateau où le feu Comte de Hanau, faisoit souvent sa résidence, il y reçût les Congratulation des Députéz de ce Comté sur son avènement à la Régence. Le Magistrat de Francfort lui envôia le 5. des Députéz pour le même sujet. Le 21. Mr. Burnmania, Envoié des ETATS GENERAUX, & un Envoié du Prince DE FULDE arivèrent à la Cour pour complimenter pareillement S. A. S.. L'entrée publique du Prince nôtre nouveau Souverain, dans la Vieille Ville, est fixée au 25. de ce Mois, & dans la Ville neuve au 26. On a fait des préparatifs extraordinaires pour cette Cérémonie.

GOTHA. Le LORD DELAWAR, Ambassadeur Extraordinaire du Roi de la Grande Brétagne en cette Cour, arriva ici le 4. de ce Mois.

Il fut reçu avec de grandes marques de distinction & conduit dans une belle Maison que le Duc nôtre Souverain lui avoit fait préparer. Le 5. ce Seigneur fit notifier son arrivée à S. A. S. qui lui envoya d'abord un Gentilhomme de sa Chambre pour le complimenter. On posta des Sentinelles à la Porte de son Appartement & à celle de sa Maison. On envoya auprès de lui 6. Gentils-hommes de la Cour, & plusieurs Pages & Domestiques de la Maison de S. A. S. pour le servir. Le même jour vers le midi, l'Ambassadeur fut conduit à l'Audience du Duc, avec beaucoup de Cérémonies, & en grand Cortège. Lors qu'il passa devant le Corps de Garde, les Tambours appellèrent, & les Officiers le saluèrent avec l'Espontron. En arrivant au Château, S. E. passa, au bruit du Tambour, par une double haie, que formoient les deux Compagnies de Grenadiers & de Trabans de la Garde du Duc, en dedans de la Porte d'entrée. Le Secrétaire d'Ambassade, & les autres Gentilshommes mirent pié à terre à cette Porte; mais le Lord *Delawar* entra en Carosse jusques dans la Cour du Château, où les Officiers des Grenadiers & Trabans le saluèrent comme avoient fait les précédens. Mr. l'Ambassadeur fut reçu & conduit avec les Cérémonies acoutumées dans la Sale d'Audience, dans laquelle étoient le Duc & la Duchesse. Ce Prince s'avança de quelques pas au devant du Lord *Delawar*, qui salua S. A. S. en lui présentant ses Lettres de Créance. Il lui fit en même tems un Discours en François, auquel le Duc répondit en la même Langue. Il en fit aussi un en cette

C

Langue

Langue à la Duchesse , qui répondit pareillement en François. Trois Gentils hommes apportèrent ensuite chacun une Chaise ; & après que LL. A. SS. y eurent pris place , de même que Mr. l'Ambassadeur ; tout le monde se retira , & les Portes de la Sale furent fermées. Le Duc & la Duchesse y restèrent seuls pendant une heure avec le Lord *Delawar* , qui demanda alors à ce Prince , de la part du Roi de la Grande Brétagne la Princesse AUGUSTINE sa Sœur en Mariage , pour le PRINCE DE GALLES. Cette Demande fut accordée très agréablement. Après cela on dîna à une Table de 12. Couverts. Le Lord *Delawar* fut placé à la droite du Duc. On y porta les fantés de L.M.B. chacune au bruit de l'Artillerie des Remparts. On bâtit aussi celles du Prince de Galles & de toute la Famille Royale. La Cour est tous les jours en Fêtes & en divertissemens. La Duchesse Doüairière & la Princesse *Augustine* , qui faisoient leur Résidence à *Altenbourg* , arrivèrent ici le 6. On fait de grands préparatifs pour le jour de la Cérémonie auquel le Lord *Delawar* épousera cette Princesse par Procuration du Prince de Galles.

P O L O G N E.

VARSOVIE. Le Comte *Ozarowski* , qui avoit été envoyé Ambassadeur à la Cour de France de la part du Roi STANISLAS , a écrit ici au Baron de *Keiserling* , Ministre de Russie , pour lui faire part du dessein qu'il a de retourner en Pologne, &

& le prier de lui procurer les Passeports nécessaires. En conséquence de cette Demande, on dépêcha le 21. du passé un Exprès à Paris avec trois Passeports pour ce Seigneur ; savoir un du Roi AUGUSTE, un autre du Comte de *Wratzlau*, Ambassadeur de l'Empereur des *Romains*, & le troisième du Baron de *Keiserling*, Plénipotentiaire de l'Impératrice de *Russie*. Le 28. le Comte de *Tarlo* Palatin de *Lublin*, remit au Roi un Acte, par lequel les Seigneurs & les Gentilshommes Polonois, qui étoient restez à *Königsberg* accèdent aux résolutions prises en faveur de S. M.

Le 1. de ce Mois, le Staroste de *Rawa* arrivé depuis peu de *Königsberg*, fit ses soumissions au Roi, qui le reçût très gracieusement. Mr. *Ossolinski*, Grand Trésorier de la Couronne, a écrit à S. M. pour lui faire pareillement ses soumissions & la prier de lui pardonner le passé.

Les Sénateurs, dans les Conseils qui se sont tenus, sur les moyens de parvenir à retablir l'ordre & la tranquillité dans le Roiaume, ont résolu : 1. Que le 25. Juin prochain, on fera à *Varsovie* l'ouverture d'une Diète extraordinaire qui durera 15. jours. 2. Que les Conférences seront renouées avec le Nonce du Pape, sur les moyens de terminer les différens de la République avec le St. Siège. 3. Que l'on tiendra aussi des Conférences avec le Ministre de *Russie*, tant sur les anciennes Affaires, que sur celles qui sont survenuës depuis. 4. Que le Primat, les Ministres d'Etat de *Pologne* & de *Lithuanie*, & les Commissaires de la République, assisteront à ces Conférences, pour en faire raport à la

Diette: 5. Que les Troupes Saxonnnes sortiront entierement du Roïaume , immédiatement après que la Diette aura eu le succès désiré. 6. Que le Roi donnera par un Diplome les assurances nécessaires sur cette sortie. 7. Que jusques à ce qu'elle ait lieu , à compter du jour que les Diettines commenceront , les Troupes Saxonnnes s'abstiendront de toutes exactions , & seront entretenues aux dépens du Roi. 8. Que les Joiaux & les ornemens de la Couronne seront confiés à la garde du Grand Trésorier & du Palatin de *Trock*, jusques à ce que la République en ait autrement disposé.

Les Universaux pour la Convocation de la Diette ont été expédiés dans les commencemens de ce Mois , & sont conçus en termes très patétiques , qui marquent les Roiales intentions de S. M. pour le bien & l'avantage de ses Sujets.

F R A N C E.

PARIS. Le ROI a régulièrement assisté à toutes les Dévotions de la Semaine Sainte. S. M. entendit le 29. du passé , qui étoit le Jeudi Saint , le Sermon prononcé dans la Chapelle du Château par l'Abé *Tello* : Elle fit ensuite la cérémonie ordinaire de laver les piés à 12. Pauvres , dont les années montoient ensemble à 989. ans. Le Roi les servit à Table , & les Plats furent portez par les Princes du Sang & par les Grands Officiers de sa Maison. Après quoi ce Monarque leur fit distribuer un Habit

Habit neuf & trois Louis à chacun. Le 1. de ce Mois , Fête de Pâques , L. M. & toute la Cour assistèrent au Service Divin dans la Chapelle du Château , avec beaucoup de dévotion.

L'inclination que l'on remarque en Monseigneur le DAUPHIN pour tout ce qui concerne la Guerre , a engagé ceux à qui l'éducation de ce jeune Prince est confiée de lui en donner différentes Images. On lui a fait une Tente , que l'on dresse souvent sur la Terrasse de son Jardin , & où il s'entretient avec les Seigneurs de sa Maison de ce qui regarde le Militaire. Pour donner à ce Prince une idée distincte d'une Ville assigée , on lui en a présenté un Plan de Carton , en relief & peint au naturel , de 8. piés de longueur sur 4. de large. On y voit le Quartier du Roi , des Troupes à la Tranchée , & d'autres montant à l'Assaut ; comme aussi la portée & l'effet du Canon par le moien d'un Fil de laiton , qui conduit directement les Boulets , & l'effet des Bombes avec un pareil Fil , qui sortant des Mortiers suit la Bombe jusqu'à sa chute. Le 8. un Détachement du Régiment des Gardes Françaises fit l'exercice dans le Parc du Château de Versailles , en présence de Monseigneur le Dauphin , qui parut y prendre beaucoup de plaisir , & fit des libéralités aux Officiers & Soldats.

Le 2. de ce Mois , le Comte *Ozarowski* , Ambassadeur du Roi *Stanislas* , eut son Audience de congé , du Roi , de la Reine , de Monseigneur & de Mesdames de France , étant introduit par Mr. Hebert , Introducteur des Ambassadeurs. Ce Seigneur doit partir incessamment pour retourner en Pologne. Le 3. le Nonce *Delci* pré-

senta au Roi Mr. *Valenti Gonzague*, Archevêque Titulaire de *Nicée*, qui est nommé à la Nonciature de Madrid. Ce Prélat eut ensuite Audience de Monseigneur & de Mesdames de France.

La Duchesse de BOURBON a été dangereusement malade ; mais la santé de cette Princesse se rétablit peu à peu. Le Duc DU MAINE continuë d'être affés mal.

Le Roi a gratifié l'Abé de *Vantadour*, Fils du Prince de *Rohan* & Chanoine de Strasbourg, de l'Abaië de Ste. Epure, Ordre de St. Benoit, Diocèse de Toul, de laquelle l'Abé de *Charôt* s'est demis en quittant l'Etat Ecclésiastique.

Il ne paroît pas que les Finances du Roi soient beaucoup épuisées, comme il étoit présumable qu'elles auroient dû l'être par les fraix de la dernière Guerre : S. M. vient de destiner, à ce que l'on assure, Deux Millions de Livres pour augmenter les Apartemens du Château de *Versailles* ; Deux Millions pour construire plusieurs Vaisseaux de Guerre, en place de ceux qui sont hors d'état de servir ; & Deux Millions pour reparer les Fortifications des principaux Ports du Roiaume & de ses Places Frontières.

Le 10. le Roi tint un Grand Conseil, dans lequel on délibéra entr'autres sur la réduction de 24000. Hommes de Troupes réglées, outre les Milices. Les Députés du Magistrat de *Paris*, aiant eu une Audience particulière du Roi, lui ont communiqué un Projet des Réjouissances & des Ornemens pour la Fête, qui se fera lors que la Paix sera publiée.

Mr.

Mr. *Pierre - Joseph - Hiacinthe* , Marquis de *Cailus* , Lieutenant Général des Armées du Roi , Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis , Lieutenant Général du *Rouffillon* , & Gouverneur de *Mont-Louis* , étant mort à *Perpignan* le 2. de ce Mois ; le Roi a conféré ces deux dernières Charges , vacantes par sa mort , au Chevalier de *Rocozel* , Lieutenant Général de ses Armées & Neveu de S. E. le Cardinal de *FLEURI*. Le Gouvernement de *Sommières* , que ce Chevalier avoit , a été donné au Vicomte de *Narbonne* , Enseigne dans les Gardes du Corps. Mr. *Bazile de Béthunes* , Marquis de *Charôt* , & Fils ainé du Duc de *Béthunes* est mort à *Versailles* , dans la 22. année de son âge. On a appris pareillement que Mefire François Charles de *Crussol* - Comte d'*Uzez* , Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de *Landrecs* étoit mort dans son Gouvernement ; & que Mr. *François de Diene* , Marquis de *Chaillet* , Lieutenant Général , Commandeur de St. Louis & Gouverneur de *Briançon* , étoit aussi mort le 3. à *Alanche* en *Auvergne* , âgé de 87. ans.

Le 19. la Reine de *Pologne* vint de *St. Cyr* à *Meudon* , où le Roi *STANISLAS* son Epoux , est attendu vers le commencement du Mois prochain. On y fait de grands préparatifs pour la réception de ce Prince.

La Cour a envoyé ordre en *Provence* & en *Languedoc* , de fournir tout ce qui seroit nécessaire pour la subsistance de la Cavalerie Espagnole , qui doit y passer revenant d'*Italie* , pour se rendre en *Espagne*.

Le

Le Roi a fait écrire à tous les Intendans des Provinces, respectives du Roiaume, qu'il desiroit avec ardeur de faire ressentir à ses Sujets les fruits du rétablissement de la tranquillité générale, & que pour les soulager des Charges qui leur ont été imposées, à l'occasion de la Guerre, S. M. fera cesser la levée du 10. denier vers la fin du Mois de Septembre prochain, & même qu'Elle surprimera cette Taxe avant ce tems là, si les Affaires peuvent le permettre. En congédiant les Milices du Roiaume, le Roi a acordé 15. jours de paie aux Officiers, dont ils jouiront après leur retour dans les Provinces, & 10. sols aux Miliciens.

Le Duc de *Fleuri*, Neveu du Cardinal Premier Ministre, qui étoit dans ses Terres du *Languedoc*, s'est rendu en Cour, pour remercier S. M. de l'honneur qu'Elle lui a acordé en le créant Duc & Pair de France.

Les Négociations entre les Cours de *Vienne* & de *France*, sont sur un si bon pié, que l'on se flate, que le Traité de Paix sera signé dans peu; & l'on croit qu'il sera publié vers le milieu du Mois de Juin, tems auquel les Rati-fications seront échangées. On travaille actuellement aux Habits dont le Guet à pié & à Cheval, les Hérauts d'Armes & les Officiers de Police seront revêtus, lors des Réjouissances qui se feront ici à cette occasion.

Actions de la Compagnie des Indes L. 2140.

GRAN-

G R A N D E B R E T A G N E.

LONDRES. Le Comte de *Hautois*, Grand Sénéchal de *Lorraine* & de *Bar*, qui est venu ici pour notifier à cette Cour le Mariage du Duc de *Lorraine*, eut à cette occasion Audience de L. M. le 29. du Mois passé, & le 30. il fut introduit à celles du Prince de *Galles* & du Duc de *Cumberland*. Le 31. le Comte de *Martiniz* arriva en cette Ville, pour faire une pareille notification de la part de l'Empereur.

Le 1. de ce Mois, le Contre - Amiral *Haddock* arriva à *Portsmouth*, avec une Escadre composée de 8. Vaisseaux de Guerre, venans de *Lisbonne*. Ils n'ont été que 11. jours dans leur trajet, & l'on dit qu'ils seront incessamment désarmez. Le 6. les principaux Officiers de ces Vaisseaux se rendirent en Cour, où ils eurent l'honneur de saluer le Roi.

Le 4. sur les deux heures après midi, le Roi se rendit à la Chambre des Seigneurs avec les Cérémonies acoutumées, & aiant mandé les Communes, S. M. donna son consentement Roial, à un Bil pour lever une Taxe sur les Terres, comme aussi à plusieurs autres Bils publics & particuliers, qui ne sont pas aslés intéressans pour les rapporter. Nous ne nous étendons pas non plus sur tout ce qui s'est passé en Parlement : Un pareil détail, qui n'intéresse que la Nation, ne pourroit être que fatigant pour nos Lecteurs.

S. M. a approuvé le Plan d'un beau Palais que l'on doit construire dans la Plaine de *Hide*
D Parc

Parc, du côté qui fait face au *Quarré de Grosvenor*. Il est destiné pour le Prince de *Galles* & la Princesse son Epouse. Le 14. le Roi reçut un *Exprès* de la Cour de *Saxe - Gotha*, avec avis que la Commission du Lord *Delawar* avoit été très agréablement reçue, & que l'on rendoit à ce Ministre tous les honneurs dûs à son Caractère. La Princesse AUGUSTINE, que ce Seigneur est allé demander en Mariage pour le Prince de *Galles*, est attenduë ici vers le milieu du Mois de Mai. On dressa le 18. dans les *Apartemens* de S. A. R. au Palais de *St. James* deux Lits de Velours cramoisi, très magnifiques, destinez pour ces Augustes Epoux. La Cérémonie du Mariage se fera dans la Chapelle Françoisè de *St. James*, où l'on a déjà fait divers changemens à ce sujet.

La Cour a pris le Deuil, à l'ocasion de la mort du Comte de *Hanau*, qui avoit épousé la Sœur de la Reine.

Actions. Banque 150 $\frac{1}{8}$. Indes 175 $\frac{3}{4}$. Sud 98 $\frac{3}{4}$.
Annuitéz 112 $\frac{1}{8}$. *Nouvelles Annuitéz* 110 $\frac{1}{8}$.

E S P A G N E.

MADRID. Le 17. du passé la Cour revint du *Prado* en cette Capitale; & le soir il y eut à cette ocasion des illuminations & autres réjouissances par toute la Ville.

Le 22. l'Infant D. PHILIPPE, & le jeune Marquis de Ste. Croix, furent reçus Chevaliers de l'Ordre du St. Esprit. Le Roi en fit la Cérémonie, en vertu d'une Procuration de S. M. T.C.
 Elle

Elle fut d'une magnificence extraordinaire. Tous les Grands & les Ministres Etrangers y assistèrent. Le Prince des Asturies fut Parain des deux nouveaux Chevaliers.

Le 4. de ce Mois, L. M. & la Maison Roiale se rendirent au Château d'*Aranjuez*, où ils doivent passer quelque tems. Le Marquis de *Vaugrenan* & le Baron de *Carpenai*, Ministres de France & de Sardaigne suivirent la Cour. Mr. *Capello*, Ambassadeur de *Venise*, s'y rendit le 8. mais les Ambassadeurs de la Grande Brétagne & des Etats Généraux différèrent leur départ, à cause des chemins rendus fort mauvais par les pluies. C'est ce qui a aussi engagé à renvoyer jusques au 20. de Mai prochain, le Camp qui doit se former près d'*Aranjuez*. S. M. y fera la Revuë de sa Cavalerie, qui a été habillée de neuf. Il y a de grands préparatifs de la part des Hauts Officiers pour y paroître avec éclat. Le Duc de *Bourbonville*, qui y commandera en Chef, a fait préparer trois Tentés magnifiques, sous lesquelles il tiendra Table ouverte. Il y en aura aussi une superbe pour la Cour. Les Ambassadeurs & Ministres Etrangers ont pareillement fait travailler à des Livrées magnifiques & à des Equipages somptueux, pour suivre le Roi dans cette Revuë.

I T A L I E.

ROME. Les Enrôlemens par force, qui se faisoient pour l'*Espagne*, avoient tellement irrité le Peuple, qu'il y eut une émeute, qui répandit la fraïeur & l'alarme dans tous les Quartiers

de la Ville. Le 23. du passé plus de 1000. Personnes s'atroupèrent sur la Place *Farnèse*, enfoncèrent la Porte d'une Maison où il y avoit de jeunes Gens pris par force, & après les avoir enlevés, ils entrèrent dans une telle furie qu'ils fracassèrent à coups de pierres les Fenêtres du Palais *Farnèse*. Les Soldats que l'on envoïa ne pûrent faire cesser le tumulte. Les Portes des Maisons & des Boutiques furent fermées, & l'on fit marcher pendant toute la nuit du 23. au 24. les Soldats & les Cuirassiers pour prévenir les excès. On prit la précaution de faire monter la Garde sur tous les Ponts, pour empêcher la communication de la Populace de la Ville avec celle des Fauxbourgs. Le désordre continua le 24. & le 25. La Populace d'en delà du *Tibre* s'étant jointe à celle des Fauxbourgs, s'avança avec des Armes & des Pierres vers un Pont qu'ils forcèrent. Les Soldats après une Décharge, qui tua un Homme & en blessa un autre, furent obligés de se retirer. Mais un Détachement de Cuirassiers & d'autres Compagnies de Soldats, contraignit la Populace d'abandonner ce Pont. Pareille chose arriva aussi à un autre Pont. Il n'y avoit pas plus de tranquillité dans la Ville. Le Peuple avoit couronné de Lauriers un jeune Garçon, que l'on portoit sur les Epaules, en criant *Vive l'Empereur*: Ces Mécontents s'avancèrent vers la Place d'*Espagne*; mais ils furent repoussés par d'autres Compagnies de Soldats, qui en tuèrent trois & en blessèrent quelques uns; en sorte que l'épouvante & le désordre étoient généralement répandus. Plusieurs Milliers de ces Mécontents se rassemblèrent

rent sur la Place de *St. Côme* aiant à leur tête un E-tendart arboré sous le Nom & les Armes de l'Empereur. Le PAPE fit alors appeler le Marquis *Crescenzi*, Premier Conservateur du Sénat & du Peuple, & lui ordonna d'apaiser les Mécontens, en leur acordant tout ce qu'ils demanderoient. Le Prince de *S. Croce*, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, fut prié de la part de S. S. de concourir à apaiser ce désordre. Ils en vinrent à bout, & l'on convint avec les Mécontens. 1. *Qu'il y auroit un pardon général.* 2. *Qu'on remettroit en liberté ceux qui avoient été arrêtés & conduits en Prison à l'ocasion de ce soulèvement.* 3. *Que l'on feroit retrouver tous ceux qui avoient été enrôlés par force par les Espagnols.* 4. *Que tous les Espagnols qu'il y avoit dans Rome en sortiroient incessamment.* Ces Articles furent jurés & signés par le Prince de *S. Croce* au Nom du Pape, & par les Chefs des Mécontens, qui se retirèrent ensuite chacun chés eux. Depuis lors on a publié de rigoureuses défenses d'enrôler pour quelque Puissance que ce puisse être,

Les Troupes commencent d'évacuer l'Italie. La *Mirandole* a été remise aux Impériaux, & le Général *Wachtendonck* y entra le 11. de ce Mois avec une Garnison de 150. Hommes. Les Espagnols quittent pareillement les Etats de *Parme* & de *Plaisance*. Il y a déjà eu deux Convois de leurs Troupes, qui se sont embarqués à *Livorne*, & le troisième doit partir au retour du Général de *Montemar*, qui est allé à Naples prendre congé du Roi des deux Siciles. Les Troupes Françaises, qui étoient dans le *Modenois*, commencerent à défiler le 13. & le 14. pour se rendre à
Crémone,

Crémone, & marcher ensuite du côté de *Lodi*. On croit qu'une partie des Troupes Piémontoises se rendra vers les Places du Territoire de Gènes, sur lesquelles le Roi de Sardaigne forme des prétensions.

S U I S S E.

BERNE. On écrit d'*Hutwil*, Bailliage de *Trachselwald* dépendant de ce Canton ; qu'il y étoit mort dans les commencemens de ce Mois une Femme nommée *Madelaine Brunner*, Veuve de *Jean Fiechter*, âgée de passé 115. ans. Quoi qu'elle ne se fut mariée que dans la 52^{me} année de son âge, elle a eu 7. Enfans. Deux ans avant sa mort les dents lui sont revenueës, & elle a repris de la gorge comme une Fille de 20. ans. Plusieurs Personnes de cette Ville l'ont vuë ; entr'autres Mr. CHRIST, Docteur en Médecine à Berne, qui donne encore cette particularité, que cette Femme avoit été Cuisinière du Général de l'Armée Bernoise, lors de la Guerre des Païsans en 1654. Voila un Phénomène extraordinaire, que l'on révoqueroit en doute, s'il n'étoit aussi bien constaté qu'il l'est.

GENEVE. Les différens qui se sont fuscitez entre le Roi de Sardaigne & nôtre République, paroissant devenir sérieux, les Magnifiques SINDICS & CONSEILS jugèrent à propos d'en écrire au Roi de la *Grande Brétagne*. Ce Monarque les a honoré à cette occasion de la Lettre suivante :

TRES

T R E S C H E R S A M I S .

Nous avons reçu votre Lettre du 7. de ce Mois , qui nous a été envoyée par le Comte de Marfay , qui fait les fonctions de notre Ministre , residant auprès de Vous , par laquelle vous nous priez de vouloir donner des ordres à notre Ambassadeur à la Cour du ROI de SARDAIGNE , pour qu'il s'emploie à pacifier & terminer tous les diferens qui ont accoutumés de s'élever de tems en tems entre Vous & les Officiers du Roi de Sardaigne. Et comme Nous sommes toujours portés à vous donner des preuves de la bienveillance que nous avons pour vous , & avec laquelle nous regardons vos affaires , Nous n'hésitons pas d'adhérer en cela à vos desirs , & nous donnerons ordre à notre Ambassadeur de ne laisser passer aucune occasion , où il pourra vous être utile , & de faire toutes choses pour temoigner publiquement combien est véritable l'affection de Cœur que Nous avons pour votre Republique.

Nous ne doutons pas , que Vous n'ayez déjà parfaitement bien reconnu que vos dissensions & altérations domestiques ne puissent être cause des difficultés , qu'on vous suscite , & qui pourraient mettre en perte votre Etat , & votre Sainte Religion ; C'est pourquoi Nous vous exhortons , comme aiant votre Salut extrêmement à cœur , que vous vous appliquiez principalement , & avant toutes choses , à rétablir au plutôt la Concorde , l'Union & la Confiance entre les diferens Ordres de la République ; & que vous vous serviez en cela des prudens Conseils de vos Anciens & fidèles Alliez les Cantons de ZURICH & de BERNE , qui ont un si grand intérêt , que votre Etat soit en une parfaite sûreté à tous égards , & que vous écoutiez favorablement & avec confiance le Comte de Marfay , notre Ministre , qui vous exposera plus particulièrement nos pensées à ce sujet , lesquelles partent de notre affectueux attachement pour vous.

Du reste , Nous vous recommandons , Vous , & votre République , de tout notre Cœur à la Protection Divine. Donné de notre Palais de St. JAMES , le 17. Fevrier 1736. & de Notre Règne le neuvieme.

Votre bon Ami.

GEORGE , ROI.

L'Afai re des Contrebandiers qui ont été rendus au Roi de SARDAIGNE , paroît vouloir prendre

dre une tournure favorable. C'est au moins ce que l'on peut conjecturer de la Lettre écrite par S. E. le Marquis d'ORMEA , Ministre & Secrétaire d'Etat de S. M. aux Magnifiques SINDICS & CONSEILS de cette République , laquelle nous allons rapporter.

M E S S I E U R S ,

LE Roi a non seulement agréé la manière louable avec laquelle vous vous êtes comportés dans la rémission des Prisonniers en question , par laquelle Vous avez confirmé les sentimens de douleur & d'indignation , que vous avoit causé l'attentat , dont ils étoient coupables. Mais en m'ordonnant de vous l'apprendre , S. M. me charge encore de vous dire , sur ce que j'ai eu l'honneur de lui représenter de vôtre part , qu'elle se fera en cette occasion un plaisir singulier de faire éprouver sa Clémence , non seulement à ceux que Vous avez consignés , mais encore aux autres , qui avoient été précédemment arêtés pour le même Crime. En mon particulier , je ne négligerai aucune occasion , où je puisse vous témoigner , que je suis parfaitement

M E S S I E U R S ,

Vôtre &c.

Turin le 6. Avril 1736.

signé D'ORMEA.

MONTBELIART. Le Baron de *Montolieu* , Conseiller Privé des Amballades & Chambellan du Sérénissime *Duc de Wirtemberg* , nôtre Souverain , arriva en cette Ville le 4. de ce Mois. Il conféra les jours suivans avec Mr. de la *Tour de Mance* , Commandant du Château pour le Roi , & avec d'autres Commissaires de S. M. T. C. & les Conditions de l'évacuation du Château & du Comté par les François , aiant été réglées & signées le 8. , le Château & la Ville furent remis au Baron de *Montolieu* , qui en prit possession au Nom du Duc de *Wirtemberg*. Depuis lors ce Seigneur est occupé à rétablir les choses sur le pié où elles étoient avant que les François s'en emparaient ; & il se fait généralement aimer.



NOUVELLES LITÉRAIRES.

D I S C O U R S

*Sur le Desir de l'Immortalité, prononcé
dans une Société Littéraire.*

IL ne me propose point, *Messieurs*, d'examiner dans ce Discours toutes les preuves que nous avons de l'Immortalité de l'Ame ; je me bornerai à une seule : c'est celle qui est tirée du Desir de l'Immortalité. Je vais tâcher de la développer du mieux qu'il me sera possible. Voici le plan que j'ai dessein de suivre.

Le Desir de l'Immortalité n'est point un effet de l'éducation & des préjugés : Première Vérité. DIEU seul est l'Auteur de ce desir ; c'est lui qui

E l'a

l'a gravé dans nos Ames ; & ce desir est fondé sur les perfections de l'Être Suprême : Seconde Vérité, qui est une suite nécessaire de la précédente.

Ce qui est un effet de l'éducation & des préjugés n'est point général. Il est impossible que tous les Hommes conviennent de regarder comme une Vérité constante ce qui ne seroit qu'une pure chimère. Il y a toujours quelques Personnes éclairées, qui se garantissent de la contagion, qui protestent contre l'erreur, & qui ouvrent les yeux à la lumière. L'erreur a ses limites ; le préjugé varie d'une Nation à une autre. Ici on adore le Soleil : Là on offre de l'encens aux Plantes & aux Animaux. *Ce qui est regardé comme une Vérité deçà les Pyrénées, est considéré comme une erreur au delà [*].* Les coutumes qui dépendent de l'éducation n'ont rien de permanent, ni de solide ; le tems change les usages qui paroissent les mieux établis ; ils sont sujets aux vicissitudes humaines ; ils sont pour ainsi dire entraînés par les révolutions des Etats : Mais le desir de l'Immortalité est constant & universel (**). Les Personnes les plus sages & les plus éclairées sont aussi celles qui en ont été pénétrées avec le plus de force & d'évidence. Rien n'a pû en altérer l'impression. Les Hommes, de tous les tems, & de toutes les Nations, ont respecté une Vérité, que l'Être Suprême avoit imprimée dans leurs Cœurs, & qui étoit comme le Sceau de ses promesses. Le Savant & l'Ignorant, les Peuples

[*] Pascal.

(**) Tout jugement de la Nature, quand il est universel est nécessairement vrai. Cicéron de la Nature des Dieux.

ples civilisez & les Peuples Sauvages, tous se réunissent à desirer l'Immortalité, ou à la craindre.

Ce n'est point l'effet d'une Révélation immédiate. Les Sages du Paganisme ont connu cette Vérité, & l'ont annoncée. *Nôtre Ame*, dit Phocilide, *a des sentimens de grandeur qui lui sont naturels, & qui prouvent l'excellence de sa nature & de son origine.* Socrate, condamné à mort, desire avec ardeur *de quitter la Terre pour entrer dans le Monde des Esprits.* Platon, son Disciple, a sur ce sujet, des idées nobles & sublimes. *Nôtre Ame*, dit Cicéron, *ne tire point son origine des Hommes. Il la faut chercher dans le sein de la Divinité, à laquelle elle aspire de se réunir.* [*] Son essence est toute céleste. L'Ame a une excellence qui lui est particulière, & qui prouve qu'elle est éternelle & supérieure à toutes les autres substances.

Si le desir de l'Immortalité n'étoit fondé que sur l'éducation & sur le préjugé, il ne seroit pas à l'épreuve de l'examen. La raison dissipe, avec assés de facilité, des illusions auxquelles la crainte ou l'interêt donnent de la vrai-semblance & du crédit. Mais ici plus on médite avec attention, & plus on s'assure que le desir de l'Immortalité a un objet fixe & réel. De là ces consolations & ces espérances, qui soutiennent les Gens de bien dans les plus rudes épreuves. Sur le point de quitter la Vie, ils se réjouissent dans l'attente de la récompense magnifique que Dieu a promise à la Vertu. Ils

E 2

aban-

[*] Voyez aussi là dessus le beau Discours que l'on attribue à CIRUS mourant.

abandonnent avec plaisir des biens périssables, des dépouilles mortelles ; leur Ame s'élance avec rapidité dans le séjour du repos & de la félicité. La crainte de l'avenir , produit aussi ces troubles & ces terreurs , que le Scelerat le plus déterminé ne sauroit étouffer ; Au milieu de l'abondance & des délices qui l'environnent, une Main invisible le frappe ; sa conscience se réveille & le condamne ; il ne sauroit échaper à la Vengeance Divine ; il croit déjà voir l'appareil de son supplice.

Ainsi le désir de l'Immortalité , ou la crainte de l'avenir , n'est point l'effet de l'éducation , ni des préjugés : Dieu seul en est l'Auteur ; c'est lui qui l'a gravé dans nos Ames. Le Tout-Puissant ne rempliroit-il pas ses promesses ? Celui qui est la Vérité même voudroit-il nous tromper , & se jouer de notre crédulité ? Sa Justice * permettroit elle , que le Méchant & l'Homme de bien , eussent le même sort , & fussent confondus dans le néant ? Certainement rien n'empêche , que Dieu ne remplisse les desirs de notre Ame. Elle est spirituelle : Aucune Créature n'a le pouvoir , ni le droit de l'annéantir. Pour la replonger dans le néant , il faut un Acte exprès de celui qui l'a créée. Fera-t-il servir sa Puissance à détruire des Etres destinez à le glorifier , des Etres dont l'existence peut servir à manifester ses sublimes perfections ? Les efforts que nous faisons pour nous élever jusqu'à l'Etre Suprême & pour lui ressembler , seroient - ils inutiles ? N'aurions-nous

* Sa Justice surpasse les plus hautes Montagnes , & sa Bonté at teint jusques aux Nuës.

nous été créés que pour être simples Spectateurs d'une décoration passagère , que pour voyager parmi ce qui n'a que l'ombre & l'apparence ? N'y auroit-il que quelques années d'intervale entre nous & le néant. Non ces idées nobles & sublimes d'une Eternité de bonheur ne sont point vaines ! *Dieu n'est point Homme pour mentir , ni Fils de l'Homme pour se repentir.* Ses promesses sont fondées sur le Rocher des Siècles. Doubter de l'efficacité de ces desirs , c'est se plonger sans raison dans la plus cruelle incertitude. Des desirs si vifs & si généraux , ressemblent à ces idées primitives , dont l'évidence nous entraîne , & nous sert à distinguer le Vrai du faux , le juste de l'injuste. Ces sentimens d'Immortalité gravés dans notre Ame doivent donc nous convaincre qu'elle jouira un jour d'une félicité infinie , qui doit être la récompense de la Vertu.

DIEU nous a donné de l'Amour pour la Vérité , & des moiens pour la connoître. Il aime donc souverainement ce qui est vrai , & il ne prend point plaisir à se jouer de notre crédulité , par des espérances vaines & chimériques. Les Hommes trompent quelquefois ; ils manquent à leurs promesses , par ignorance , par malice , par intérêt. Mais ces motifs sont indignes de la Divinité : Tous les biens dont nous jouissons , nous les tenons de sa Main libérale. Dieu n'espère rien des Hommes ; le bien qu'ils font ne sauroit aller jusques à lui ; il ne craint rien de leur part ; le mal que nous voudrions lui faire retomberoit sur nos têtes. Nous n'exécutons pas toujours nos promesses ,
parce

parce que nous n'en découvrons pas d'abord les difficultés & les inconvénients ; mais Dieu voit parfaitement toute l'étendue des desseins qu'il a formés : tout ce qui arrive n'est qu'une suite de ses Décrets. Il peut changer à son gré le Plan de l'Univers, ou le maintenir dans l'ordre qu'il a établi, par sa Volonté toute puissante. Les Hommes se servent de mensonges & d'artifices ; parce qu'ils manquent de force ou d'habileté pour obtenir ce qu'ils desirerent ; mais nous venons de voir que Dieu gouverne toutes choses avec un pouvoir absolu. Ce qui achève de me persuader que ses promesses sont constantes & invariables , c'est sa Bonté & sa Sagesse. Ici bas, la Providence est comme voilée ; le Vice n'est pas toujours puni ; & la Vertu demeure quelquefois sans récompense. Le Souverain Législateur doit fixer un jour où le Mystère sera développé, & où sa Justice se manifestera à tout l'Univers.

J'espère donc , que Dieu élèvera mon Ame à cet état immuable de bonheur & de perfection qu'elle desirer, & dont elle a sur la Terre un heureux pressentiment. Le sentiment naturel & invincible de l'Immortalité , me rassure contre la crainte de l'anéantissement. Ce sentiment doit avoir un rapport immédiat avec son objet ; c'est une suite nécessaire de l'ordre primitif établi par le Créateur. C'est ainsi que tous les Membres du Corps-humain, sont destinés à des fonctions particulières & à des usages réels. Tout est destiné à une certaine fin : L'Homme seul seroit-il une exception à une règle si générale ? Le desir de l'Immortalité n'au-
roit-

roit-il aucun but ? Ne seroit-ce qu'une agréable illusion ? Les sublimes perfections de la Divinité, me persuadent que Dieu a dessein de perpétuer mon existence. Je sens déjà toute la Noblesse de ma destination. L'Homme a été fait pour quelque chose de plus grand , que pour ne s'occuper que de choses sensibles & terrestres. Il est capable d'emplois plus nobles & plus relevés ; il tend toujours vers le lieu de son origine , qui est le Monde des Esprits ; il prend son vol jusques au Ciel , pour contempler toute la beauté de l'Etre Suprême, duquel il tire sa gloire & sa perfection. Je sens toute la dignité , toute l'excellence de mon Ame, & jusques où elle peut porter ses espérances. Ici bas , nos connoissances sont très bornées ; nous ne formons que des conjectures à peine vrai-semblables ; nous ne voions les objets qu'en partie & à travers d'un Verre obscur ; nous marchons par la foi , & non par la vue. Il semble que la Nature entière est masquée à nos yeux : Cela prouve que nous ne faisons sur la Terre qu'un simple apprentissage & un essai de nos forces. Cette Vie est à tous égards un état d'épreuve. La Vérité nous échape lors que nous sommes sur le point de la saisir : Notre but s'éloigne lorsque nous courons avec le plus de force pour y parvenir. Dieu arrêteroît il tout à coup le progrès de nos connoissances ? Ne nous offriroit il que de simples lueurs ? Borneroit-il notre Carrière à ce petit nombre de jours , qui composent la Vie de l'Homme ? La Mort ne fera , sans doute , que dissiper les ombres qui nous environnent ;
elle

elle nous conduira au séjour de la Lumière & de la Vérité. Nôtre Ame découvrira toute l'étendue, toute la réalité des Objets, lors qu'elle sera dégagée de ce Corps infirme, qui la tient comme Captive, de ces sens qui lui tendent souvent des pièges trompeurs. Toutes les difficultés téméraires sur la *Providence* s'évanouiront dans le Monde des Esprits : Elles ne sont fondées que sur nôtre foiblesse, & sur nôtre ignorance. Nous apercevrons tout le néant de nos doutes, quand le Plan entier de l'Univers sera manifesté à *nos yeux*. Nous irons de connoissances en connoissances & de Vertus en Vertus. Sur la Terre, nous lutons sans cesse contre des passions, souvent plus fortes que nous : La victoire est presque toujours incertaine, & le triomphe toujours pénible. Dans le Ciel, les passions sont anéanties ; la Vertu nous paroîtra souverainement aimable, & elle remplira nôtre Cœur de joie.

Peut-être qu'ici-bas toutes les facultez de nôtre Ame ne sont pas développées ; peut être aura t-elle dans la Vie à venir, des sensations plus délicates & plus délicieuses, des idées plus nettes & plus étendues. Ce que nous sommes n'est pas encore aparû : Ce n'est qu'après la mort que nous pourrons découvrir ces nouveaux Cieux & cette nouvelle Terre où la Justice habite. Il y a donc un état à venir dans lequel Dieu nous réserve la possession de l'objet de nos espérances. C'est dans la source de la Lumière, que nous pourrons puiser les biens & les connoissances qui peuvent remplir le vuide & les desirs de nôtre Ame.

Si

Si les Grands Hommes de l'Antiquité ont exécuté de si belles choses , pour aquerir une Immortalité , pour ainsi dire passagère dans la Mémoire des Hommes ; que ne devons nous pas faire , nous qui sommes apellez à une Immortalité réelle & véritable ; nous pour qui Dieu a mis en lumière la Vie & l'Immortalité ? Les Monumens , que l'orgueil ou la reconnoissance ont élevés aux Hommes les plus célèbres , ont disparu : A peine en découvre-t-on encore quelques traces ; mais le tems ni les révolutions les plus fatales ne sauroient détruire l'*Immortalité de l'Ame*. Dieu qui en a fixé la durée est constant dans ses promesses ; sa Bonté & sa Justice nous en assurent l'exécution , & il a tout le pouvoir nécessaire pour les remplir.

Rien ne marque mieux la grandeur de l'Homme , que la Noblesse de sa destination. Il s'avilit , en recherchant avec ardeur des biens terrestres & périssables. La source du vrai bonheur est dans nôtre Céléste Patrie. Nous sommes Citoyens des Cieux ; penserions nous à établir ici-bas des Tabernacles éternels ? Etrangers & Voageurs , nous ne faisons que parcourir les Déserts de ce Monde , & nous aspirons à cette Cité éternelle , dont Dieu est le Roi & le Fondateur.

J'ai essayé , *Messieurs* , d'établir dans ce Discours , que le desir de l'Immortalité , prouve son existence & sa certitude ; mais je ne prétens point exclure les autres preuves que l'on en donne , & qui mettent cette importante Vérité dans une pleine évidence : Il en est com-

F

me

me de ces raïons de lumière , qui acquièrent par leur reünion plus de force & plus d'éclat.

Il importe extrêmement à l'Homme , d'être convaincu , qu'il est né pour être immortel. Quelle source de consolation , & en même tems, quel plus grand motif pour l'engager à s'en rendre digne ! Ses infirmités , ses foiblesses & ses passions le rabaisent jusqu'à la condition des simples Animaux : Mais la noblesse de sa destination doit le remplir de joie , & l'engager à aimer souverainement la Sainteté. Nous sommes apellés à être purs , comme Dieu lui-même est pur. Voilà la seule Immortalité solide & réelle , & la seule qui mérite de nous occuper.

Genève Mr. J. B. T.



ECLAIRCISSEMENT

Sur un endroit des Causes Célèbres de Mr. GAÏOT DE PITAVAL , avec quelques Réflexions sur le changement de Religion de Mr. DE TURENNE , rapporté dans l'Histoire de ce Grand Homme que Mr. DE RAMSAI vient de donner au Public.

Nouslacre . M E S S I E U R S ,

JE me trouvai l'autre jour dans une Compagnie

pagnie de Gens de Lettres, où chacun rendoit raison des lectures qu'il venoit de faire. Un de nos Messieurs nous dit, que le hazard l'avoit fait tomber le jour précédent, sur deux *Conversions*, que les Catholiques Romains ont fait sonner fort haut : La première est celle de Mr. DE TURENNE, que Mr. de RAMSAI a pompeusement étalée dans l'Histoire de ce *Vicomte*, qu'il vient de donner au Public. L'autre *Conversion* est celle d'un fameux Académicien de Paris, qui est rapportée à la tête du VI. Volume des *Causes Célèbres*. Cette dernière est proprement celle qui nous occupa. Cependant on préluda un peu sur le changement de Mr. de Turenne.

Nôtre Ami, qui venoit de lire l'Histoire de ce Général, nous dit, que si l'on en croit Mr. de Ramsai, aucune vuë temporelle n'entra dans le changement de Religion de ce Grand Homme, & il rend cela fort vrai-semblable, par cette raison sur tout, c'est que quand Mr. de Turenne se fit Catholique Romain, il étoit tout ce qu'il pouvoit être.

On fit quelques Réflexions sur cet Evènement, qui dut un peu étourdir le Parti Protestant. En voici quelques unes, dont je crois devoir vous faire part.

La 1^{ere} Remarque que l'on fit, c'est qu'il ne faut pas être surpris si Mr. de Ramsai a peint de si belles couleurs le changement de Mr. de Turenne. C'est là le morceau de cette Histoire à quoi l'Auteur devoit le plus s'affectionner, puis qu'il a cela de commun avec son Héros.

On alla plus loin, & l'on essaya de démêler les motifs qui pouvoient avoir déterminé Mr.

de *Turenne* à abandonner sa Religion. Ce Grand Homme s'étoit fort entêté d'un Plan de réünion entre les *Catholiques Romains* & les *Protestans*. Il avoit fait travailler d'habiles Gens à diminuer les Controverses , & à rapprocher les deux Partis. Cela dut naturellement le conduire à cette pensée , que la Religion Romaine n'étoit pas aussi mauvaise qu'on la faisoit , & que l'on y pouvoit faire son salut. En voilà assez , pour expliquer ensuite , pourquoi un Courtisan embrasse la Religion dominante. C'est un moien infailible de se rendre beaucoup plus agréable au Souverain , & c'est à quoi Mr. de *Turenne* a aspiré jusqu'à la fin de sa vie. Ses Panégyristes ont bien dit de lui , qu'il ne cherchoit point à s'élever plus haut ; mais ils ont ajouté en même tems , que la seule ambition qui le touchoit , c'étoit de gagner toujours d'avantage la bienveillance de son Maître.

Cette manière de rendre raison du changement de Religion de Mr. de *Turenne* parut assez satisfaisante. Ce qu'il y a de singulier , c'est que cette pensée , que l'on peut faire son salut dans l'Eglise Romaine , cette tolérance que vouloit Mr. de *Turenne* , loin d'être aux yeux de Mr. de *Ramsai* un acheminement à se faire Catholique Romain , lui paroît au contraire un véritable obstacle. L'endroit est trop curieux pour ne pas le rapporter. *Le Vicomte* , dit-il , avoit eu pour Précepteur un Calviniste Tolérant , nommé *Tilenus* , ce qui fut peut-être une des principales causes du retardement de la Conversion du *Vicomte*. „ Quelle idée ! s'écrie là-dessus Mr. „ l'Abé *Des Fontaines* ; Un Tolérant croit , que „ dans

» dans toutes les Societez Chrétiennes , on
 » peut également se sauver. Il est donc plus
 » disposé que tout autre Sectaire à changer de
 » Religion , s'il a des motifs qui le portent à ce
 » changement. Ce Journaliste confirme sa pen-
 sée par l'exemple d'*Henri IV.* qui embrassa la
 Communion Romaine , dès qu'il crut qu'on
 pouvoit s'y sauver , & il conclut , que *la pen-
 sée de Mr. de Ramsai est fausse , pour ne rien dire
 de plus.* On trouva surprenant , que nôtre Au-
 teur eut bronché en si beau chemin. Les Con-
 noisseurs prétendent que pour n'être pas Hom-
 me de Guerre , il s'est mépris quelquefois en
 décrivant les exploits de son Héros. Ils vou-
 droient qu'on laissât écrire ces sortes d'Histoi-
 res à des Gens exercez dans l'Art militaire ;
 mais l'Article de la *Conversion* de Mr. de *Tu-
 renne* , n'étoit plus une Matière étrangère à nô-
 tre Auteur. Il devoit se trouver en Pais de
 connoissance. On lui reconnoit toute l'aptitu-
 de nécessaire pour bien traiter ce sujet. Il a
 d'ailleurs fort étudié le Cœur humain ; Ce de-
 voit donc être l'endroit de son Histoire le mieux
 touché.

Je ne dois pas vous dissimuler , *Messieurs* ,
 que l'on fit une objection assez forte , à celui
 qui venoit d'expliquer le changement de Reli-
 gion du Vicomte , simplement parce qu'il crut
 qu'on pouvoit se sauver dans l'Eglise Romaine.
 » Si vous aviez lû l'Histoire de Mr. de *Ramsai* ;
 » lui dit-on , vous verriez qu'il nous donne une
 » idée bien plus avantageuse de la *Catholicité*
 » de son Héros. Il nous le dépeint fort zélé
 » pour sa nouvelle Religion , & portant la dé-
 » votion

» votion plus loin que les Catholiques mêmes
» de naissance.

Nôtre Ami, pour soutenir son explication, répondit de cette manière à la difficulté qu'on venoit de lui faire. » Il est vrai que je n'ai pas
» lû l'Histoire même de Mr. de *Ramsai*. Je
» m'en suis tenu aux Extraits qu'en ont don-
» né les Journaux. A l'égard de cette dévotion
» si poussée, que l'on prête à Mr. de *Turenne*,
» je me rapelle d'avoir vû cette circonstance
» dans les deux Oraisons funèbres que l'on fit
» pour lui; & il y a beaucoup d'apparence que
» ce sont là les sources où a puisé Mr. de *Ram-*
» *sai*. Mais peut-on bien se fier à ce que nous
» disent dans ces occasions Mrs. les Orateurs?
» Si l'on en croit nôtre Auteur, on doit pren-
» dre ces Eloges au pié de la lettre. Selon
» lui, ils ne souffrent aucun rabais. Jugez en par
» la place qu'il a assignée dans son Histoire,
» à l'Oraison funèbre de Mr. de *Turenne*, par le
» célèbre *Fléchier*. On la trouve dans le 2. Volu-
» me de cette Histoire, rangée parmi les preuves.
» *C'est la première fois*, dit uniquement Mr. l'Abé
» *Des Fontaines*, qu'un Panégyrique a servi de Pié-
» ce justificative. Je ne suis pas surpris, ajou-
» ta nôtre Ami, que Mr. de *Ramsai* place si
» honorablement ces productions de l'Art Ora-
» toire. Il y a beaucoup d'intérêt. On a re-
» marqué que son Histoire sent fort l'Eloge A-
» cadémique. Il lui importe donc qu'une nar-
» ration ornée & fleurie, ne cause aucune dé-
» fiance aux Lecteurs.

La Conclusion de ce petit Entretien sur le
changement de Religion de Mr. de *Turenne*,
qu'il

qu'il a plû à Mr. de *Ramsai*, de présenter de nouveau aux yeux du Public, fut qu'il ne peut pas faire un préjugé fort favorable à l'Eglise Romaine. On en donna cette raison d'après Mr. *Baile* „ c'est que ce Héros, dont le Génie étoit „ merveilleux pour tout ce qui regarde la Guer- „ re, & les fonctions d'un Général, ne se pi- „ quoit point de Science, & étoit un mauvais „ Juge sur les Matières de Controverse. Voi- la, *Messieurs*, autant que j'ai pû me le rapel- ler, les principales Réflexions que l'on fit sur la fameuse *Conversion* de Mr. de *Turenne*.

Puisque vous voilà en train d'expliquer les *Conversions*, ajouta nôtre Ami, qui nous rendoit raison des Livres qu'il venoit de lire, je vais vous en proposer une autre un peu plus embarrassante. C'est celle d'un Savant qui est rapportée dans le Tome VI. des *Causes Célèbres*, & que Mr. GAIOT DE PITAVALL a aussi jugé à propos de remettre sur la Scène. On la trouve dans le fameux Procès, qui commença en 1710., entre Mr. ROUSSEAU, & Mr. Saurin. Membre de l'Académie des Sciences de *Paris*. C'est le 1er Article de ce Volume, si je ne me trompe. Vous ne pourrez pas dire ici, continua-t-il, comme de Mr. de *Turenne*, qu'il s'agit d'un Homme qui ne se piquoit pas de Science. Mr. Saurin étoit également Théologien & Philosophe, quand il préféra la Religion Romaine à la nôtre. Il avoit été Ministre parmi nous, & Ministre fort aplaudi. Il a donc dû se déterminer avec connoissance de cause. J'avouë ingénûment que j'ai été frappé de la manière dont cet habile Homme raconte qu'il devint Catholique. Il nous dit qu'il étoit sorti de France,

un peu avant la Révocation de l'*Edit de Nantes*, qu'il se réfugia en *Suisse*, où pendant quelques années, il exerça son Ministère. Quelque tems après son Etablissement dans ce Pais-là, on lui fit des difficultés sur un certain *Formulaire* que les Théologiens devoient signer à Genève & en *Suisse*. Il refuse par scrupule de Conscience, de donner sa signature. *C'étoit là* dit-il, *une occasion ménagée par la Providence, pour le conduire où la Grace du Seigneur l'apelloit.* Cette petite persécution lui donne lieu d'examiner, sans prévention, les sentimens de l'Eglise Romaine. Il trouve bien-tôt qu'on avoit exagéré les abus de cette Religion. La lecture de l'*Exposition* de l'Evêque de *Meaux* acheva de rendre la Réforme odieuse à Mr. S. . . . Il écrivit à ce Prélat, & lui fit part de quelques scrupules qui lui restoient encore. L'Evêque, dans sa Réponse, l'exhorte à venir conférer avec lui, dans une de ses Maisons de Campagne, près de *Meaux*. Il s'y rend, & après deux ou trois Conférences, le voila parfaitement soumis à l'autorité infallible de l'Eglise Romaine, & il fait son abjuration.

Tout cela paroît amené fort naturellement. On trouve dans cette Narration un air de sincérité qui gagne le Lecteur. La manière dont elle est écrite, sent aussi beaucoup la bonne foi. L'Auteur n'a point voulu imposer par un stile brillant & pompeux. Rien de plus simple, & en même tems rien de plus précis. En un mot, ni dans le tour, ni dans le fond même de cet *Exposé*, on n'aperçoit quoi que ce soit, qui puisse rendre cette *Conversion* suspecte.

suspecte. Je ne suis pas surpris , que les Catholiques s'en fassent un sujet de triomphe , & qu'on l'ait imprimée plus d'une fois. Un Ministre distingué parmi les Protestans , un Ministre qui est en même tems habile Philosophe , & grand Géomètre , préfère la Religion Catholique à la Réformée ; C'est assurément là un suffrage d'un grand poids.

Le Doïen de nôtre petite Assemblée prit alors la Parole , & répondit à nôtre Ami , à qui cette Lecture avoit un peu imposé. Vous avez raison , lui dit-il , d'être content de la manière dont Mr.S. . . . a écrit son Histoire. Je me souviens d'avoir lû dans le *Temple du Goût* , de Mr. de VOLTAIRE , que ce *Mémoire* est un *Chef-d'œuvre de l'Art & de l'Eloquence*. Ce n'est pas assez de dire , qu'il y a beaucoup d'*art* , il faut ajouter qu'au travers de cette simplicité apparente qui y règne , on aperçoit un grand artifice. Vous êtes jeune , ajouta-t-il , & on voit bien que vous êtes né après cette Conversion. Pour moi qui étois déjà alors en âge de raison , & qui m'en souviens distinctement , j'ai bien des choses à opposer à la belle Histoire que vous venez de nous faire , d'après la Lecture du *Factum*. Il paroît par ce que vous venez de nous en rapporter , que ce *Néophite* avoit admirablement profité sous son grand Maître , Mr. de Meaux. Il n'a pas mal imité , dans l'Histoire qu'il donne de sa *Conversion* , la méthode du Prélat dans l'*Exposition de la Doctrine Catholique* , je veux dire , qu'il a habilement supprimé certains côtés fâcheux , pour ne laisser voir que les endroits favorables à sa Cause.

Cet Art de savoir tirer le rideau , sur ce qui auroit pû choquer le Public , étoit fort nécessaire à Mr. S. Il y avoit dans sa conduite de vilains traits , qui avoient occasionné son changement de Religion , & il faloit donner le change là-dessus. Aussi a-t-il habilement pallié , déguisé ce qui ne pouvoit pas soutenir le grand jour. Il nous apprend fort en détail tout ce qui lui avoit passé dans l'esprit , quand il se fit Catholique ; mais il se garde bien de nous dire , ce qui lui avoit passé par les mains.

Je ne vous entens pas , dit nôtre jeune *Rapporteur* , à moins que vous ne veuillez dire que Mr. S. fut païé pour changer de Religion. Ce n'est pas tout à fait cela , répondit nôtre Doïen , quoi que la Pension de *Nouveau Converti* suivit bien-tôt. Vous voulez donc l'acuser de quelques tours de main faits en Suisse , repliqua nôtre jeune Ami : Mais Mr. S. répond très bien dans son *Factum* à ces malignes Acusations. „ Il dit „ qu'à l'égard des bruits injurieux , qui s'étoient „ répandus en Suisse contre lui , ils n'ont d'autre „ fondement que son évafion. On fait assez „ , ajoute-t-il , ce que devient la Réputation d'un Ministre , dans le parti qu'il abandonne. On ne manque pas d'admettre contre lui les calomnies que le faux zèle inspire.

Nous verrons bien-tôt si ce sont des calomnies , s'écria la partie adverse de Mr. S. Si vous me donnez le tems d'aller chez moi , je vous produirai des Pièces décisives sur cette Ataire. Il y a quelques années qu'un de mes Amis mourut. On me chargea de visiter ses Papiers. J'y trouvai une Lettre de Mr. S. qui

qui avouë la dette. Je vais vous la chercher. De cette manière je ne produirai point d'autre témoin contre l'Acusé, que lui-même. Il lui fera difficile d'éluder ce témoignage.

Pendant que nôtre Homme alla querir la Lettre en question, un de nos Messieurs nous dit, qu'il se rapelloit que dans le tems que le Poëte *Rousseau* étoit le plus acharné contre Mr. S. . il fit écrire à *Genève*, & en *Suisse*, afin qu'on lui fournit des Mémoires sur les Actions difamantes qu'on imputoit à son Adversaire. Le souvenir en étoit encore récent, malgré l'espace de vingt ans qui s'étoient écoulés depuis ce tems-là. Ce que l'on reprochoit à Mr. S. . étoit fort grave. Ce n'étoit pas simplement une de ces foiblesses à quoi la corruption du siècle prête des excuses, que l'on colore sous des Noms adoucis, & qui ne font point de tort, au moins à un Homme du Monde. Il s'agissoit d'Actions lâches & honteuses aux yeux de tous les Hommes. Il y avoit donc là de quoi animer la recherche d'un Ennemi tel que Mr. *Rousseau*. Mais quelque ardeur qu'il fit paroître, on ne trouva pas à propos de la séconder en Suisse. On ne jugeoit pas nôtre Poëte assez honnête homme, pour devoir entrer dans sa querelle. On soupçonnoit même déjà qu'il calomnioit Mr. S. . en lui imputant certains Couplets satiriques, qui étoient la matière du Procès, & c'est ce qui parût clairement par la Sentence qui fut prononcée. Il n'y auroit donc pas eu de la générosité à fournir des Armes à un Acusateur injuste, & généralement soupçonné de calomnie. On fit aussi charitablement at-

tion à la Famille de Mr. S. Il étoit chargé de beaucoup d'Enfans , qui vivoient sur une Pension du Roi & du Clergé , acordée à ce Ministre *Converti*. Il devoit l'une & l'autre à la bonne opinion que l'on avoit de sa probité , & de la sincérité de sa *Conversion*. Si l'on avoit bien prouvé qu'il n'étoit venu en France , que parce qu'il avoit commis en Suisse des actions flétrissantes , dès là toutes ces gratifications cessoient. La charité porta donc à supprimer des Faits qui auroient plongé sa Femme & ses Enfans dans la dernière misère.

Après ces petites Réflexions qui nous amusèrent un quart d'heure , la Lettre qu'on nous avoit promise arriva. La voici copiée fort exactement.

*Lettre de Mr. S. à Mr. Gonon ,
Ministre Réfugié à Lausanne.*

» J'Ai reçu ta Lettre à mon arrivée à Zurich ;
 » Je l'ai lue avec un torrent de larmes , &
 » j'y ai vu avec consolation , que ton amitié
 » étoit assez forte pour résister à toute l'horreur
 » de mes désordres , à tout l'éclat qu'ils ont
 » fait , & pour t'obliger à travailler au soulagement de ma misère. Hélas ! Mon Cher ,
 » (si dans l'infamie dont je suis couvert , &
 » dans mon extrême indignité , j'ose encore t'appeler ainsi). Hélas ! mon Cher , que suis-je devenu ? D'où suis-je tombé ? Dans quel abîme me vois-je précipité ? Et pourquoi faut-il
 » il

» il que j'aie vécu jusqu'à présent pour détruire
 » par un scandale si éfroiable, tous les fruits
 » de mon Ministère, & pour renverser, par la
 » plus honteuse de toutes les chûtes, mille fois
 » plus que je n'avois édifié ? Etoit-ce donc là
 » que devoit aboutir cette belle forme de Piété
 » que j'avois conçue dans mon esprit, & cette
 » délicatesse de sentimens que je faisois son-
 » ner si haut ? Que mon état, Mon Cher,
 » que l'état de ma Conscience est déplorable,
 » & que j'ai un épouvantable compte à rendre
 » à Dieu ! Helas ! je n'ose pas lever les yeux
 » vers lui ; mon Ame indigne & confuse, n'o-
 » se pas approcher de son Trône ; Elle n'a ni
 » la force de soutenir ses regards, ni presque le
 » courage de lui demander pardon : Mille ob-
 » jets se présentent sans cesse à mon esprit, qui
 » me désolent ; les Graces que Dieu m'avoit
 » faites, mes lumières, l'édification que je pou-
 » vois donner, la Réputation de Piété que je
 » m'étois acquise, * les Réfugiez à qui j'ai tant
 » prêché l'*œuvre parfaite de la Patience* ; mes Pa-
 » rens, mes Amis, une pauvre Femme désolée
 » que je laisse avec un Enfant ; quels coups de
 » poignard ? Quel bouleversement de tout moi-
 » même ? Quel coup de foudre pour la pauvre
 » Madlle de *Vatteville*, dont j'ai si cruellement
 » outragé l'estime & l'affection ? Demande lui,
 » je t'en conjure, demande lui pardon pour moi.
 » Dieu veuille la consoler. J'esuis si atendri, &
 » mes larmes coulent en si grande abondance,
 que

* Mr. S. avoit fait plusieurs beaux Sermons à Lau-
 sanne, sur ce Texte tiré de l'Épître de St. Jacques Chap.
 I. v. 4.

„que je ne sai, ni ne vois ce que j'écris. Je
 „vous demande à tous pardon, & je vous le
 „demande dans une amertume & dans une afflic-
 „tion plus que mortelle. Bien mieux que *Da-*
 „*vid*, je suis devenu un *misérable Ver de Terre* ;
 „*Je ne suis plus un Homme*, la Honte des Hom-
 „mes, la baliure, & la raclure du Monde,
 „Objet d'horreur & d'infamie à tous ceux qui
 „me voyent, & qui me connoissent.

„Dans un état si funeste, ne m'abandonne
 „pas, Mon Cher ; Console un Malheureux pour
 „qui tu as eu autrefois tant d'estime, & tant
 „de tendresse ; & qui se voit comme abîmé
 „dans le désespoir, & privé de toute conso-
 „lation. Si tu t'éloignes de moi, avec tous
 „les autres, je n'ai plus de la part des Hom-
 „mes, ni consolation, ni apui dans la vie ; &
 „dans la plus éfroiable chute qui se puisse con-
 „cevoir, il n'y a personne qui me donne la
 „main. Je passe pour un Scélerat achevé. Mes
 „connoissances, mes rafinemens sur la Morale,
 „& sur les devoirs du Christianisme, mes
 „Discours, & les beaux dehors de ma Vie ;
 „tout cela suivi de si lâches, & de si honteux
 „péchez, commis contre des Commandemens
 „de Dieu connus, à plusieurs fois, & sans sur-
 „prise, donnent un juste sujet de penser que
 „je n'ai jamais eu dans l'Ame aucun sentiment
 „de Crainte de Dieu, & que j'étois un insigne
 „fourbe, qui ne cherchois qu'à faire illusion
 „aux Hommes, pour atraper leur estime, &
 „pour commettre mes Crimes avec plus de sû-
 „reté. C'est de cette manière que * *Mr. Merlat*

me

* Ministre & Professeur en Théologie à Lausanne.

»me traite dans une Réponse qu'il a faite à une
 »Lettre que je lui avois écrite , dans laquelle
 »je lui demandois pardon , & je le priois de
 »ne pas me refuser le secours de ses Prières ,
 »pour obtenir la Grace de mon Dieu , & ce-
 »lui de ses conseils , pour réparer , autant que
 »la chose seroit possible , le scandale que j'ai
 »donné. Il rejette & moi , & ma repentan-
 »ce , & avec les paroles du monde les plus ofen-
 »santes , & les plus outrageantes , il m'exclut ,
 »autant qu'en lui est , de la Miséricorde de
 »Dieu , & de l'espérance du Salut. J'avoue
 »que sa Lettre m'a percé l'Ame , non que je
 »croie avoir lieu de me plaindre de lui , & de
 »ses duretés , mais c'est que je vois par là jus-
 »qu'où va l'éclat de mes dérèglemens , & le
 »scandale qu'on en a reçu ; & c'est là un poids
 »qui m'acable , & sous lequel mon Ame su-
 »combe. Peut-être dans l'étroite amitié que
 »nous avons eue ensemble , as-tu pû connoi-
 »tre le fond de mon Cœur. Tu le fais , si je
 »suis un impie qui me joue de Dieu , pour
 »me jouer plus sûrement des Hommes. He-
 »las ! qu'il m'auroit été aisé d'être heureux se-
 »lon le Monde , si je n'avois jamais eu Dieu
 »en vue , & qu'il me seroit encore facile si je
 »n'avois la Crainte devant les yeux , de me ren-
 »dre moins malheureux que je ne suis , & que
 »je ne le serai tout le reste de cette misérable
 »vie que j'ai encore à trainer.

Tu as trouvé , Mon Cher , la véritable sour-
 »ce de mes désordres ; un orgueil insurmon-
 »table , que toute cette infamie n'est pas en-
 »core capable de domter , qui me portoit à pren-

»prendre, pour n'être pas mortifié par la hon-
»te de demander, ou de faire paroître de la
»Pauvreté, objet qui attire l'injuste mépris des
»Hommes. Tu fais que je devois, Mr. *Facio*
»me pressoit sur son payement, avec menace
»de se servir des voyes de la Justice. Mille
»autres particularitez sensibles, & infiniment
»dures pour mon orgueil, m'ont jetté dans les
»désordres où je suis tombé; & quand une
»fois on est sorti du bon chemin, on s'égare
»en mille manières. Tu fais toi même com-
»ment toutes choses m'ont tourné en mal.
»Un principe de Conscience me fit enfin réso-
»dre au Mariage de Genève, qui m'a tant cou-
»té. Un principe de conscience m'a fait rési-
»ster à la signature, autre occasion de dépense.
»Je me trouve engagé; mon repos en est trou-
»blé. Je cherche à me tirer de ce trouble par
»un Mariage. Je me marie justement d'une
»manière à m'engager de nouveau. C'est ainsi
»que toutes choses ont réussi contre mes vûes,
»& c'est ainsi qu'enfin Dieu a mortifié le plus
»grand Orgueil du monde, par le plus grand
»de tous les opprobres; opprobre d'autant plus
»grand, qu'il est plus juste, & que je me le suis
»attiré par les plus lâches, & les plus infâmes
»Crimes qu'on puisse commettre. Quand tou-
»te ma chute, avec toutes ses circonstances,
»se présente à moi, & que mon imagination
»l'embrasse dans toute son étendue, & dans
»toutes ses suites, elle épuise toutes mes for-
»ces, & m'ôte l'usage de tous mes sens. Je
»ne comprends pas comment je vis encore, ou
»comment mon Cerveau n'est pas trouble.
C'est

»C'est une chose qui me passe, que mon Esprit
»& mon Corps résistent à une affliction, qui
»assurément n'eût jamais d'égale. A moins
»qu'avec Mr. *Merlat*, tu ne me croies un Hi-
»pocrite de profession, & un abominable Athée;
»imagine-toi, s'il est vrai que les sentimens de
»Piété que tu as vû quelquefois en moi fuf-
»sent sincères, quelle doit être l'amertume &
»la désolation de mon Ame. Hélas ! il me
»semble à tout moment que mes entrailles se
»déchirent, & que mon Cœur s'arrache de
»mon sein. Imagine-toi ce que doit souffrir un
»Homme plein d'orgueil, qui se voit perdu
»d'Honneur, & de Réputation toute sa vie, &
»comme chargé de l'exécration de toute la Ter-
»re. Je ne puis plus être soutenu dans le des-
»sein de la Piété, que par la vuë de Dieu, &
»par la considération de mon Salut. Que je
»comprends aujourd'hui combien la vuë des
»Hommes entre dans le bien que nous faisons,
»& combien il est difficile d'avoir de la Vertu,
»quand on a perdu l'Honneur ! Hélas ! j'étois
»si dur contre ceux qui flétrissoient leurs sou-
»frances par de grandes fautes. J'apprens au-
»jourd'hui, par ma propre expérience, jusqu'où
»doit aller nôtre charité envers les plus grands
»pêcheurs, & nôtre retenue à former des Ju-
»gemens décisifs sur leur état. *Jésus-Christ* a
»appris par les choses qu'il a souffertes, à avoir com-
»passion de ceux qui sont pareillement tentez ; Et
»moi, par les Crimes que j'ai commis, j'ai appris
»quelle doit être nôtre compassion pour ceux
»qui tombent dans les plus énormes péchez.
»Quelle bizarre chose c'est que le Cœur de l'Hom-

H

me,

me, & quelles étranges inégalités il est capable
de répandre dans la conduite des plus sages !
Je te fais ici réparation à toi même de la
mauvaise opinion que l'affaire de la Signature
m'avoit donné de toi. Il faut que je t'avouë
que ta facilité me toucha sensiblement, & que
je ne pus jamais empêcher que cette parfaite
estime, & cette tendre affection que j'avois pour
toi, n'en reçût une diminution considérable.
Je comptois sur toi dans cette affaire plus que
sur moi-même. J'étois si persuadé de ta droi-
ture, que je ne doutois nullement, que tu ne
fisses ce qui me paroïssoit être ton devoir, &
qui me le paroît encore. Je fus donc ébranlé
à ton égard, & ces facheuses impressions ont
été augmentées dans la suite par des démar-
ches que j'ai cruës contraires à l'amitié qui nous
unioit ; mais à l'égard desquelles il se peut fai-
re que je me sois trompé. Il peut être même
que les impressions défavantageuses qui m'ont
toujours resté dans l'esprit sur ton sujet, aient
parû à tes yeux par des manières d'agir qui t'ont
déplu, & dont je puis ne m'être pas aperçû
moi-même. Il faut que je t'ouvre mon Cœur
jusqu'au fond. J'ai en matière d'amitié, une
sensibilité qui va au delà de tout ce qui se peut
concevoir. Cette sensibilité m'avoit fait por-
ter l'amitié que j'avois pour toi jusqu'à un
point, où je ne savois plus ce que c'étoit, que
de distinguer entre toi & moi ; & cette ex-
trême sensibilité jointe à un extrême orgueil,
me faisoit aussi porter bien loin mes préten-
tions sur toi, & étendre infiniment tes de-
voirs à mon égard. J'ajoute à cela une exces-
sive

„sive estime de moi-même , en particulier sur
 „le sujet de la Piété. Je croiois qu'il n'y avoit
 „que moi au monde , qui comprisse bien les de-
 „voirs du Christianisme ; & je m'aplaudissois
 „fort en secret sur les Lumières de mon esprit,
 „& sur les sentimens de mon Cœur. Par ce
 „dernier principe , je ne te trouvois pas assez
 „Homme de bien. Il me sembloit que tu mar-
 „chois dans la vie étourdiment , & que ta con-
 „duite ne sentoît pas la réflexion ; Et comme
 „Dieu m'en est témoin , je n'ai jamais aimé , ni
 „considéré personne que par l'endroit de la Piété.
 „Cette pensée ôtoit tous les jours quelque chose
 „à mon estime, & à mon amitié pour toi. Mais
 „cette fiere & orgueilleuse sensibilité , que j'ai
 „mise en premier lieu , me faisoit voir dans
 „toutes tes démarches à mon égard , des dé-
 „fauts d'amitié qui refroidissoient la mienne.
 „Quand nous croions que tout nous est dû ,
 „quelques devoirs que l'on nous rende , il nous
 „semble toûjours que l'on manque à ce que l'on
 „nous doit. Voilà la source de l'injuste mé-
 „pris dont tu peux te plaindre , & me voilà moi,
 „cruellement puni. Je ne puis souffrir que tu
 „signes ; Je ne puis te pardonner ta signature ,
 „& moi , cet homme si sévère , & si sanctifié ,
 „je tombe dans le larcin , vice infame ; j'y tombe de
 „la manière du monde la plus vilaine , & la plus
 „slâche ; j'y continue , & je ne m'en tire que par le
 „honteux éclat que font mes désordres. Ah ! Mon
 „Cher , quel précipice ! Aide moi , je t'en con-
 „jure , à en sortir. Tens moi la Main pour me
 „relever , & là où le péché a abondé , fais abon-
 „der tes consolations. Dieu veuille y faire abon-

„der sa grace , & sauver mon Ame de la mort.
 „Si tu es allé à Lausanne , comme tu m'as
 „marqué que tu y irois , tu auras vû tout le
 „monde déchainé contre moi. Je connois les
 „esprits des Hommes , & comme ils sont
 „impitoyables. Ils ont acoutumé de se jeter
 „sur les misérables , & de déchirer leurs blef-
 „sures. Je ne sai si ton amitié aura pû résister
 „à tout cet éclat dont tu auras été frappé , & si
 „tu ne te seras point laissé entraîner avec * Mr.
 „Bergier , au torrent de ceux qui me croient
 „un des Hommes les plus impies qui aient ja-
 „mais été. Il avoit pour moi beaucoup d'esti-
 „me & beaucoup d'affection ; ma chute l'a étour-
 „di , & l'a vivement touché. Il est parfaite-
 „ment homme de bien , & le meilleur fond
 „d'Ame que je connoisse. Il m'écrivit d'abord
 „une Lettre qui me marquoit son étonnement ,
 „& le scandale qu'il avoit reçu , mais qui me
 „donnoit aussi en même tems , des marques de
 „tendresse , & de compassion. Ce n'est plus
 „cela à présent , quoi qu'il m'eût demandé avec
 „empressement des Nouvelles de ce que jè de-
 „viendrois , & qu'il m'eût promis de m'en don-
 „ner des siennes. Je lui ai écrit plusieurs fois
 „sur des choses qui me faisoient une cruelle
 „peine , sur lesquelles il ne me sembloit pas qu'il
 „dût se dispenser de me faire réponse. Je
 „n'ai pourtant reçu aucune Lettre de lui ; ce qui
 „ne seroit pas , s'il ne m'avoit abandonné com-
 „me un homme qu'il croit perdu sans ressour-
 „ce , & avec lequel il a horreur de communi-
 „quer. Ce qui surprend le plus Mr. Chiron &
 „lui , & qui leur donne plus mauvaise opinion
 de

* Ministre de Lausanne,

»de moi , c'est qu'avant ce grand éclat , j'ai fui
 »de paroître devant eux , & je leur ai toujours
 »écrit d'une manière à leur persuader , que j'é-
 »tois innocent. Comme j'ignorois qu'ils sçûs-
 »sent mes défordres , & qu'ils ne me feroient
 »point connoître qu'ils les sçussent , & que
 »d'ailleurs je croiois que les premiers bruits
 »pourroient s'étouffer , je croiois aussi pouvoir ,
 »& devoir même en conscience , leur cacher
 »des dérèglemens , dont la connoissance ne pou-
 »voit que leur donner le scandale qu'ils en ont
 »éfectivement reçu. Je ne nie point que mon
 »orgueil n'y soit entré pour beaucoup. J'ai
 »craint , je l'avouë , la confusion d'avouër de
 »pareilles lâchetés , que celles que j'ai commi-
 »sées , & de les avouër à des personnes qui avoient
 »eu pour moi de l'estime : Mais qu'y a-t-il de
 »si étrange en cela ? Ce sont mes lâchetés mê-
 »mes qui doivent surprendre ; & par cela mê-
 »me on ne doit point être surpris que j'aie per-
 »sisté à les desavouër jusqu'à la fin. Que Mr.
 »Merlat entend bien mal , à cet égard , les voyes
 »de l'homme ! Entre les circonstances qu'il
 »presse pour me donner plus d'horreur de mes
 »fautes , il met celle-ci , que j'en ai été un *hardi*
 »renieur , même envers mes plus intimes Amis. Et
 »de qui craint-on d'avantage la vuë que de ses
 »intimes Amis , quand on est tombé dans le
 »désordre ? N'est-ce pas par rapport à eux
 »qu'on a la plus grande confusion ? Peut-on con-
 »cevoir de qui que ce soit des reproches plus
 »amers , & plus sanglans , que ceux que leur
 »seule présence nous fait ? Mais , dit-on , j'ai
 »répandu dans mes Lettres un certain air d'innocence ,
 qui

„qui marque une ame faite au déguisement , & ha-
 „bile dans l'art de mentir & de tromper. Qu'on
 „examine cet air d'innocence , & l'on verra qu'il
 „roule tout sur la surprise où j'étois , qu'on crût
 „si facilement de moi les Crimes les plus cri-
 „ans ; surprise où je suis encore , que dès les
 „premiers bruits de mes défordres, on n'ait point
 „balancé à me croire coupable , & que ce mê-
 „me extérieur de Piété qu'on relève pour ren-
 „dre mes péchez plus crians , n'ait pû me sou-
 „tenir un seul moment dans l'esprit de mes Pa-
 „rens & de mes Amis , contre l'impression de
 „ces premiers bruits. Pour moi , il me sem-
 „ble qu'il y a quelque chose de si inouï dans
 „mes Crimes ; & qu'on en doit être tellement
 „frapé , & à un point à ne pouvoir plus être tou-
 „ché d'une aussi légère faute , [je parle par ra-
 „port aux Crimes] que celle de les avoir niés.
 „Je t'avouë , Mon Cher , que quelque mortifi-
 „cation que je mérite , & avec quelque humi-
 „lité , & quelque soumission que je doive rece-
 „voir toute sorte de confusion , je ne puis , sans
 „une douleur qui soulève tout ce qui est au de-
 „dans de moi , passer pour un Scélérat dans l'es-
 „prit de Mr. Bergier J'ai pour lui une estime
 „& une affection , qui me fait regarder la per-
 „te entiere de son souvenir , & l'horreur qu'il
 „a de moi , comme le plus grand surcroit de
 „malheur qui pût m'ariver. J'en dis de mê-
 „me de toi , & de Madlle de Vatteville. Que
 „tout le reste du monde m'abandonne , j'au-
 „rai peut-être assez de force pour soutenir tou-
 „te l'horreur qu'ils peuvent avoir de moi. Mais
 „si je vous perds , vous à qui je suis attaché
 par

» par des liens qui ne peuvent être rompus , sans
» que mes entrailles se déchirent , je pers la lu-
» mière & la vie , & mon Ame va tomber dans
» une désolation à laquelle je ne saurois rési-
» ster.

» Si tu es encore à Lausanne , ou si tu dois
» y retourner bientôt , voi Mr. *Bergier* , je te prie ;
» supposé que tu me croyes encore quelques se-
» mences de Crainte de Dieu , persuade lui la
» même chose. Voi sur tout , je t'en conjure ,
» ma pauvre Femme. Console la dans son ex-
» trême affliction. Quelque bonne opinion qu'el-
» le eut conçue de moi , tout ceci ne peut pas
» manquer de faire une prodigieuse impression
» sur son esprit , & de l'ébranler entièrement
» sur mon sujet. Je connois par ses Lettres , que
» sa plus grande douleur , c'est de se sentir en-
» traînée à juger de moi-même , comme les au-
» tres. L'appréhension , qu'en éfet je ne sois un
» impie , la trouble , & la désole. Si tu crois le
» pouvoir faire en conscience , remets lui l'es-
» prit là-dessus. Je dis , *si tu crois le pouvoir faire*
» *en conscience* ; car si tu étois toi-même dans un
» semblable doute , je n'exige point que tu tra-
» hisses les sentimens de ton Cœur.

» Tu veux que je me prépare à diverses amer-
» tumes ; hélas ! j'y suis tout préparé. Je vois
» jusqu'où va mon malheur , & je ne conçois
» point d'espérances chimériques. Que mon
» Dieu & mes Amis me pardonnent , je suis
» prêt à passer ma vie dans l'indigence , & dans la
» mendicité. Du moins il me semble d'être
» affermi dans la résolution de souffrir toutes sortes
» d'extrémités avec patience , & de ne me plus é-
carter

„carter des Voyes de Dieu : Mais j'ai si souvent
 „formé le même dessein , en répandant mon
 „Ame devant Dieu , & je n'ai pas laissé de
 „faire de si horribles choses , & après m'être
 „relevé , de retomber si vilainement , si honteu-
 „sement , que je ne dois pas avoir la force de
 „rien promettre aux autres , ni de me rien pro-
 „mettre à moi-même ; après les trahisons de
 „mon Cœur , je ne puis plus m'assurer sur lui.

„J'ai vû plusieurs fois * *Mr. Reboulet* , qui
 „compatit à mon malheur avec une tendresse
 „que je n'aurois pas atenduë. Il ne peut pas
 „se persuader que je sois tombé dans ces dé-
 „sordres avec un esprit sain. Il m'a demandé
 „plus de vingt fois , si l'étude ne m'avoit point
 „afoibli l'esprit , si quelque effort de Méditation
 „ne m'avoit point troublé ? Il savoit tout avant
 „que j'arivasse. La Lettre de *Mr. Merlat* , &
 „une de ma Femme . arivées à Zurich avant
 „moi , prises à la Poste , & luës en place pu-
 „blique , l'en avoient instruit. Il avoit eu la
 „bonté de retirer ces Lettres , & c'est de lui
 „que je les ai reçues. Quelques grands Péchez
 „que j'aie commis , on en croit ici encore mil-
 „le fois plus qu'il n'en est. Sur la Lettre de
 „*Mr. Merlat* , qui me traite comme une Réprou-
 „vé , il n'est forte de Crime qu'on ne s'avise
 „de m'imputer. Ainsi je suis réduit à garder
 „la Chambre , pour éviter ma confusion , &
 „pour ne pas faire de la peine à ceux qui me
 „connoissent , qui ont [car je puis dire de moi
 „ce que David dit de lui ,]

Horreur

* Ministre de l'Eglise Françoisse de Zurich.

*Horreur de ma rencontre ,
Quand dehors je me montre.*

„Le scandale que j'ai donné me revient sans
„cesse dans l'esprit. J'ai demandé de nouveau
„à Mr. Merlat, par une réplique à sa Répon-
„se, ses Avis pour le réparer, autant que ce-
„la se peut. Je l'assure que s'il ne falloit pour
„cela que ma vie, je la donnerois avec un
„plaisir incroyable. Je doute que Mr. Merlat
„me fasse réponse, dans les sentimens où il est
„sur mon sujet. Ainsi, si vous vous assem-
„blez, toi, Mr. Bergier, & ceux que vous ju-
„gerez à propos, pour examiner ce qui se peut
„faire dans une si triste occasion, vous délivre-
„riez ma conscience d'une partie du faix sous
„lequel elle plie. Je trouverois à propos une
„confession & une repentance publique, ici ou
„ailleurs, si je ne croiois qu'au lieu de pro-
„duire quelque fruit, elle ne fit au contraire
„mal juger de l'humilité où je dois être. En
„effet mon orgueil pourroit bien chercher dans
„l'éclat d'une pareille repentance, ce qu'il a per-
„du par l'éclat que mes Crimes ont fait. Je
„sens qu'il ne me quitte point, & qu'il entre
„dans ce grand desir de réparer le scandale que
„j'ai donné. Il croit se délivrer par là d'une
„partie de l'infamie qui me couvre, & qu'il
„ne peut souffrir. Quelques soins que je prenne,
„le reste de mes jours, à le mortifier, je voi
„que j'aurai bien de la peine à en venir à bout.
„Dieu m'afermisse dans le dessein de le morti-
„fier, & me fasse la grace d'y réussir.

„Je n'ai point reçu aujourd'hui de tes Nouvel-
 „les, comme je m'y atendois, parce que sans
 „doute étant allé à Lausanne, tu auras crû par
 „des Lettres qu'on aura pû te faire voir, que
 „je n'étois pas encore à Zurich. Je croiois en
 „effet de m'y rendre plutôt; mais divers con-
 „tre-tems m'ont arrêté en chemin. J'y atendrai
 „présentement de tes Nouvelles, car encore qu'il
 „n'y eut point de jour à l'affaire que tu entre-
 „prends, ou qu'on eut changé ton Cœur à
 „Lausanne sur mon sujet, j'espère toutefois qu'au
 „moins tu auras la charité de m'écrire un mot,
 „afin que je puisse prendre mes mesures.

à Zurich, ce Dimanche au soir 13. ou 14. Juillet

1 6 8 9.

On écouta cette Lettre avec beaucoup d'attention. Elle parut curieuse, & même touchante. On convint que celui qui nous l'avoit fournie avoit bien dégagé sa parole, & que ses preuves étoient complètes. On alla plus loin, & quelqu'un proposa s'il ne conviendrait pas de donner cette Pièce au Public. Il est vrai que la question fut un peu débattue. Une Personne de la Compagnie, qui est le meilleur naturel du monde, & qui nous donna des marques de son bon Cœur, en répandant des larmes à la lecture de cette Lettre, s'oposa d'abord à ce dessein. Il nous représenta que nôtre retenue à ne rien dire d'injurieux contre Mr. S.... surtout lors que son Antagoniste nous en sollicitoit, avoit été fort louée; mais qu'il falloit nous
 soute-

soutenir jusqu'au bout , qu'il paroît que Mr. S.... s'étoit corrigé depuis longtems de son mauvais penchant , que la charité vouloit qu'on ensevelit dans l'oubli ses fautes passées.

Ces Raisons furent réfutées. On répondit qu'on n'avoit rien voulu dire contre Mr. S. . . . quand Mr. *Roussseau* le souhaitoit , parce qu'on ne vouloit ni servir un Agresseur injuste , ni desservir la Famille de Mr. S. . . . qui auroit infailliblement souffert des Mémoires qu'on auroit envoyé alors ; qu'on vouloit croire que le Coupable n'étoit plus retombé à Paris dans le Crime qu'on lui reprochoit en Suisse , que par cela même ces vieux péchez ne lui feroient pas beaucoup de tort , que sa Réputation est bien établie depuis plusieurs années , & qu'on lui a donné beaucoup plus de tems qu'il n'en faloit pour qu'elle prit toute sa consistance ; qu'il n'a rien à craindre non plus du côté de sa Pension , qui est assez forte , mais qui depuis longtems ne porte plus sur sa *Conversion* , mais sur sa qualité d'*Académicien* ; qu'ainsi on ne changeroit rien à son sort ; qu'après tout , si la connoissance des faits odieux que découvre cette Lettre faisoit rabatre quelque chose de l'estime qu'on a eue pour lui jusqu'à présent en France , nous en sommes fachez ; mais qu'au fond nous ne sommes pas obligez de ménager plus l'honneur de Mr. S. . . . que l'honneur de nôtre Religion , qui demande qu'on s'inscrive une fois en faux , contre le Roman de sa *Conversion*. On auroit pû continuer à se taire , si après le Jugement du Procès de Mr. S. . . . son *Factum* étoit demeuré enseveli dans le Cabinet de quelques Curieux.

Mais aujourd'hui on le fait revivre. Cette Conversion est imprimée en entier dans les *Causés Célèbres* imprimées à Paris. Ce seul Article y occupe trente pages. Ce Livre vient aussi d'être réimprimé en Hollande. Le voila répandu par tout ; Tout le monde le lit , & le lit avec plaisir. Voila donc une occasion naturelle de désabuser le Public , prévenu depuis longtems par cet Ecrit captieux. L'Eglise Romaine n'attendroit pas 40. ou 50. Ans , à démasquer un Catholique mal-honnête Homme , qui les auroit abandonnez.

Toutes ces Raisons firent conclure à la publication de la Lettre , malgré l'oposition de nôtre Ami le *Débonnaire*. Il s'est même rendu à la fin , mais à condition que nous ne nommerions point la Personne intéressée. Nous le lui avons promis , & nous lui tenons parole.

Après cette petite discussion , je me flate , *Messieurs* , que vous ne vous ferez aucune peine d'insérer cette Lettre dans vôtre Journal. La pluralité des suffrages de nôtre Compagnie ne serviroit à rien sans le vôtre.

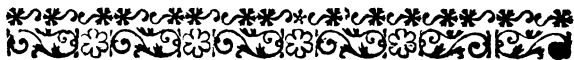
Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de vous déclarer , que la Lettre en question a bien été écrite par Mr. S. & qu'elle n'est pas supposée. Des Juges qui se connoissent aussi bien que vous en originaux , n'ont pas besoin d'une semblable protestation. On a copié la Lettre en entier , sans en retrancher une syllabe , afin que l'amas de circonstances qu'elle renferme , écartât tout doute de l'esprit de ceux qui n'ont pas le goût tout à fait sûr , quand on ne leur produit que quelques morceaux détachez.

Il resteroit encore à répondre à une difficulté à quoi on doit s'attendre. „ Que nous importe, diront certaines Personnes qui ne lisent que pour s'amuser ; Que nous importe de savoir par quels motifs un Ministre se fit Catholique Romain , il y a près de 50. Ans ? „ C'est là une question surannée , qui n'est plus de saison aujourd'hui. Je ne m'embarasse point de ce changement de Religion , & encore moins de celui de Mr. de Turenne. *Je m'en soucie comme de Jean de Vert.*

Le meilleur conseil qu'on puisse donner à ceux qui sont si dégagés sur ces sortes de matières , c'est de les passer quand ils les rencontrent , & de chercher dans la Table quelque petite Aventure qui sente un peu le Roman. Si cependant les Lecteurs de ce caractère vouloient un peu entendre raison , on pourroit leur représenter que ce qui est le plus goûté dans ces Ouvrages de fiction , ce sont les sentimens , & les portraits que l'on y trouve , quoi que faits à plaisir. Et en voici un d'après nature , dans la Lettre que nous produisons , & qui est même fort bien touché. Un Auteur qui connoit parfaitement l'homme , nous développe habilement les secrets, replis de son Cœur ; il y découvre ses pensées les plus cachées. Il décrit parfaitement la honte , la confusion qui suit certains crimes. La situation où il se dépeint est des plus intéressantes. Une semblable lecture devroit donc être encore plus goûtée que tant de fausses peintures du Cœur humain , qui remplissent les petits Ouvrages qui ont cours aujourd'hui. Mais il est tems de finir. Je suis Messieurs &c.

Genève ce 17. Avril 1736. *Banb****.*

Banbire.



O D E

Sur la Conscience.

Quelle est donc cette voix secrète ,
 Qui s'élevant du fond des cœurs ,

De nos devoirs est l'interprète ,

Et la censure de nos mœurs ?

D'où vient qu'au gré de ses caprices ,

Entre les Vertus & les Vices ,

L'Homme ne sauroit balancer ?

Toujours contre le mal qu'on aime ,

Malgré soi contraire à soi même ,

~~On est contraint de prononcer.~~

Vi du Dieu de la Nature ,

Je reconnois la Sage Main ;

D'un vif amour de la droiture ,

Il a rempli le Cœur humain ;

S'il sort du sentier légitime ,

Lui-même il reconnoit son Crime :

Se plaindra-t-il du Châtiment ?

Où seroit en Dieu l'injustice ,

S'il ne suit , dans nôtre suplice ,

Que nôtre propre Jugement ?

Non ;

ces. Sur. C.

Non ; quand même au bruit du Tonnerre ,
 Dieu vint aux Juifs donner des Mœurs ;
 Il ne grava rien sur la pierre ,
 Qu'il n'eut gravé dans tous les Cœurs :
 Qu'on interroge la Nature ;
 De la Morale la plus pure
 Chacun porte la règle en foi.
 Le Payen sans autre science ,
 Peut lire dans sa Conscience ,
 Ce qu'ordonne ou défend la Loi.

Voiés - vous la timide Enfance ,
 Chercher déjà les sombres lieux ?
 La honte prévient la défense ;
 Le mal se sent , & fuit nos yeux :
 D'où vient qu'en cet âge , où du vice
 La Loi n'apprend point l'injustice ,
 Tant de fraîcheur vient nous saisir ?
 Sans doute il faut que le Cœur sente ,
 Le Crime qui ne se présente ,
 Que sous l'image du plaisir.

Mais en vain la Raison plus forte ,
 Fait enfin sentir son pouvoir ;
 Un Cœur que son penchant emporte ,
 Sait bien se jouer du devoir :
 Insensé , pour se satisfaire ,
 L'Homme d'une erreur volontaire ,
 Implore le charme imposteur ;
 Des passions l'adresse étrange ,
 A la raison donne le change ,
 L'Esprit fléchit au gré du Cœur.

Ainsi le veut la Conscience ;
Il ne nous est permis d'aimer ,
Rien qui du bien n'ait l'apparence ;
Le mal seul ne peut nous charmer :
Ainsi conservant son Empire ,
Quand même au mal elle conspire ,
Ce n'est qu'au bien qu'elle consent :
Mais quoi ! pour la rendre complice ,
Il reste au Crime un artifice ,
Le Crime paroît innocent.

Imposture à nous seuls funeste !
Aveuglés par nos intérêts ,
Nous prononçons sur tout le reste ,
Les plus équitables Arrêts.
Je vois David dans sa colère
Prêt de punir son adultère ,
Sous les traits d'un Crime étranger :
Saint transport ! juste impatience !
Laissez parler sa Conscience ;
Vous l'aiderés à se venger.

Qu'on se prépare de suplices ,
Lors que séduit par ses desirs ,
On s'abandonne aux plus grands Vices ,
Sous le nom des plus grands plaisirs !
Le bandeau tombe , les yeux s'ouvrent :
Que d'horreurs alors se découvrent ,
Sous l'atrait des plus beaux dehors !
De son erreur triste Victime

Nôtre

Nôtre Cœur perd le goût du Crime ,
Et n'en sent plus que les remords.

Plus de paix , ce ne sont qu'alarmes ,
Que troubles toujours renaissans ;
Plus le Crime avoit eu de charmes ,
Plus les regrets en sont cuisans.
Non ! désormais un Cœur coupable ,
D'un plaisir pur n'est plus capable ,
Il tremble , il sèche au moindre bruit ,
Tout lui fait peur , tout l'embarasse ;
Il craint; où rien ne le menace ,
Il fuit où rien ne le poursuit.

Que vois-je ? un Frère parricide (*)
Fuit devant l'ombre de la mort ;
Tout lui paroît un homicide ,
Dans son Crime il croit voir son sort.
Mais quel transport saisit le traître ? (**)
Il craint de survivre à son Maître ,
Et devient son propre bourreau.
Vains efforts ! frivole espérance !
Après la mort , la Conscience
Lui réserve un tourment nouveau.

Que manquoit-il à ta vengeance ,
Juste Ciel ? Pourquoi des Enfers ?
Pour nous punir , la Conscience
Te fournit cent tourmens divers :
Chaque Crime y trouve sa peine.

K

Livre

(*) Caïn.

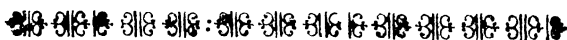
(**) Judas.

Livre l'Homme à sa propre haine ;
 Et tu seras assés vengé :
 Les flots de feu , l'étang de souphre
 Sont moins cruels que ce qu'il soufre
 De ce Ver, dont il est rongé.

Oh ! qu'elle aimable différence ,
 Du fort du Juste ! Il goûte en paix.
 Les doux fruits de son innocence ;
 Rougit-il ? Trembla-t-il jamais ?
 Au fort du plus sanglant outrage ,
 Son Cœur lui rend un témoignage ,
 Auquel souscrit la Vérité :
 De sa Vertu nait sa constance ;
 Il ne sent point la violence
 D'un fort qu'il n'a point mérité.

Non , quoi que l'Homme en puisse croire ,
 Ce n'est que dans son propre Cœur ,
 Qu'il trouve sa honte ou sa gloire ,
 Son infortune ou son bonheur.
 En vain se fait-il des chimères
 De félicités , de misères ,
 D'honneurs , d'estime , de mépris ;
 Bientôt la trompeuse aparence
 Se dissipe , & la Conscience
 Rend à tout son poids & son prix.

STAN-



STANCES IRREGULIERES

Sur cette sentence

VITA SINE LITTERIS MORS EST.

A Mis si vous voulés qu'on voie ,
 Dans mes yeux éclater la Joie ,
 Souffrés qu'en toute liberté ,
 Sur mille & mille objets tour à tour arêté ;
 Mon esprit cultive & déploie
 Ses talens , sa dextérité.

Comment peut-on de l'ignorance
 Soutenir l'aspect odieux ?
 Comment peut-on sans connoissance ,
 Se flater d'un destin heureux ?
 Dans cette obscure quiétude ,
 L'Esprit s'engourdit sans Etude ,
 Le Cœur n'est plus guidé par la Réflexion ;
 Et rien ne s'oposant au Torrent qui l'entraîne ,
 Il est tirannisé sans peine ,
 Par l'exemple & la passion.

Grandeurs vaines ! Grandeurs coupables !
 Qui préférés l'affreuse nuit ,
 Et la chaleur utile , aux Beautés respectables
 De la Vérité qui vous luit.

Mais est-il de Grandeur réelle ,
A passer son Printems en de folles Amours ,
A vieillir dans la bagatelle ;
A laisser périr sans secours ,
Et l'éclat d'une Ame immortelle ,
Et la belle fleur de ses Jours ?

Ah ! d'un si court pèlerinage ,
Ménageons des instans dont le nombre est compté.
Faisons en le plus sûr usage ,
En cueillant sur nôtre passage ,
Les doux fruits de la Vérité.

En nous la science répare
Les défauts de l'Humanité :
Des Aveugles Mortels , son brillant nous sépare ;
Elle adoucit l'adversité ;
Et par quelques raisons , son éclat nous prépare
A soutenir l'éclat de l'Immortalité.

Lors que dans un beau jour, commençant sa Carrière
Et répandant par tout , sa naissante clarté,
Le Soleil doucement vien. fraper ma paupière ,
Quel vif plaisir est excité !
Les yeux sont faits pour la Lumière ,
Et l'Esprit pour la Vérité.

*Lausanne par M. S. D. C*****.*

SON-

..256..256..256..256..256..256..256..256..256..256..

S O N N E T

TEndres Fleurs qui naissés au lever de l'Aurore ,
 Brillantes le matin , vous pâlisés le soir ,
 Et nos yeux enchantés , voudroient vous voir encore ;
 Mais la mort vous arrache à ce flateur espoir.

De ce brillant émail , dont le Ciel vous colore ,
 Il ne vous reste rien , qu'on puisse apercevoir :
 Semblables aux Beautés qu'en ce Monde on adore ,
 Vous donnés des plaisirs suivis du désespoir.

Oui ! j'aperçois en vous l'image de la vie ;
 Car d'un affreux hiver la Jeunesse est suivie ;
 Et nos jours les plus beaux ne sont que des momens.

Ecoutons la leçon que cette Fleur nous donne :
 Profités du Printems , & craignés qu'en Automne ,
 Vous ne vous repentiés d'avoir perdu le tems.

B. * * *

Mademoiselle S. R. R.

CE *Sonnet* est l'Ouvrage d'une Demoiselle
 autant distinguée par sa beauté & ses agiè-
 mens personels , que par les rares qualités de
 son Cœur & de son Esprit. Il nous a été en-
 voïé sans sa participation. Cette petite Pièce ,
 qu'elle a fait , n'aïant que 17. ans , & par con-
 séquent

féquent dans un âge qui demande quelque indulgence , est une preuve de ses admirables Talens. Nous sommes encore redevables à cette Belle Spirituelle , de la *Lettre sur les Avantages de l'Esprit & de la Beauté*, inserée dans le Mercure de Fevrier 1735.



IMITATION D'UN MADRIGAL ITALIEN.

A la douleur belle Eis je succombe ,
 Ne pouvant plus souffrir vôtre rigueur ;
 Il ne me faut qu'un Marbre pour ma Tombe ,
 Que l'on pourra tirer de vôtre Cœur.



EPIGRAMME ,

Sur le Portrait d'un Eclésiastique qui buvoit beaucoup & qui étudioit fort peu.

Ici le Pasteur seroit yvre ,
 Si l'on pouvoit l'être en Portrait ;
 Et s'il n'eut la main sur un Livre ,
 Il seroit ici trait pour trait.



F R A-



F R A G M E N S

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES ,

*de la Ville & République de B E R N E ,
contenant diverses particularitez sur
les Hommes Illustres , qui se sont distin-
gués , tant dans l'État Politique &
Militaire , que dans les Arts & les
Sciences.*

A mesure que nous avançons dans nos *Fra-
gmens Historiques* , nous découvrons une
abondance de faits intéressans & curieux , dont
le choix & l'arrangement nous embarrasse. Nous
avons vû la fondation de la Ville de B E R N E ;
sa Puissance s'accroître par degrez ; la jalousie
de ses Voisins , & les Guerres qu'ils lui susci-
toient , contribuer à son agrandissement , & fai-
re paroître avec éclat la prudence & la valeur
de ses Illustres Citoyens. Nous aurons occasion
dans la suite d'admirer , une Sagesse consommée
dans le Gouvernement de cette République ;
une attention continuelle au maintien de l'Or-
dre & de la Justice ; un attachement & une fi-
délité à toute épreuve envers ses Alliez ; un
Amour

Amour ardent pour la Patrie, que l'on voïoit régner chez tous les Membres ; & une noble émulation de courage & de bravoure , qui se remarquoit sur tout lors qu'il s'agissoit de la défense de l'Etat. Ces dispositions sont autant d'echelons qui ont conduit cette florissante République au période de Grandeur où Elle est présentement.

Tant de grands objets qui se présentent à nôtre plume, l'étonneroient , & la crainte d'ôter du lustre aux Evénemens que nous devons rapporter , nous feroit une véritable peine , si nous n'étions secondez par les Savans qui ont la bonté de nous fournir des Matériaux. Avec tout cela nous sentons que nous avons besoin de l'indulgence de nos Lecteurs. Heureux , s'ils pensoient à nôtre égard , comme *Propert* faisoit sur les entreprises trop hardies !

Quod si deficiant vires , audacia certe
Laus erit , in magnis & voluisse fat est.

Ces Vers nous paroissent si convenables à nos Entreprises , que nous les produisons pour nôtre justification. En voici même une Imitation Françoisé , en faveur de ceux qui n'entendent pas la Langue Latine.

La foiblesse par l'audace ,
Peut quelquefois s'excuser :
Plus l'Entreprise nous passe ,
Plus il est grand de l'oser.

Une telle pensée ne contribuë pas peu aussi
à nous

nous encourager ; & nous nous flatons , que l'aveu de nôtre foiblesse , joint à nos bonnes intentions , émouffera les traits d'une Critique mordante & trop sévère , qui est aussi rebu- tante , qu'une Critique modérée & judicieuse peut être utile. C'est de cette dernière que nous nous ferons toujours un plaisir de recevoir des Leçons & des Corrections instructives. Mais finissons ces digressions & reprenons la Matière que nous avons commencée , qui sera plus intéressante pour le Lecteur.

Dans nôtre précédent Journal , nous nous arrê- tames au tems de la Préfecture de CONRAD DE HOLTZ , qui commença à régner en 1352. L'année suivante 1353. la République se vit , malgré Elle , engagée dans une nouvelle Guerre. Le Baron de *Rigenberg* , Bourgeois de *Berne* , & l'Abé d'*Interlach* étoient Seigneurs du Pais , qui est à l'entour du Lac de *Brientz* , jusques à la Montagne de *Brunig*. Les Sujets prirent les Armes contre leurs Seigneurs , sous prétexte de quelques mauvais traitemens. Le Baron & l'Abé demandèrent du secours à la République de *Berne* ; qui leur en envôia , & les Rebelles furent rangés à l'obéissance. Mais dès que les Troupes Bernoises se furent retirées , ils se sou- levèrent de nouveau ; & aiant apellé à leur ai- de le Canton d'*Underwald* , ils brûlèrent le Châ- teau du Baron de *Rigenberg* , en son absence , & refusèrent de paier les Rentes dûes à l'Abé. Les Bernois se voiant obligés de retourner , brû- lèrent quelques Villages , & il y eut une Action près de *Brientz* , où les Sujets de ces deux Sei-

L

gneurs

gneurs & leurs Alliez furent batus & mis en fuite. Le Canton d'*Underwald*, piqué au Jeu, appella à son secours les autres Cantons. Mais les *Bernou* qui auroient été fâchez de rompre avec des Amis, de qui ils avoient reçus de tiès bons ofices, sur tout 14. ans auparavant à la Bataille de *Laupen*, leur envoierent des Députez avec offre de disputer cette Afaire par le Droit, en leur présence. Il y eut à cette occasion une Journée à *Lucerne*, dans laquelle les Députez des Suisses, après avoir entendu les raisons de part & d'autre, engagèrent le Canton d'*Underwald* à renoncer à l'Alliance des Séditi-eux qu'ils avoient protégés; & ils ordonnèrent que ceux-ci seroient tenus d'obéir à leurs anciens Seigneurs, & de paier tous les dommages & fraix de la Guerre. Ces difficultés, qui sembloient d'abord menacer les *Bernois* & les *Cantons* d'une division funeste, furent au contraire la cause d'une plus grande union entr'eux. Ce fut en cette même Journée, que la République de *Berne* fit Alliance perpétuelle avec les trois Cantons d'*Uri*, *Schwitz* & *Underwald*: Et quoi que cette Alliance ne fut faite qu'avec ces trois Cantons; ceux-ci s'obligèrent cependant envers *Zurich* & *Lucerne*, qui étoient déjà leurs Alliez, savoir *Lucerne* depuis 1332. & *Zurich* depuis 1351., de les secourir à leur réquisition, & de mener avec eux les *Bernou*, lesquels dans le besoin seroient aussi secourus par les uns & par les autres. Les Cantons donnèrent a celui de *Berne* le second rang dans leurs Assemblées.

PIERRE

PIERRE DE SEEDORF 31^{me} Avoier de *Berne*, fut élu en 1354. Cette année-là, *Zurich*, *Bâle*, *Lucerne* & *Fribourg* en *Brisgau* terminèrent par leur Médiation un différent qui s'étoit suscité entre les Villes de *Berne* & de *Strasbourg*.

PIERRE DE KRAUCHTAL, 32^{me} Avoier, comença sa Préfecture en 1355. L'Empereur CHARLES IV. qui avoit été placé sur le Trône Impérial, en 1346. passa en *Suisse* l'année 1355. & se rendit à *Rome*, où il fut couronné. La même année, le Baron de *Brandis* & ses Sujets, obtinrent la Bourgeoisie de *Berne*.

JEAN DE SPINS, Chevalier, élu en 1357. fut le 33^{me} Avoier. Nous n'avons rien de particulier à rapporter de ce qui se passa sous sa Préfecture.

CUNON DE SEEDORF, 34^{me} Avoier, fut élu en 1358. L'année 1360. la Ville de *Berne* acheta du Chevalier *Jean de Bubenbergh*, le Rempart de l'Aar appelé *Schwelli*, avec le Ruissseau & les Moulins situés au lieu dit *Malden*, qui étoit auparavant Fief de l'Empire. Cette acquisition coûta à la République 1300. Florins.

Des Historiens placent à cette même année 1360. & d'autres à l'année 1363. la mort de RODOLPHE D'ERLACH. Ce Héros étant parvenu à une heureuse vieillesse, s'étoit retiré à son Château de *Richembach*. Il y fut tué par son Gendre, nommé *De Rudenz*, à l'occasion de quelque difficulté concernant la Dote de sa Femme. Ce Parricide se servit de la propre Epée de son Beupère, qu'il trouva pendue à

une Paroi. Après ce malheureux coup , il se sauva dans la Forêt voisine , & se mit à couvrir du ressentiment des *Bernois* , qui n'auroient pas manqué de venger la mort de ce Grand Homme. RODOLPHE D'ERLACH s'étoit trouvé à sept Batailles considérables , & à différentes Actions ; & la République lui avoit des Obligations infinies : Aussi fut il extrêmement regretté , à cause de sa Valeur & de son amour pour la Patrie.

NICOLAS DE SCHWARTZENBOURG, 35. Avoier, fut élu , en 1362. & déposé la même année par la Bourgeoisie , à cause de son avarice. La République fit revenir en même tems le vieux Avoier JEAN DE BUBENBERG , qui avoit été exilé pour un semblable sujet , en 1348. ; & pour lui faire plaisir , elle éleva *Jean de Bubenber* son Fils à la Dignité d'Avoier.

JEAN DE BUBENBERG , Chevalier , est le 36^{me} Avoier de la République. Il fut honoré de cette Charge l'année 1362. en place de *Nicolas de Schwartzembourg* , déposé comme nous l'avons dit.

PIERRE SCHWAB , 37^{me} Avoier , fut pareillement revêtu de cette Dignité la même année 1362. Cette année-là ne fut remarquable que par une grande sécheresse , qui fit mourir la plus grande partie du bétail , faute d'herbe. L'hiver de 1363. fut extrêmement rude , & il y eut en 1364. une prodigieuse quantité de Sauterelles , qui broutèrent les bleds & rongèrent les Arbres , sans que l'on pût y apporter de remède,

mède. On employa inutilement le son des Cloches, les Exorcismes, & autres moïens semblables. Cette même année la Ville de Berne fit une Alliance pour 10 ans avec AMEDE'E VI. de Savoie, furnommé le *Comte verd.*

L'Empereur CHARLES IV. allant en *Italie*, passa par Berne. Il fut défraié par l'Etat & reçû avec beaucoup de magnificence. Pendant le séjour qu'il y fit, le Comte de KIBOURG vint le trouver, & porta diverses plaintes contre les *Bernois*; entr'autres de ce qu'ils recevoient au nombre de leurs Bourgeois les Sujets des Gentils-hommes. On fit connoître à ce Prince, que la Ville de Berne ne faisoit rien à cet égard que suivant le droit & les privilèges qu'elle avoit. Ce qui satisfit l'Empereur; & après cette information, il ne voulut pas permettre un Combat singulier, qui devoit se faire pour la décision de cette difficulté, entre CUNON DE RINGENBERG, tenant pour *Berne*, & ANTOINE ZUM THURN, Comte d'*Hiperaffiste*. qui soutenoit les plaintes du Comte de KIBOURG. Environ dans ce tems là, les *Anglois* vinrent faire une irruption en *Alsace*; & comme la Ville de *Bâle* étoit menacée, *Berne* lui envoya un secours de 1500. Hommes; mais les *Anglois*, aiant appris que l'Empereur levoit une Armée pour les déchasser, se retirèrent pour le coup.

ULRICH DE BUBENBERG, 38^{me} Avoier, parvint à cette Dignité en 1367. Sous sa Préfecture les *Bernois* se virent engagés dans une Guerre contre JEAN DE VIENNE, Evêque de *Bâle*. Ce Prince souffrant avec peine que la Ville de *Bienne*,

Bienne, qui dépendoit de lui pour le temporel & de l'Evêque de *Lausanne*, pour le spirituel, se fut alliée avec *Berne*, fit tous ses efforts pour les engager à renoncer à cette Alliance ; mais les *Biennois* voulant y persister, *Jean de Vienne*, les vint surprendre avec un Corps de Cavalerie, mit le feu à leur Ville, la pilla, massacra tous ceux qui firent mine de se défendre, emprisonna les Principaux, & causa dans ce lieu une désolation inexprimable. Les *Bernois* irrités d'un si cruel traitement fait à leurs Alliez & Combourgeois, allèrent avec empressement à leur secours. D'abord ils forcèrent le Château, & délivrèrent les Prisonniers. L'Evêque se sauva à la *Neuve-Ville*, que les *Bernois* assiégèrent ; mais la rigueur de l'hiver les obligea de se retirer. Peu après *Berne* & *Soleure*, qui étoit aussi Alliée de la Ville de *Bienne*, convinrent d'aller ravager la Vallée de *St. Imier* & la *Prévôté*, qui appartenoient à l'Evêque. Les Troupes de *Berne* prirent le Chemin de *Pierre pertuis*, forcèrent & ruinèrent le Château qui défendoit ce Passage, & entrèrent par là dans la Vallée. Les Troupes de *Soleure*, y pénétrèrent par un autre endroit : Elles désolèrent conjointement ce Pais-là & en remportèrent un grand butin. L'Evêque de *Bâle* piqué de toutes ces pertes, atira à son Parti le Comte de *Nidau*, à qui il donna pour cet effet la Ville d'*Olten*. Le Comte de *Thierstein*, & plusieurs Gentils-hommes, promirent aussi à ce Prince de lui aider. L'Evêque envoya 3000. Paisans pour couper la Forêt de *Bremgarten* ; mais les *Bernois* pour se moquer de cette entreprise, firent

furent pendre aux bois de la Forêt des pierres propres à aiguïler les Haches de ces Païsans. Cette Guerre fut terminée l'année suivante 1368. par quatre Médiateurs : Chacun fut pour ses fraix , excepté que les *Bernois* furent taxés à 30000. *Florins* pour les dommages causés aux Eglises ; mais cette taxe se réduisit à 3000. *Florins*.

L'année 1370. les *Bernois* fournirent des Troupes à *Othon* , Baron de *Granson* , avec lesquelles il entra en *Bourgogne* , & prit quelques Places sur la *Saone*. Le Comte de *Kibourg* eut une difficulté cette même année avec la Ville de *Berne*. Il se tint deux Conférences pour la terminer ; mais elles furent infructueuses.

L'année 1371. la Commanderie Teutonique de *Summiswald* obtint la Bourgeoisie de *Berne* , & fut reçuë sous la Protection de la République , moiennant 5. *Florins* de *Rhin* de Rente annuelle.

ULRICH D'ENGLISBERG , 39^{me} Avoier , fut placé à la tête de la République en 1372. L'année 1373. *Amédée VI.* Comte de *Savoie* , fit une Alliance perpétuelle avec la Ville de *Berne*. L'irruption des *Anglois* & *Bretons* arriva les années suivantes. *ENGUERRAND DE COUCY VII.* du Nom , Comte de *Soissons* & de *Bedford* , Seigneur très puissant , par lui-même & par la Protection de *Charles V.* Roi de France , & d'*Edouard III.* Roi d'Angleterre , de qui il avoit épousé une Fille nommée *Isabelle* , forma des prétensions contre *Léopold d'Autriche II.* du Nom , pour la Dote de *Marie d'Autriche* , Fille de
Léopold

Léopold I. dit le Glorieux, mariée à *Enguerrand de Coucy VI.* du Nom, & qui étoit par conséquent Mère d'*Enguerrand VII.* *Léopold*, qui n'étoit sans doute pas fâché d'atirer des Ennemis aux *Suiffes*, renvoia *Enguerrand* sur eux pour cette Dotte, sous le prétexte spécieux que les *Suiffes* possédoient des Terres qui avoient appartenu à la Maison d'*Autriche*. Quoi qu'il en soit, *Enguerrand* Comte de *Bedfort*, avec une Armée de 80000. Hommes, tous Gens ramassez & avides de butin, se jeta premièrement en *Alsace*. Ces Troupes prirent plusieurs Villes & Châteaux, & les démolirent entièrement. Ils violoit les Filles & les Femmes, pilloient & brûloient les Couvens & les Eglises, & commettoient des désordres affreux. Ils passèrent d'*Alsace* en *Suisse* par la Montagne de *Howenstein*, ravagèrent *Vallembourg*, & plusieurs Endroits le long de l'*Aar*; entr'autres *Wangen*, *Arwangen* & *Buren*. Le Comte de *Nidau* fut tué d'un coup de flèche au Siège de *Buren*. Les *Suiffes* livrèrent diverses atakes à ces nouveaux Ennemis, & les batirent en plusieurs rencontres. Les *Lucernois* les défièrent entr'autres à *Bütisholtz*, & les *Bernois* près du Monastère de *Frauenbrunen*. Ces derniers leur prirent trois Enseignes, & remportèrent un grand butin. Les Historiens ne s'accordent pas bien sur le nombre d'hommes que le Comte de *Bedfort* perdit à *Frauenbrunen*. Il y en a qui les font monter à 1800. & d'autres à 3000. Le Duc *Ives de Galles* fut du nombre des morts dans cette Journée. *Enguerrand de Coucy* avoit pris ses quartiers dans l'Abaie de *St. Urbain*. Tous ces échecs

échecs le rebutèrent ; son Armée se dispersa , une partie périt misérablement , & l'hiver étant survenu l'obligea à quitter entièrement la *Suisse*.

Voilà comment la Nation Helvétique paie , la prétendue Dote que le Seigneur de Couci venoit leur répéter. On n'est pas bien d'accord sur l'Epoque de ces Evénemens. Les uns les placent à l'année 1374. d'autres à 1375. & des troisièmes à 1376.

L'année 1374. *Hartman*, Comte de *Kibourg*, engagea le Château, la Ville & Comté de *Thun* à la République de Berne pour 20000. Florins. Le Comte de *Nidau* aiant été tué, comme nous l'avons dit, au Siège de *Buren*, les Comtes de *Kibourg* & de *Thierstein*, qui avoient épousé ses Sœurs, partagèrent ses biens entr'eux. L'Evêque de *Bâle* s'empara de la Ville de *Nidau*, par droit d'Evêché ; mais les deux Comtes la reprirent par stratagème. De-là nâquit une crûelle Guerre, qui constitua les Comtes dans de grandes dépenses ; enforte que se voiant extrêmement oberés, ils engagèrent *Nidau* & *Buren* au Duc d'*Autriche*. Ceci doit se rapporter aux années 1376. & suivantes.

L'Empereur *Charles IV.* mourut l'année 1378. & *Wenceslas* son Fils lui succéda à l'Empire. L'Artillerie fut inventée en *Allemagne*. Il y eut cette même année un grand tremblement de terre en *Suisse*, & une Incendie considérable à Berne. Dans les annés 1380. & 1381. les *Annales* font mention, entr'autres Grands Hommes, de *PIERRE DE GRAFFENRIED*, qui avoit beaucoup mérité de la République, & de *THOMAS BIDERBO*, Gouverneur de *Thun*, descendant

de *Walo de Gruieres* , qui défendit vigoureusement le Drapeau de Berne à la Bataille de *Schoshalden* , & à qui sa bravoure fit donner le surnom de *Biaerbo* , que sa Famille porta depuis lors.

JEAN JACQUES DE SEFTINGUE , 40^{me} Avoier , fut honoré de cette éminente Charge en 1382. Il s'aluma cette année là une sanglante Guerre , entre les Villes de *Berne* & de *Soleure* , d'une part , & le Comte de *Kibourg* , de l'autre. Ce Comte pensa surprendre la Ville de *Soleure* ; mais il fut repoussé vigoureusement. Il ne reussit pas mieux dans les ordres qu'il avoit donné de s'emparer en même tems des Villes de *Thun* & d'*Arberg* ; Voiant que ses desseins étoient éventez , il fit alors la Guerre ouvertement à *Soleure*. Tous les Conféderez envoierent du secours à ce Canton. On prit & détruisit les Châteaux de *Grunenberg* , de *Friesenberg* , & de *Stratlingen*. BURCKARDT de SUMMISWALD , remit aux Bernois , *Trachswald* par composition , & s'étant fait Bourgeois de Berne , on le lui rendit pour le tenir en Fief de la République.

OTTON DE BUBENBERG , Chevalier , 41^{me} Avoier de la République , parvint à cette Dignité l'an 1383. La Guerre contre le Comte de *Kibourg* continua de son tems. Les Bernois entreprirent cette année le Siège d'*Olten* , qui appartenoit à ce Comte ; mais une violente tempête , accompagnée d'abondantes pluies , les obligea à le lever. Le Seigneur *Peterman de Kormos* leur ayant remis volontairement , le Château

teau de *Grimmenstein* , on le lui rendit aux conditions d'en faire hommage à la République.

Les Bernois pressans vivement leur Ennemi , assiégèrent *Burgdorf* avec une Armée de 20000. Hommes ; & les Comtes de *Kibourg* , ne pouvant plus supporter le faix de la Guerre , firent la Paix. Elle fut conclue par l'entremise de Médiateurs Suisses. Il fut convenu que la Ville de Berne paieroit au Comte pour le droit qu'il avoit sur *Burgdorf* , & pour celui qui lui restoit sur Thun 38000. Florins , & aux Suisses Alliez la solde qu'ils avoient méritée. Ces sommes étoient si considérables alors , que les Bernois furent obligez d'emprunter hors de chez Eux , au 10. pour cent. Les Bourgeois soubçonnèrent que le Sénat avoit promis trop légèrement ces sommes , & ils en murmurèrent beaucoup. Cependant ils se cotisèrent quelque tems après , & au bout de 10. ans , toutes ces sommes furent entièrement remboursées. Des Historiens placent la Vendition de *Burgdorf* à l'année 1384. & d'autres à 1385. Toutes les dificultez qui avoient régné entre *Berchtold* & *Hartman de Kibourg* & les Bernois , aiant été heureusement terminées , ces deux Seigneurs se firent Bourgeois de la petite Ville de *Laupen* , qu'ils avoient voulu assiéger peu auparavant avec une Armée nombreuse.

L'année 1384. ou 1385. Amédée VII. Comte de *Savoie* étoit en Guerre avec les *Valaisans* , qui avoient déchassé *Edouard de Savoie* leur Evêque. Les Bernois , qui étoient Alliez avec le Comte , lui envoièrent du secours , & lui aidèrent à rétablir ce Prélat dans son Evêché.

Léopold d'Autriche, II. du Nom , surnommé *le beau Gendarme* , s'étant emparé des Villes de *Suabe* , qui ne vouloient pas reconnoître sa Domination , & aiant vaincu dans une Bataille les Villes du *Rhin* , qui s'étoient liguées contre lui , tourna toutes ses forces contre les *Suisses*. Les Bernois, fatiguez des précédentes Guerres, ne prirent parti dans celle-ci, qu'un peu tard , & pour remplir leur Alliance avec les autres Cantons. Nous ne parlerons ici que des Evénemens qui les interessent , ainsi nous ne dirons rien de la fameuse Journée de *Sempach* , où *Léopold* fut tué. Cette mémorable Bataille trouvera sa place dans les *Fragmens Historiques* que nous donnerons du Loüable Canton de *LUCERNE*. Nonobstant la mort de ce Prince , la Guerre contre la Maison d'*Autriche* continua. Les Bernois , à la réquisition des autres Cantons , se mirent en Campagne sur la fin de 1386. Ils s'emparèrent des Châteaux de *Torberg* , de *Coppingen* , & de la Ville de *Wilisau*. Les Princes de la Maison d'*Autriche* avoient une Garnison à *Fribourg* , qui faisoit des courses continuelles sur les Terres des Bernois , & qui même leur prit quelques Châteaux. Les Fribourgeois firent entr'autres une Course jusques tout près de Berne. L'alarme aiant été donnée par le son de la Cloche , les Bernois sortirent de leur Ville , mirent en fuite ce Détachement , duquel il y eut environ 100. Hommes tués. Ils allèrent ensuite gêner les Moissons de leurs Ennemis , s'emparèrent du *Haut Sibenthal* , des Châteaux de *Castel* , de *Tachsfield* , de *Magenbourg* , & de *Schonenfels*. Pendant ces Guerres
les

les Habitans d'*Underseuven*, *Vuspunen*, *Balm*, *Oberhofen* &c. se soumirent aux *Bernois*, & leur promirent la même obéissance qu'ils rendoient auparavant à la *Maison d'Autriche*. La République acheta aussi la Seigneurie de *Simeneck*, de *Rodolphe d'Arbourg* pour 2000. *Florins*.

L'année 1387. *Amédée de Savoie* VII. du Nom, surnommé le Comte rouge, vint en Personne à *Berne*, demander du secours contre les *Valaisans*, avec qui il étoit de nouveau en Guerre. La République lui acorda 100. Lances & 1000. Soldats. Ce secours engagea les *Valaisans* à faire la Paix avec le Comte de *Savoie*, d'une manière qui lui fut très avantageuse.

L'an 1388. les Villes de *Berne* & de *Soleure* attaquèrent & brûlèrent la Ville de *Buren*, où il y avoit Garnison Autrichienne. *Nidau* étoit la retraite de la Noblesse des environs, qui vouloit Amis & Ennemis, enforte qu'il n'y avoit aucune sûreté de ces côtes-là. *Berne* & *Soleure* se joignirent pour dénicher ces Voleurs. Ils assiégèrent la Ville & le Château par eau & par terre. La Ville fut d'abord prise : Les deux Cantons y perdirent 30. Hommes. Le Château, après un Siège de six semaines, fut aussi pris. On trouva dans les Prisons de ce Château deux Seigneurs Portugais très distinguez, savoir l'Evêque de *Lisbonne* & le Prieur d'*Alcantara* avec leur suite. Ces Seigneurs venoient de *Rome*, & vouloient retourner en *Portugal* par la *France* ; mais ils furent arrêtez par ces Voleurs, & retenus dans les Prisons du Château de *Nidau*, jusques à ce que *Berne* & *Soleure* s'en étant rendus Maîtres, ils recouvrèrent leur liberté.

- On exerça envers ces Etrangers tous les droits de l'hospitalité. Les Bernois les conduisirent dans leur Ville, & leur rendirent tous les honneurs qui leur étoient dûs. Ils les équipèrent suivant leur qualité, & leur donnèrent 1300. Ducats pour faire leur Voiage. Les deux Seigneurs Portugais reprirent le Chemin de la *Lombardie*, & renvoierent dès là aux Bernois l'argent qu'ils leur avoient avancé, en y ajoutant 1000. Ducats pour reconnoitre la courtoisie & la générosité de leurs Bienfaiteurs.

La Guerre contre les Autrichiens continuoit toujours. Les Bernois firent diverses courses jusques aux Portes de *Fribourg*, comme aussi du côté de *Zoffingue*. Ils firent un si grand nombre de Prisonniers, sur leurs Ennemis, que les Tours de Berne en étoient remplies. Les Bernois marchèrent pareillement du côté d'*Oltren*, ravagèrent tout ce qui apartenoit aux *Autrichiens*, prirent le Château de *Gouvenstein*, où environ 100. Hommes passèrent par le fil de l'Epée. Ils retournèrent ensuite dans leur Ville, avec un riche butin, sans aucun obstacle. Cette même année 1388 les Bernois reçurent la *Neuveville* dans leur Combourgeoisie.

L'année 1389. on fit une Trêve de 7. ans avec les Princes de la Maison d'*Autriche*, & il fut convenu que pendant ce tems là, les *Suisses* garderoient ce qu'ils avoient pris durant la Guerre.

LOUIS DE SEFTINGUE, Co. Seigneur d'*Oberhofen*, 42^{me} Avoier, parvint à cette Dignité l'anné 1391. En 1392. la Veuve de LOUIS,
Comte

Comte de *Gruieres* & *François de Gruieres* son Fils , firent présent à la Ville de Berne du Fief de *Manenberg* , confisqué à *Adrien de Bubenbergh*. Celui-ci vendit aussi aux Bernois les deux Seigneuries de *Manenberg* & de *Reutingen*. Les Villes de Berne & de Soleure partagèrent le Comté de Buren , qu'Elles avoient pris dans la dernière Guerre. Buren & ce qui est en deçà de l'Are , demeura aux Bernois ; & tout ce qui étoit de l'autre côté de cette Rivière appartint à Soleure. Nidau resta aux Bernois , & l'on convint que les Bourgeois de Soleure n'y paieroient aucun péage.

L'année 1393. fut si sèche & si chaude , que la Terre devint friable comme de la Cendre. Les fruits vinrent cependant à leur maturité sans pluie. On établit les Fontaines publiques dans la Ville. Les Bernois étant devenus Maitres de *Nidau* , ainsi que nous l'avons vû , furent créés par ISABELLE , Comtesse de *Neuchâtel* , en 1395. Avocats ou Patrons du Couvent des Bénédictins de *Cerlier*. L'année 1397. *Pierre de Torberg* affecta tous ses Biens , & les soumit au Gouvernement & à la Protection de la République de Berne. En 1398. *Berne* , *Lucerne* , & *Bâle* terminèrent les différens qui étoient entr'eux. L'année 1399. les Bernois achetèrent d'*Egon de Kibourg* & d'*Anne de Nidau* le Bailliage de *Signau* pour 560. Florins. Ils aquirent aussi *Frutigen* , d'*Antoine de la Tour* , pour 6200. Florins , qui furent païez par les Gens de *Frutigen* , au moïen des privilèges qu'on leur acorda. *Oberhoffen* & *Wuspunen* leur furent aussi vendus par deux de leurs Bourgeois.

La

La Ville de Berne fut pavée. La République fit une Alliance pour 5. ans avec le Marquis de ROTHÉLIN. Le Comte de VALANGIN fut fait Combourgeois de Berne.

Il y eut cette même année 1399. dans la Ville & dans l'Etat de Berne, des Personnes de l'un & de l'autre Sexe, qui avoient sur la Religion des sentimens diférens de ceux du Clergé Romain. *Tschudi* rapporte qu'ils enseignoient, qu'on devoit rejeter les Indulgence, les Pélérinages & qu'ils soutenoient qu'il n'y a point de Purgatoire &c. Un Frère Dominicain travailla à les ramener de ces sentimens. Ces Gens là promirent de les quitter; & on leur imposa une Amende pécuniaire de 3000. Livres.

L'année 1400. *Nicolas Stettler*, *Cuno Hertzelt*, *Pierre de Gruetères*, Senateurs se distinguoient dans la République. Les *Bernois* aiant acheté *Oberhoffen* & *Wuspunen*, pour 4000. Florins, ainsi que nous l'avons vû, ils les remirent l'an 1401. pour 5000. Florins à *Louis de Seftingen*, Avoier & au Chevalier de *Scharnachthal*. Le Seigneur de *Falckenstein* remit sous la Protection de la République, l'*Ecluse* (1), & *Gösken*, & se fit Bourgeois de Berne.

L'année 1402. la Ville de *Fribourg* reconnoissant ses véritables interêts, & les pertes que lui avoient causées la Noblesse, & les Princes de la Maison d'*Autriche*, fit Alliance perpétuelle avec *Berne*. Les deux Villes se donnèrent un droit réciproque de Combourgeoisie, & se jurèrent à *Laupen* une amitié éternelle.

L'an 1403. il se tint à Berne une espèce de

Con-

(*) Clusam.

Concile ou Synode, auquel l'Official de *Lausanne* assista. C'étoit à l'ocasion de l'Ordre des Béguines. Ces Religieuses ne restoient pas toujours dans leur Couvent ; mais elles pouvoient demeurer chez leurs Parens, en retenant l'Habit de l'Ordre. Elles méprisoient l'autorité du Pape, & rejettoient les Jeunes & l'adoration de l'Hostie. JEAN XXII. lacha une Bule contre cet Ordre, & les Eclésiastiques se déchainèrent contre ces Sœurs. Il leur fut ordonné de sortir de Berne. Plusieurs prirent le parti de se marier, & d'autres tombèrent dans le libertinage. Le Clergé donnoit aussi beaucoup dans la débauche. Plusieurs Eclésiastiques n'avoient point honte d'entretenir ouvertement des Concubines. Le Magistrat voulant faire cesser ce désordre chassa ces Femmes de moienne Vertu. Plusieurs furent arrêtées & détenues dans les Prisons, & elles eurent le triste sort d'y être brûlées, dans le grand Incendie qui arriva l'an 1405. On soubçonna ces Filles de débauche contre qui l'on avoit procédé sévèrement, d'avoir mis le feu à la Ville ; mais on ne pût rien prouver. Il y eut 550 Maisons brûlées, entre lesquelles étoit le somptueux Couvent des Franciscains & celui de l'*Isle* ; & plus de 100. Personnes périrent dans les Flames.

L'an 1406. la Ville & Bourgeoisie de *Neuchâtel*, fit Alliance perpétuelle avec *Berne*, & fut reçue au nombre de ses Combourgeois ; avec promesses de s'aider & défendre réciproquement envers & contre tous ; sauf & réservé, de la part de *Berne*, le St. Empire Romain, leurs Bourgeois & Confédérés de *Fribourg* & de *Soleure*

leure &c. ; & de la part de Neûchâtel, ce qu'ils devoient à leur Seigneur *Conrard de Fribourg*, & à ses Successeurs Princes de Neûchâtel &c. Pour le droit de Combourgeoisie, la Ville de *Neûchâtel* s'obligea de paier annuellement à Berne, *Deux Marcs d'Argent*. La République de Berne est aussi reconnuë dans cette Alliance, comme Juge compétant des différens qui pourroient se susciter entre le Prince & la Ville de *Neûchâtel*, & Elle promet de maintenir & défendre de tout son pouvoir les Prononciations qu'Elle pourra rendre, contre la Partie qui ne voudroit pas s'y soumettre.

Dans ce tems là, RODOLPH D'ARBOURG se mit sous la Protection des Bernois avec les Châteaux de *Guttenberg* & de *Burron*, & on le reçut Bourgeois de Berne. Les Nobles de *Kriechen* vendirent à la République le Château d'*Arbourg* 2800. Florins. *Herman* & *Guillaume de Grunenberg* lui cédèrent aussi la Ville & Bailliage de *Vangen*. EGON Comte de *Kibourg*, pour les bons services reçus des Bernois, leur donna les Châteaux & Villes de *Bipe*, *Erlisbourg* & *Wetlispach*, avec leurs dépendances, à l'exception de 2000. Goulden que la Maison d'*Autriche* avoit là dessus. Le Comte de *Gruieres* eut alors une difficulté avec les Bernois, parce que ses Sujets de *Sanen* & de *Rougemont* avoient contracté avec eux. Ce différent fut acordé par les Cantons dans une Journée qui se tint à *Morat*. On commença cette année à bâtir la Maison de Ville, qui subsiste présentement, Elle étoit auparavant près de la Terrasse de la grande Eglise ; mais comme cet Edifice ne répondoit pas à la Majesté de la

la Ville, & que le bruit des Cloches & celui de la Rivière incommodoient, on trouva convenable de l'édifier où elle est actuellement. On abatit pour cet éfet la belle Maison de *Conrard de Burgenstein*. Les Architectes furent *Henri de Gengenbach*, & *Nicolas Hetzel*. Ce Bâtiment coûta 12000. Florins, & on employa 10. ans à le construire. L'Avoier *Louis de Sefingue* mourut cette même année 1407.

PIERRE DE KRAUCHTHAL, Seigneur de *Conolfingue* 43^{me} Avoier, fut honoré de cette Dignité en 1407. L'année 1408. *Henri de Scheti* Commandeur Provincial de l'Ordre Teutonique, vendit à la République, pour une somme considérable, la Seigneurie de *Trachselwald*, avec les Justices de *Rauffen*, *Weissentach* & *Ruti*. En 1409. les Bernois envoièrent du secours à Bâle, qui étoit alors en Guerre avec *Catherine de Bourgogne*, Veuve de *Leopold d'Autriche*, surnommé le gros ou le superbe, Fils de *Leopold*, qui avoit été tué à la Bataille de *Sempach*.

Environ dans ce tems là, *Hugues de Montbéliart*, Seigneur d'*Oltingen*, aiant menacé ses Sujets de les vendre ou tuer, & fait enlever de la farine d'un Moulin; Ces Paisans allèrent saccager le Château, & tuèrent leur Seigneur. *Angeline de Bagnes* sa Veuve vendit cette Seigneurie à la République de Berne en 1410., pour 7000. Florins. Cette somme fut payée par les Habitans d'*Oltingen*, en punition du Meurtre qu'ils avoient commis. Cette affaire manqua d'attirer une Guerre aux Bernois de la part d'*Amédée VIII. Comte de Savoie*; mais

Comte de *Fribourg*, les Députez des *Cantons*, & ceux de *Bâle* & de *Fribourg* s'étans rendus à *Berne*, pacifièrent ce différent ; & le Comte de *Savoie* renouvella même son Alliance avec les *Bernois*. La République acheta alors de *Jean de Grunenberg*, le droit de rachat qu'il avoit sur *Hutvil*. EGON Comte de *Kibourg* fit encore présent aux *Bernois* de tous les droits qu'il avoit sur les Châteaux & Seigneuries du nouveau *Bechbourg* & de *Fridaun*.

L'an 1413. la République fit acheter à *Nuremberg* de la grosse & de la petite Artillerie, consistant en grands & petits Canons. On s'en servit l'année 1415. au Siège du Château de *Baden*. L'Empereur SIGISMOND étant parvenu à l'Empire, les Villes de *Zurich* & de *Berne* envoièrent des Députez à ce Prince, pour obtenir la confirmation de leurs droits & privilèges, ainsi qu'ils l'avoient eu des précédens Empereurs. Les Députez obtinrent facilement ce qu'ils demandoient, en payant cependant 400. Florins à la Chancellerie. Cet Empereur revenant d'Italie en 1414. pour se rendre au Concile de *Constance*, passa par la *Savoie* & le *Pais de Vaud*. La République de *Berne* députa des Sénateurs à ce Prince pour l'inviter d'honorer leur Ville de sa présence. Ils le rencontrèrent à *Romont*, avec le Comte de *Savoie*, qui l'accompagnoit. Ils se rendirent à *Berne* avec une suite nombreuse. L'Empereur avoit avec lui 800. Cavaliers, & le Comte 600. Tous les Ordres de la République allèrent à la rencontre de l'Empereur. Il y avoit, tant de la Magistrature, que du Clergé, ou des Séculiers de
distin-

distinction passé 800. Personnes , sans comprendre 600. jeunes Garçons portans de petits Eten-darts ou Drapeaux de l'Empire avec des petites Couronnes. On lui rendit tous les honneurs possibles , jusques à porter le St. Sacrement en allant au devant lui. L'Empereur fut logé au Couvent des Dominicains , & mangé dans le Réfectoire. La Ville le régala splendidement avec toute sa suite pendant trois jours. On fit des présens à tous ses Officiers , & il en conta à la République 2000. Livres. *Amédée VIII.* prêta hommage , dans la Ville de Berne , à l'Empereur *Sigismond* , en qualité de Vassal de l'Empire. Ces deux Princes & le Marquis de MONTFERRAT , bûrent ensemble dans le même Verre , * en signe d'amitié. Plusieurs Exilés de la Ville revinrent avec l'Empereur , & ils obtinrent leur grace , à l'exception de ceux qui avoient excité des troubles dans l'Etat. *Sigismond* se rendit dès là à *Constance*. Le grand nombre de Personnes qui passaient pour aller au Concile , occasionna une cherté & une disette de Vivres à Berne , qui dura cinq années.

Le Concile de *Constance* étoit assemblé pour mettre la Paix dans l'Eglise , affligée depuis plus de 30. ans par un Schisme fâcheux , entretenu par *Pierre de la Lune* , qui avoit pris le nom de BENOIT XIII. *Grégoire XII.* Vénitien avoit été élu Pape , en place d'INNOCENT VII. à condition qu'il renonceroit à la Papauté , lorsque *Benoit* en feroit de même. *Grégoire* ne s'étant pas acquité de sa promesse , fut déposé en 1409, au

Con-

* L'Empereur ne voulut pas qu'on lui présenta à boire dans des Vases d'argent.

Concile de *Pise*. *Alexandre V.* parvint ensuite au Pontificat , mais il mourut peu après , & Jean XXIII. le remplaça. Ce Pontife assembla le Concile de *Constance*, & s'y rendit en Personne. Dans la seconde Session , qui se tint le 2. Mars 1415. on engagea ce Pape à renoncer au Pontificat ; en cas que *Grégoire* & *Benoit* en fissent de même. Mais la nuit suivante , il prit la fuite & se retira à *Schasouze*. *Fridérich d'Autriche* III. du Nom , Fils aîné de *Léopold II.* favorisa l'évasion de ce Pontife , & s'oposant aux intentions de l'Empereur & du Concile , il fut excommunié. L'Empereur *Sigismond* & les Pères du Concile ordonnèrent aux Suisses d'agir en Ennemis sur les Terres du Duc d'Autriche. De pareils ordres autorisant les Cantons à se venger des Princes de la Maison d'Autriche , qui troubloient depuis si longtems leur repos , ils prirent les Armes & firent en peu de tems des Conquêtes très rapides. Les Bernois en 17. jours s'emparèrent de 17. Villes fermées de Murailles , entre lesquelles étoient *Zoffingen* , *Arbourg* , *Arau* , *Bruck* , *Lenzbourg* &c. Le Château de cette dernière Place, défendu par *Conrard de Winsperg* fit une vigoureuse résistance ; mais enfin il se rendit ; demême que les Châteaux de *Bruneck* & d'*Habsbourg*. Ainsi en très peu de jours la plus grande partie de l'*Ergaw* fut réduit sous leur obéissance. Les Bernois marchèrent à *Baden* , qu'ils prirent conjointement avec les autres Suisses. Le Château fut batu avec deux Pièces de gros Canon que les Troupes de Berne y avoient conduit , & s'étant rendu on le réduisit en cendres. C'est ainsi

ainsi que les Suisses cherchoient à détruire toutes les Fortereilles appartenant aux Princes Autrichiens , afin qu'ils ne pussent pas remettre ces Contrées sous le Joug. Un pareil motif les engagea à faire raser la Forteresse nommée *Der Stein* , qui étoit la plus considérable de toutes celles que les Princes d'Autriche avoient en Suisse. Les Gentils-hommes de la Maison de *Hallwil* , Seigneurs de *Wildeck* , se rendirent aux *Bernois* , à qui ils prêtèrent hommage , & ils furent reçus Bourgeois de Berne.

Pendant la tenuë du Concile de *Constance* , l'Empereur *Sigismond* fit divers Voïages auprès des Princes qui tenoient le parti de *Pierre de Lune* , & passant à *Arberg* il y fut défraié par les *Bernois*. En 1416. ce Prince redemanda aux Suisses les Villes & autres Lieux qu'ils avoient pris dans l'*Ergow* , sous prétexte qu'ils avoient fait la Guerre en son Nom , & qu'ainsi tout ce qu'on y avoit pris lui appartenoit. Mais les conditions sous lesquelles ces Pais avoient passé sous la Puissance des *Suisses* , aiant été examinées, en présence de l'Empereur , qui étoit à Bâle, *Sigismond* les confirma authentiquement dans la possession de toutes leurs Conquêtes. Les *Bernois* païèrent à l'Empereur pour cette confirmation 5000. Florins , & pour leur part dans le Comté de *Baden* 500. Florins.

Les Papes *Jean* , *Grégoire* , & *Benoit* , aiant été déposés dans le Concile , MARTIN V. fut élu dans la XLI. Session tenuë le 11. Novembre 1417. & le Concile fut fermé le 12. Avril 1418.

La diversité que le Lecteur exige , nous engage à renvoyer la continuation de nos Fragmens Historiques au Mois prochain.



DEUXIEME LETTRE à Madame P....
par Mr. GARCIN , Docteur en Médecine à Neuchâtel, Membre de la Société Royale de Londres &c. contenant de nouvelles particularitez sur les Bains chauds , spécialement sur ceux d'Aix en Savoie.

MADAME. La première Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur l'usage des Bains , vous a paru renfermer des particularitez nouvelles & intéressantes , tant pour la pratique de la Médecine , que pour le soulagement ou la guérison des Malades , à qui la longueur & l'opiniâtreté de leurs maux semble faire perdre espérance ; mais comme vous souhaitez que je vous communique encore quelques Observations sur cette Matière , que je n'ai pas insérées dans ma précédente pour éviter la longueur , je vais vous obéir.

Vous avez vu , *Madame* , dans cette première Lettre , de quelle manière les Bains agissent , & les effets qui résultent de leur usage. J'ai expliqué comment le *Rhumatisme* , cette Maladie si opiniâtre , cède presque toujours à leur Action. J'ai fait voir aussi les avantages que l'on en peut tirer dans les autres Maladies Chroniques , & dans l'état de santé même. Mais comme je n'indiquai les Maladies que les Bains chauds

chauds peuvent efficacement surmonter , ou disposer à la guérison , que sous leurs noms généraux ; il ne fera pas mal à propos , en faveur de ceux qui sont atteints de ces maux là , de désigner plus particulièrement les espèces que ces genres renferment , afin que ces Personnes trouvant leur cas désigné ici , puissent avoir recours , s'ils le jugent à propos , aux Remèdes salutaires qui leur sont indiqués. Je souhaite que le Public puisse retirer quelque fruit de mes Observations ; & qu'en particulier elles puissent contribuer au rétablissement de votre santé. Si cela arrive mon but sera rempli.

Les Bains d'*Aix en Savoie* , demême que tous ceux qui leur ressemblent , & qui sont pris de la même manière , avec le même degré de chaleur , & dans les mêmes circonstances , sont des merveilles dans toutes les Maladies qui naissent dans le genre nerveux , lesquelles on nomme *spasmodiques* ; savoir les *Vertiges* , les *Tremblemens* , l'*Apoplexie* , la *Catalepsie* , quelques espèces d'*Epilepsie* , les *Convulsions* &c. Les Bains d'*Aix* sont sur tout très spécifiques dans les *Paralysies* : Ils ont guéri un grand nombre de Personnes qui en étoient affligées. Les Bains d'Eaux minerales salées , tels que ceux de *Bourbonne* , de *Balaruc* &c. ne sont pas si convenables pour la Paralysie. Dans les premiers , les Eaux ne sont chargées simplement que de particules sulphureuses volatiles , très amies des Nerfs ; au lieu que les particules salines des autres , leur sont ordinairement nuisibles. Les Bains salez conviennent mieux dans les autres Obstructions que dans celles des Nerfs.

Les *Bains d'Aix* & leurs semblables , sont particulièrement bons pour les *Catharres* , les *Douleurs de tête* , les *Maladies des yeux* , lorsque leurs Causes prochaines ont été produites par le froid. Ils remédient beaucoup aux défauts de l'organe immédiat de la *Vuë* , en débarrassant ses *Vaisseaux* , en renouvelant l'humeur aqueuse , & en purifiant les *Cristalins* des *Concrétions* , lors qu'elles commencent de s'y former : Ce qui est le vrai moyen pour les garantir des *Glaucomes* , & des *Cataractes cristallines* , ou autres , auxquelles ces concrétions donnent lieu , sur tout quand l'humeur aqueuse ne peut pas bien se renouveler , & que les vaisseaux qui lui sont destinés pour lui fournir de nouvelle humeur , sont embarrassés d'engorgemens. La *Vuë* qui commence à se troubler en est toujours une marque. Ainsi , je suis persuadé que ceux qui voudront y remédier de bonne heure , ne sauroient avoir une meilleure ressource que l'usage de ces Bains. Ils remédient pareillement aux *Bruits d'Oreilles* , aux *Duretez de l'Oue* , ou ce qui est la même chose , aux *Surditez naissantes*.

Ils guérissent les *Palpitations du Cœur* , qui ont pour cause , ou le *Scorbut* , ou le *Chlorosis* , ou l'*Afection hystérique*. Il y a apparence même , qu'ils guériraient celles qui sont causées par des *Polipes*. Ils remédient encore aux espèces d'*Astmes* , de *Phthisies* & d'*Atrophies* , lorsque ces *Maladies* sont occasionnées par de simples *Engorgemens* , ou par des conduits bouchés.

Ils sont excellens contre les *Indigestions* , la *Cathexie* , l'*Hidropisie* , les *Enflures des jambes* , l'*Ictérilie* , ou *Jaunisse* , le *Scorbut* , les *Vapeurs* ,
les

les *Coliques rebelles*, les *Fleurs blanches*, la *Stérilité des Femmes* &c. En un mot ils sont convenables dans toutes les Maladies qui ne sont formées que par les deux espèces d'Obstructions dont j'ai parlé dans ma première Lettre ; savoir l'*engorgement* & l'*extravasation*, & dans lesquelles il n'y a pas de l'inflammation. Car les Maladies qui viennent des défauts de structure, des *Schirres* confirmés, des *Tumeurs* intérieures enkistées, des *Pétrifications*, des *Ossifications*, des *Vers*, des *Ruptures de Vaisseaux* &c. ne sauroient être détruites par l'usage d'aucun Bain.

Ceux qui sont atteints des Maladies auxquelles nous avons dit que les Bains pouvoient remédier, sur tout de celles qui sont rebelles & déjà anciennes, ne doivent pas se flatter de pouvoir tous également guérir dans une seule Cure, qui est ordinairement de 15. à 20. jours. La nature de certains maux demande de réitérer la Cure deux fois dans une même saison, ou au moins de la continuer toutes les années jusques à ce que la guérison s'en ensuive. Ce qui est certain, c'est que si, dans la première Cure, le mal ne peut se guérir tout à fait, au moins diminuë-t-il toujours jusques à un certain point ; & si l'on réitere l'usage des Bains, il va toujours en diminuant. C'est sur cette expérience certaine, que l'on voit à Aix des Personnes qui y vont, comme Vous Madame, prendre les Bains tous les Etés, les uns pour avancer leur guérison, & d'autres, ne pouvant tout à fait l'obtenir, à cause de la nature de leur Maladie

ou de leur Constitution , savent par la même expérience que l'usage des Bains les empêche d'empirer. Mais j'ose avancer pour la consolation de ceux qui sont dans ce dernier cas , que la plupart d'entr'eux guériroient entièrement , s'ils prenoient les Bains avec les précautions & les circonstances qu'exigent leurs Maladies. Dans les Cas difficiles , la vuë & les conseils d'un Médecin sont très nécessaires , pour varier ces circonstances. Un régime convenable ; l'usage de quelques Remèdes fondans ou diluans ; & le degré de force dans les effets immédiats qui viennent des Bains , étant bien choisis & bien dirigés pendant la Cure , pourroient être des moïens efficaces pour conduire plus sûrement à la guérison. Je me ferai un véritable plaisir étant sur les Lieux d'aider de mes Conseils ceux qui pourroient en avoir besoin.

L'usage des Bains chauds , pris en Été , & d'une manière convenable , comme je l'ai dit dans ma précédente Lettre, tient lieu d'une *Zone torride* pour se délivrer , par la voie de la sueur , de bien des maux que les Saisons froides de nos Climats occasionnent & entretiennent. Une véritable preuve de la bonté de ces Bains , tant en santé qu'en maladie , c'est l'effet qu'ils font presque toujours , de rétablir l'appetit perdu , ou d'augmenter celui qui est dans un état moindre que le naturel ; de donner plus de légèreté & de souplesse au Corps ; de procurer le dormir ; & de donner dans la suite plus de force , de gaieté & d'embonpoint , que l'on n'en avoit auparavant. Les Vieillards qui en feroient usage tous les ans seroient préservez de beau-

beaucoup d'infirmitez. C'est la dureté de leurs solides , à laquelle ils sont sujets , qui est la cause de leurs maux. Plus cette dureté augmente , & plus leurs incommodités sont grandes & nombreuses. Leurs jours se voient même racourcis par là. Les Bains , lors qu'ils seroient bien apropiés à leurs forces , seroient l'unique remède pour rendre les parties de leur Corps plus moles , plus souples , plus débarassées de concrétions & de particules tartareuses , plus libres dans leurs mouvemens , & par conséquent plus propres & plus affermies dans leurs fonctions. Disposition qui leur procureroit des jours plus longs & plus heureux. Les circonstances , qui contribuent à endurcir les solides , rendent certainement la Vie plus courte. Les Bains chauds remédient à ce défaut ; & dans ces cas on peut en user dans le Domestique ; mais il faut le faire d'une manière convenable.

Le séjour que je ferai aux Bains d'*Aix* en Savoie , pendant la bonne Saison pourra me fournir de nouvelles Observations , tant sur la nature & les effets des Eaux minerales , que sur les espèces singulières qui peuvent se présenter. Si elles sont interessantes pour le Public , je me ferai un vrai plaisir de lui en faire part. Je me propose en particulier d'examiner les Eaux d'une Source alumineuse qu'il y a aussi à *Aix* , & dont on fait quelquefois usage , sur tout pour des Lavemens.

Voilà , *Madame* , ce que j'avois à ajouter sur l'usage des Bains. Votre Constitution devenue très délicate par les Maladies , exige que
vous

vous les preniez avec beaucoup de Méthode & de circonspection. Moïennant cela, il y a lieu d'espérer qu'ils vous seront favorables. C'est ce que je desiré très ardemment. J'emploierai tous mes soins pour y contribuer, & vous donner des preuves du respectueux attachement avec lequel je suis

M A D A M E

Nefchâtel le 20. Avril
1736.

Votre &c.

Fautes à corriger dans la Lettre, inserée dans le précédent Mercure.

Page 61. l. 25. Le Diastole & le Sístole, lisez, La Diastole & la Sístole. A la vérité quelques Auteurs s'en sont servis au Masculin, comme Dionis, dans les premières Editions de son Anatomie; mais l'usage veut présentement qu'on les fasse féminins.

P. 68. l. 22. Aussi, lisez, par conséquent.

P. 69. l. pénultième, le froid suivi de la chaleur, lisez, le froid qui suit immédiatement la chaleur.



LIVRES NOUVEAUX de Suisse &
autres particularités Literaires.

ESSAI Philosophique & Théologique d'une Démon-
stration Historique & Morale, de la Vérité de
l'Histoire

l'Histoire de l'Evangile, & de la Divinité de la Religion Chrétienne &c. 1736.

L'Auteur de cet Ouvrage est Mr. GUIST, Docteur en Médecine & Trésorier à Aran.

Ce Livre, qui s'imprime en Langue Allemande, par Sousscription, est annoncé dans un Programme qui vient de paroître, & qui renferme une Pièce servant à faire connoître au public la manière de raisonner de l'Auteur. Elle roule sur cette Question : *S'il est plus raisonnable & plus sûr de croire la Vérité & la Divinité de J. C. & de la Religion Chrétienne, que de ne la pas croire ? S'il convient mieux d'en douter, de persister dans ce doute, ou de la nier entièrement ?* Il paroît par la manière dont l'Auteur traite cette Question, qu'il a bien étudié la Matière. Il raisonne fort conséquemment & il propose ses Argumens avec beaucoup de force & de solidité. Cet Echantillon promet un excellent Ouvrage. La Matière est très intéressante pour tous ceux qui aiment la Vérité. Il sera utile aux Gens Lettrez & à ceux qui ne le sont pas, aux Théologiens & aux Séculiers.

Les importantes Vérités que Mr. Guist traite, sont proposées, dit-on, d'une manière nouvelle claine & solide. Il recherche exactement les difficultés, les principaux doutes & les Objections des Athées, des Déristes & des Naturalistes; & il tache de les réfuter & de les résoudre. Il y a joint aussi quelques Problèmes difficiles concernant les Miracles, & un Jugement sur ce que l'on doit penser de la Religion naturelle. Ce qui est proprement une réfutation du

du Traité du Docteur Tindal (*), qui prétend que l'Evangile n'est qu'une nouvelle publication de la Religion naturelle.

L'Ouvrage que l'on annonce fera imprimé in 8vo & contiendra environ 4. Alphabets , & chaque Alphabet coutera 20. Creutzer. On paiera 30. Cr. en souscrivant. C'est le premier Traité qui ait paru en Langue Allemande sur cette Matière. Les Ouvrages que l'on a en ce genre n'étant que des Traductions de l'*Anglois*, du *François* & du *Latin*. On pourra souscrire : A *Zurich* chez Mr. le Docteur *Lavater* ; A *Berne*, chez Mr. le Professeur *Scheurer* ; A *Bâle* chez Mr. *J. Rodolph. Imhoof* ; A *Schafouse*, chez Mr. l'ancien Baillif *Speyssegger* ; A *St. Gal* chez Mr. *Laurent Spindler* ; A *Zoffingue* chez Mr. *Springli* Pasteur ; A *Sturgart* chez Mrs. *Mezler & Erhardt*.

L'Incrédulité que l'on voit régner de nos Jours est une espèce de Maladie Epidémique, qui se répand assés généralement. Nous avons eu occasion d'en parler dans nos précédens Journaux. On s'atache plutôt aux difficultez qu'aux preuves des Vérités, dans lesquelles il ne s'agit pas toujours de prouver *tò diori i. e.* pourquoi la chose est ainsi ; mais seulement *Tò òti i. e.* qu'elle est ainsi. Le Public a de très grandes Obligations aux Personnes qui travaillent à détruire le Doute & l'Erreur, & à faire briller la Vérité ; ainsi il ne peut que recevoir très agréablement le riche présent du Savant Mr. GUIST.

LE CATECHISME ABREGÉ de Mr. OSTER-
VALD, Pasteur à *Neuchâtel*, dont on a fait
depuis

(*) Fameux Déiste d'Angleterre.

depuis peu deux Editions, l'une à *Genève*, & l'autre en cette Ville, paroît actuellement à *Bâle*, traduit en Langue Allemande. Il se vend chez la *Veuve Mechel*, & contient 9. Feuilles in 8vo. On a l'Obligation de cette Traduction à Mr. JEAN BURCKARDT, Pasteur à *Oltingen*, qui a déjà donné d'autres preuves de sa capacité en ce genre de travail, aussi bien que de son Savoir & de ses connoissances dans la Morale & dans la Théologie. Le nombre d'Editions qui ont paru du Grand Catéchisme de Mr. OSTERVALD, que l'Auteur a bien voulu abrèger en faveur de la Jeunesse; & les différentes Traductions qui en ont été faites en toutes sortes de Langues, même en Langues Indiennes, pour l'usage des Sauvages, sont des preuves parlantes du mérite de cet Ouvrage & de l'estime singulière que les *Théologiens* en font. Les Vêrités de la Religion Chrétienne y sont enseignées avec évidence & avec onction; & l'on peut dire que ce Catéchisme renferme un Cours de Théologie & de Morale complet. Mais son Illustre Auteur est assés connu par les excellens Ouvrages sortis de sa Plume, sans que nous nous étendions là-dessus. Nous craindrions même de flétrir la Gloire qu'il s'est acquise, en rapportant une partie des Eloges que la Voix publique donne à ce Grand Théologien.

TEMPE HELVETICA, *Dissertationes atque
Observationes Theologicas, Philologicas, Criticas,
Historicas, Exhibens. Tomi Primi. Sectio Ter-*
P *tia.*

ria. Tiguri, Ex Officina Heideggeriana 1736.

Nous avons déjà annoncé ci-devant les précédentes Sections de cet Ouvrage. La 3^{me} qui a paru le Mois dernier, est dédiée à Mr. J. CHRISTOPHLE ISELIN, célèbre Docteur & Professeur en Théologie à Bâle : Elle contient

- I. JAC. CHRISTOPHORI ISELII, S. S. Theol. Doct. & Prof. Basil. Oratio *De Utilitatibus atque Commodis, quæ ab Academicis ad Urbes & Regiones, in quibus florent vigentque, dimanant.*
- II. NICOLAI BRUNNERI, V. D. M. & Diaconi Bernens. Dissertatio Litteraria, *De Utilitate Studiorum Humaniorum.*
- III. Dialogus *De Natura Idearum, in quo probatur nos nescire, quid sint Idæa*, Auctore. J. F.
- IV. JACOBI RITTERI, Meditatio *De corrigendis Horologis portatilibus.*
- V. J. F. STAPPERI, Dissertatio Epistolica ad Cl. J. G. ALTMANNUM, *De Nexu & Sensu Orationis Dominicæ Prophetico*
- VI. JACOBI LAUFFERI, Eloq. & Histor. Prof. Dissertatio Literaria, *De recta Liberorum Educatione.*
- VII. JO. GEORGII ALTMANNI Disquisitio Historico-Philologica, *De Ære Corinthiaco atque Orichalco Veterum, ut & de materia Columnarum & Vasorum Templi Hierosolymitani.*
- VIII. S. P. A. S. M. C. Epistola ad J. G. ALTMANNUM, *De Resurrectione mortuorum, & statu corporum gloriosorum, ad explic. Luc XX. 26. & I. Cor. XV. 44. &c.*

IX. GABRIELIS HÜRNERI ad Doctiff. Urielem
Freudenbergerum Epistola , in qua *Ejus* Dissert.
de Cultu Serpentum modesto Examini subjicitur.

X. Nova Literaria Helvetica.

Nous aurions souhaité de pouvoir donner quelque connoissance plus particulière , de ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux dans les Pièces Savantes que nous venons d'indiquer ; mais le défaut de place & de tems nous prive pour le coup de donner cette satisfaction à nos Lecteurs ; & nous oblige de renvoyer les Amateurs de pareilles Matières à l'Ouvrage même.

Il vient de paroître à LUCERNE un petit Traité en Latin du *Rabin Samuel* , sur l'erreur des *Juifs* concernant la Loi Mosaique & le Messie qu'ils atendent. C'est une troisième Edition faite sur la seconde , imprimée à *Macerate* l'an 1693. Nous aurons occasion de parler de cet Ouvrage une autrefois. Il avoit été traduit de l'*Arabe* en *Latin* , par un Moine Espagnol l'an 1339.

OBSERVATIONS sur l'*Eclipse de Lune*
arivée la Nuit du 26. au 27. Mars de
cette année 1736. faites par Mr. JE-
ROME WEISSENBACH , à Wohlen, Vil-
lage

lage du Canton de Lucerne , dont le Méridien est à peu près le même que celui de cette Capitale.

LE jour avant l'Eclipse , on avoit réglé deux Horloges au Midi du Soleil. La plus grande convint parfaitement le jour suivant à Midi avec le Soleil : L'autre ne marchoit que d'une demi minute plus tard. Selon ces Horloges , le commencement de l'ombre parut sur le Disque de la Lune près de la Macule appelée *Cavalarius*

	H.	min.	sec.
à - - -	10.	45.	
Elle fut de I. Doigt à	10.	49.	que
Grimaldus fut obscurci.			
II. Doigts à - - -	10.	53.	30.
III. D. à - - -	10.	58.	
IV. D. à - - -	11.	3.	
V. D. à - - -	11.	7.	25.
VI. D. à - - -	11.	12.	

La hauteur de Lira étoit
de 21. Degrez.

VII. D. à - - -	11.	16.
-----------------	-----	-----

Alors la Mare Serenitatis
commença d'entrer dans
l'ombre de ce côté là:

VIII. D. à - - -	11.	20.	30.
IX. D. à - - -	11.	25.	
X. D. à - - -	11.	30.	
XI. D. à - - -	11.	35.	

Avant cela à 11. heures 32. 40. le Mare cri-
sium commença à être couvert.

XII. D. à - - -	11.	40.	30.
-----------------	-----	-----	-----

Obscurcissement total.

La Lune étoit en couleur comme un fer rouillé, & alors les Macules disparurent entièrement. Le Ciel fut toujours serein , & il n'y eut point de Vent.

La Lune passa par le Méridien , observée avec un fil trigonométrique , presque à 12. Heures précisément. On oublia d'observer la hauteur de l'Epi de la Vierge , qui auroit pû servir à mieux distinguer le tems.

A une Heure & 5. Minutes du côté gauche, de la partie supérieure du Disque de la Lune , on commença à revoir paroître une petite lueur de clarté. Le commencement de la vraie apparition de la Lumière arriva à 1. Heure 21. m. & 40. sec. *Grimaldus* fut découvert à 1. h. 23. m. *Aristarque* aparut à 1. h. 28. m.

	H. min,
II. Doigts de Lumière à	1. 30,
IV. Doigts environ à	1. 38'
Arcturus monta à	1. 41'
VI. D. Le milieu de la Lumière	1. 46'

Tycho est découvert.

VIII. D. à	1. 56.
Fin de la Mer de Sérénité.	2. 6.
X. D. à	2. 8.
Toute la Mer cristalline découverte.	2. 12.
XII. D. La fin à	2. 18.

Au dessus de *Langrenus* au milieu du *Mare fecunditatis*.

Il ne se fit aucun changement dans l'Air , & il n'y eut point de Vent , contre l'ordinaire.

Il faut observer que la mesure des Doigts n'a pas été prise avec le *Micrometre* , & qu'ainsi la mesure

mesure n'a pas pû être entièrement exacte. Cependant le commencement & la fin de l'obscurissement ; & le commencement & la fin de la lumière , ont été observés très exactement ; de sorte qu'il ne peut s'y être glissé aucune erreur sensible.

Observations faites au Méridien de Lucerne même.

				H. Min. Sec.
Commencement à	-	-	-	10. 46.
II. D. à	-	-	-	10. 55.
IV. D. à	-	-	-	11. 4.
VI. D. à	-	-	-	11. 14.
VIII. D. à	-	-	-	11. 23. 20.
X. D. à	-	-	-	11. 32. 50.
XII. D. à	-	-	-	11. 42. 30.

Aparution de la Lumière.

Commencement à				1. 25.
X. D. à	-	-	-	1. 34. 50.
VIII. D. à	-	-	-	1. 44.
VI. D. à	-	-	-	1. 54.
IV. D. à	-	-	-	2. 3.
II. D. à	-	-	-	2. 12. 20.
La fin à	-	-	-	2. 22. 15.

Selon les Observateurs de *Lucerne* , le vrai tems de l'oposition entière auroit été à XII. h. 35. min.

Le vrai lieu de la Lune	6. degrés	36. min.
L'Angle de l'Orbe de la Lune	84.	37.
La vraie latitude de la Lune en oposition Boréale croissante	1.	16.
Le demi diamètre de l'ombre de la terre au passage de la Lune	45.	30.
Demi diamètre de la Lune	16.	30.



LE TRIOMPHE de l'Amitié sur l'Amour.

Histoire Galante d'un Général Anglois.

DANS les dernières Guerres de Flandres , un Officier Général Anglois étant allé reconnoître les dehors d'une Ville à la tête de quelques Escadrons , aperçut un Détachement considérable de la Garnison qui s'éloignoit des Murailles , & qui paroissoit servir d'Escorte à une Chaise roulante qui étoit au Centre. Il ne balança point à l'ataquer , & malgré la résistance des François & de leur Commandant , qui fut dangereusement blessé en se défendant avec beaucoup de Valeur , il en tailla la meilleure partie en pièces , & il prit le reste. La Chaise tomba aussi entre ses mains. Il y trouva une jeune Dame évanouie de fraieur ; mais si belle que cet accident même ne la défiguroit pas. L'ayant fait revenir à force de soins , il aprit d'elle , que le Commandant de l'Escorte , qui commandoit aussi dans la Place voisine , étoit son Mari , & que la crainte d'un Siège , auquel on s'atendoit dans quelques semaines , lui avoit fait prendre le parti de la conduire à *Lille*. Elle marqua en même tems beaucoup d'inquiétude de ne pas le voir paroître. Il étoit tombé parmi les Morts , & sans le prompt secours

que le Général Anglois lui fit porter , il n'auroit pas survécu longtems à son malheur & à ses blessures.

Les Prisonniers furent conduits au Quartier du Vainqueur. Sa générosité naturelle lui fit prendre un soin particulier des deux Epoux. Il les fit loger tous deux dans un Appartement de la Maison qu'il occupoit. Il donna ordre qu'ils fussent traitez avec le même respect que lui. Un intérêt plus tendre que la générosité le fit agir dans la suite presque sans qu'il s'en aperçut. Vingt fois le jour il s'informoit de l'état de leur santé , & n'étant point satisfait du rapport de ses gens , il trouvoit un prétexte dans le danger pressant du Commandant François , pour s'en éclaircir par ses propres yeux. Il s'oubloit auprès d'eux pendant des heures entières. Il loüoit la Dame , il la plaignoit , & après les plus longs entretiens , il eroit sentir en la quittant que c'étoit le moment où il auroit trouvé le plus de plaisir à l'entretenir.

Ce n'étoit donc jamais sans se faire quelque violence qu'il se séparoit d'elle , lorsque la bien-séance ou les devoirs de son Emploi l'obligeoient de se retirer. Ce sentiment qui augmentoit tous les jours , fut comme la première marque à laquelle il reconnut sa passion. Son âge étoit d'environ cinquante ans. Il avoit l'esprit droit & le cœur généreux. Sans avoir fait profession de hair les Femmes , il avoit toujours vécu dans une grande indifférence pour les plaisirs de l'Amour. Les exercices de la Guerre l'occupoit tout entier ; de sorte que se trouvant plus enflamé qu'il ne convenoit à son devoir

voir & à son repos, il ne pût s'empêcher, avec un Caractère aussi raisonnable que le sien, de frémir du danger auquel il se crut exposé.

Il avoit un Ami d'un âge inférieur, mais d'une humeur si conforme à la sienne, que cette ressemblance avoit été jusqu'alors le principal nœud de leur Amitié. Il se hâta de lui faire la confidence de son trouble.

„ Je suis, *lui dit-il*, dans un embarras qui
 „ me fait honte, & que je ne vous avouerois
 „ pas si je comptois moins sur vôtre Amitié.
 „ J'aime l'Epouse du Commandant François.
 „ Je ne m'en ferois pas une peine si elle pouvoit
 „ être à moi, car je n'ai point de raisons qui
 „ doivent me faire renoncer au Mariage; mais
 „ son Epoux est vivant & se rétablit de jour en
 „ jour. Elle est sage, & je le suis aussi. Je n'ai
 „ rien à prétendre d'elle, cependant par un
 „ Caprice de Cœur, auquel je ne puis rien com-
 „ prendre, je ne saurois être un moment tran-
 „ quille hors de sa présence. J'ai lu mille di-
 „ vers éfets de l'Amour, *ajouta-t-il*, mais ne les
 „ aiant jamais ressentis, je ne me suis guère ata-
 „ ché à raisonner sur leur cause, & j'ignore par
 „ conséquent où il en faut chercher le remède.
 „ Si vous en connoissez quelqu'un, au nom de
 „ l'amitié, ne me le cachez pas, ou aidez moi
 „ promptement à le trouver.

Son Ami qui étoit aussi un Officier de distinction, & qui faisoit comme lui toute son occupation des Armes, reçut cette ouverture de cœur en riant, & n'y répondit pas d'un ton plus sérieux.

„ Vous vous moquez, *lui dit-il*, de donner
 Q „ un

„un air si important à une bagatelle. Vous
 „ne me persuaderez pas qu'on aime malgré soi.
 „On voit une belle Femme. On l'admire. On
 „souhaiterait si vous voulez, d'obtenir quelque
 „droit sur son Cœur & sur sa personne. Mais
 „il en est comme d'un beau Tableau ou d'une
 „belle Fleur, dont on n'est pas le Maître, un
 „Homme raisonnable ne désirera pas de les pos-
 „séder avec une ardeur qui trouble son repos.
 „Cette pensée même ne se présentera pas à son
 „esprit, s'il fait que celui qui les possède les
 „aime trop pour consentir à s'en défaire. Qui
 „ne riroit, *continua-t-il*, de cette prétendue né-
 „cessité dont la plupart des Amans font leur ex-
 „cuse ? Je conçois bien qu'une inclination à la-
 „quelle on n'a jamais résisté, & qu'on a pris
 „plaisir à nourrir, peut devenir assez forte pour
 „coûter beaucoup de peine à vaincre ; il n'en est
 „pas autrement de toutes nos habitudes. Mais
 „des charmes tout puissans, des attraits invinci-
 „bles, des conquêtes certaines, des passions
 „qui prennent tout d'un coup l'ascendant sur
 „toutes les forces de la raison, c'est ce que j'ai
 „toujours regardé comme autant de chimères
 „badines, qui n'existent que dans l'imagination
 „des Poètes & dans leurs Ouvrages. Ainsi,
 „mon cher Ami, ajouta cet admirable Conseil-
 „ler, vous vous plaignez d'un mal dont la gué-
 „rison dépend de vous. Aimez vous ? C'est
 „que vous avez lâché volontairement la bride
 „à votre cœur, & vous ne devez acuser que
 „vous même. Voulez vous cesser d'aimer ? En
 „vérité je ne vois pas qu'il y ait rien de plus à
 „faire que ce qu'on fait quand on veut sérieu-
 sement

»fement quelque chose. N'aimez plus ; qui
»vous y force ?

Un tel Discours n'étant guères propre à consoler l'amoureux Général , il soupira tristement ; & convaincu par expérience , que la raison seule n'a pas toute la force que son Ami lui attribuoit , il résolut de se priver absolument de la vuë de sa Prisonnière , dans l'espérance que l'éloignement feroit plus d'effet que tout autre remède. Il pria son Ami de se charger du soin de la voir , & il forma secrètement le dessein de la renvoyer sans rançon , elle & son Epoux , aussitôt que ce Commandant seroit rétabli de sa blessure.

Dans cette conduite , on remarque deux traits dignes d'une haute Sageffe & d'un grand courage. L'un , est la *droiture* avec laquelle ce Général condamne son amour , par la seule raison qu'il le trouve criminel. L'autre , est cette *supériorité héroïque* sur un sentiment involontaire , qui lui fait prendre le parti de couper à ses desirs toute voie de se satisfaire , avant que savoir s'il pourra venir à bout de les éteindre.

L'autre Officier , ce Philosophe qui rioit de la foiblesse de son Ami , vit la belle Commandante , comme il s'en étoit chargé , & ne la vit pas deux jours , sans reconnoître la vanité de son Système. Il devint encore plus passionné que le Général ; avec cette différence que malgré l'honnêteté de son caractère , qui ne le cédoit point à celui de son Ami , le feu de la jeunesse ne lui permit pas de se vaincre si facilement. En effet le charme de mille délicieux sentimens qu'il n'avoit jamais si bien éprouvez , lui fit oublier une par-

tie de ses principes , & s'il ne le porta à rien de criminel , il l'écarta bien loin de cette sublime Vertu dont il venoit de recevoir l'exemple.

Une Fièvre violente qui survint au Commandant , lors qu'on espéroit le mieux de sa guérison , le mit dans peu de jours au tombeau. Cette mort fut d'abord regardée du Général comme un coup du Ciel , qui favorisoit l'innocence de ses sentimens. Son Rival ne s'en aplatit pas moins , & ils s'emploierent tous deux à consoler la belle Veuve , avec les mêmes espérances. Cependant celui-ci , qui n'avoit pas renoncé à toutes maximes d'honneur , ne pût voir la vertueuse passion de son Ami , sans se reprocher la sienne. Ses remords , quoique trop foibles pour l'étouffer , eurent du moins la force de lui en arracher l'aveu. Il prit le Général en particulier , & lui tint ce Discours :

„La honte devoit me lier éternellement la langue ; mais le souvenir de vôtre exemple m'en-
„courage à la vaincre , & je sens heureusement
„au fond de mon cœur , que l'honneur & l'amitié y sont encore plus forts qu'elle. Je n'en
„suis pas moins un perfide & un hipocrite ;
„mais mon excuse est que je suis devenu tel sans
„le vouloir ; car je commence par abjurer la
„fausse Philosophie sur laquelle se fondeoit toute
„ma force , & dont j'ai fait parade lorsque
„vous m'avez découvert vôtre passion. Il est
„faux qu'on n'aime point sans le vouloir. Il
„n'est pas plus vrai , qu'on puisse cesser d'aimer
„quand on le veut. Je suis persuadé en même
„tems qu'avec beaucoup de courage à résister
„aux premières impressions de l'amour , & sur
tout

» tout à fuir l'objet dont on ressent le pouvoir ,
» un homme de bon sens peut se délivrer de sa
» tyrannie. Vous l'avez fait. Vous m'avez don-
» né un exemple digne de vôtre Vertu. Ma con-
» fusion est de ne l'avoir pas suivi. Je viens
» vous en faire l'aveu. . . . Quoi ! Vous aimez
» la Commandante , interrompit le Général avec
» beaucoup d'agitation ? Oui , répondit timide-
» ment l'Officier ; je l'aime , je l'adore , je n'en
» guérirai jamais. Vous m'avez dit , en m'a-
» prenant vôtre passion ; qu'elle ne vous permet-
» toit pas d'être un moment tranquille hors de
» sa présence ; & moi qui n'en suis plus à des
» termes si moderez , je vous confesse que la
» vie me seroit insupportable sans elle ; que si elle
» ne peut être à moi , je vais chercher la mort à
» la bouche du premier Canon.

Le Général consterné de ce qu'il entendoit ,
garda quelque tems un profond silence , pendant
lequel il paroissoit abimé dans ses réflexions.
Enfin , reprenant la parole avec quelques soupirs,
il interrogea son Ami sur toutes les circonstan-
ces qui pouvoient le convaincre de la violence de
son amour. Il lui demanda ensuite, s'il pensoit à
l'épouser ? L'autre aiant répondu que c'étoit son
dessein , s'il n'y trouvoit point d'obstacle. » Eh
» bien , reprit le vertueux Général , épousez la.
» J'ai pû vaincre une fois mon cœur ; je le vain-
» crai encore , quoi qu'il m'en coute. Vous êtes
» plus jeune & plus aimable que moi ; je ne
» pourrois me déclarer vôtre Rival , sans m'ex-
» poser à vous voir préféré. D'ailleurs nous de-
» viendrions ennemis , & nôtre haine ne man-
» queroit pas d'avoir des suites funestes. C'est

à



»à moi que l'âge , l'expérience , & mon rang ,
 »imposent l'obligation de les prévenir. Il l'em-
 brassa après ce Discours , en lui promettant
 d'être toujours son Ami , & de ne pas voir la
 Commandante qu'il ne le vit assuré d'elle par les
 liens du Mariage. Il lui tint parole ; & l'Ofi-
 cier en épousant cette belle Veuve , par la gé-
 nérosité de son Illustre Ami , se vit au comble
 de ses desirs.



IL faut expliquer le Sonnet Enigmatique du
 Mois de Mars par l'ESPRIT.



LOGOGRIPE.

DE huit membres formé , je sers à la Cuisine ,
 Et quelquefois aussi je sers en Médecine.
 Mais divisant mon Corps de diverses façons ,
 Je change de nature & je prens d'autres noms.
 Joignés 4. 2. 3. je suis fort indigeste ,
 Utile au Genre-humain & souvent très funeste.
 Un , 6. du Corps humain je suis le fondement.
 Un , 7. & 8. des yeux je suis un ornement.
 Huit , 7. 5. 6. & 2. je suis une mesure ,
 Huit , 7. & 2. je suis une espèce d'ordure.
 Placés 7. 8. & 5. dans un ordre nouveau ,
 Sous mille noms divers on me trouve dans l'Eau.
 Prenés 4. 7. 8. je suis de grand usage.
 Et de plusieurs façons on me met en ouvrage.
 Quatre , 7. 5. & 8. je suis d'un mauvais goût ,
 Et quatre , joint à 7. j'exprime le dégoût.
 Quatre , 5. 6. je suis chose très nécessaire .

Je

Je fais beaucoup de mal & suis fort salutaire.
 Un 2. 3. 4. alors j'habite dans les Bois ,
 Et je sers aux plaisirs des Princes & des Rois.
 Un 7. 3. 2. je viens du travail d'un insecte ,
 Ma forme quelquefois fait que l'on me respecte ,
 Je sers en plus d'un lieu à la Religion
 Je sers dans les plaisirs & dans l'afliction.
 Un , 6. 3. 2. je suis la demeure ordinaire ,
 D'un Homme dévoué au Sacré Ministère.
 Un 8. 5. 4. j'ai la garde des Trésors ,
 Et sans moi c'est en vain qu'on a des Cofres forts.
 Trois, 6. & 5. jamais je ne fors de la Ville ,
 Et sous ce nom aussi , je suis une herbe utile.
 Mettés 8. 6. 1. 7. avec 4. 2. trois ,
 Je comande aux Démons , & leur donne des Loix.
 Avec le même nom j'accompagne l'Aurore ,
 Et mon brillant éclat la pare & la décore.
 Quatre 7. 2. & trois je suis ce qu'est un Coq.
 Un 3. 6. 5. & 8. homme dur comme un Roc.
 Un 7. 2. 8. je suis immense couverture.
 Un 6. 7. 3. je sers à l'humaine Chaussure.
 Lisés 8. 7. 3. 2. je suis un Instrument ,
 Qui jadis d'Apollon fut un amusement.
 Sept & quatre , arbre verd sous cent formes j'existe.
 Huit 6. 1. font le nom d'un Saint Evangéliste.
 Huit 7. 1. 2. je suis souvent un champ d'honneur ,
 Un 3. & 7. enfin j'exprime la douleur.

A ce Tableau, Lecteur , tu peux me reconnoître ,
 Et sans doute déjà tu fais qui je puis être.
 Mais si par tant de traits tu ne me connois pas ,
 Tu me Verras un jour paroître à ton Repas.



Lucifer

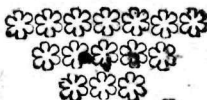
1 2 3 4 5 6 7 8
 ce qu'il

TABLE.



T A B L E.

Nouv. Hiflor. & Pol.	Allemagne.	3
Pologne.		18
France.		20
Grande Bretagne.		25
Efpagne.		26
Italie.		27
Suiffe.		30
Nouv. Litteraires.	Discours fur le defir de l'Immortalité.	33
Eclairciff.	fur un Endroit des Caufes célèbres de Mr. de Pitaval.	42
Ode fur la Confcience.		70
Stances irrégulieres.		75
Sonnet par Mademoifelle R.		77
Imitation d'un Madrigal Italien.		78
Epigramme.		78
Fragmens Hiflor. & Liter.	de la Ville & Canton de BERNE.	79
Seconde Lettre à Mad. P. . . .	fur l'utilité des Bains chauds.	104
Effai Philof. & Theol.	fur la Vérité de l'Ev. & la Divinité de la Religion.	110
Catéchifme Abrégé de Mr. Oftervald,	en Allemand.	112
Tempe Helvetica.		113
Traité du Rabin Samuel,	nouvelle Edit. faite à Lucerne.	115
Observations fur l'Eclipe de Lune	du 26. Mars 1736.	115
Le Triomphe de l'Amitié	fur l'Amour.	119
Explication du Sonnet Enigmatique	de Mars.	126
Logogriphe.		126



~~Les~~ ^{de M. D. C.} ouvrages ^{contenus} en ce Volume
Janvier.

Lettre et Dialogue sur la peste Intérieurement, p. 81

Les Fleurs France, - - - - - p. 99

Mars

Lettre sous le nom de Paris. - - - p. 119

Avril

Stances Vita finis litteris mors est. p. 85.

Epiigrammes 7 - - - - - p. 78.